HOMMAGE

À

NOS FRÈRES

CANADIENS

4 JUIN 1939

914.42
C293ho
(S)

RELIURE D'ART FRANCAISE

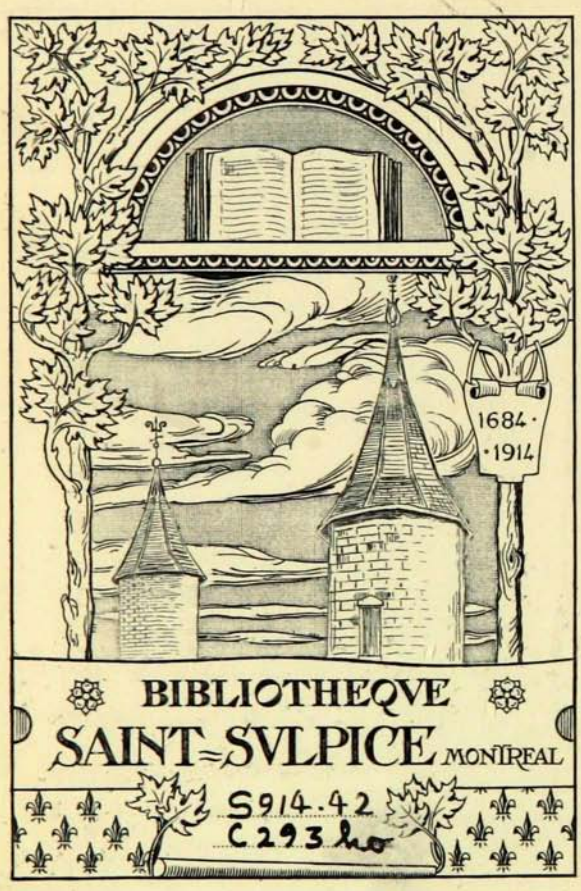

Hommage à nos Frères Canadiens

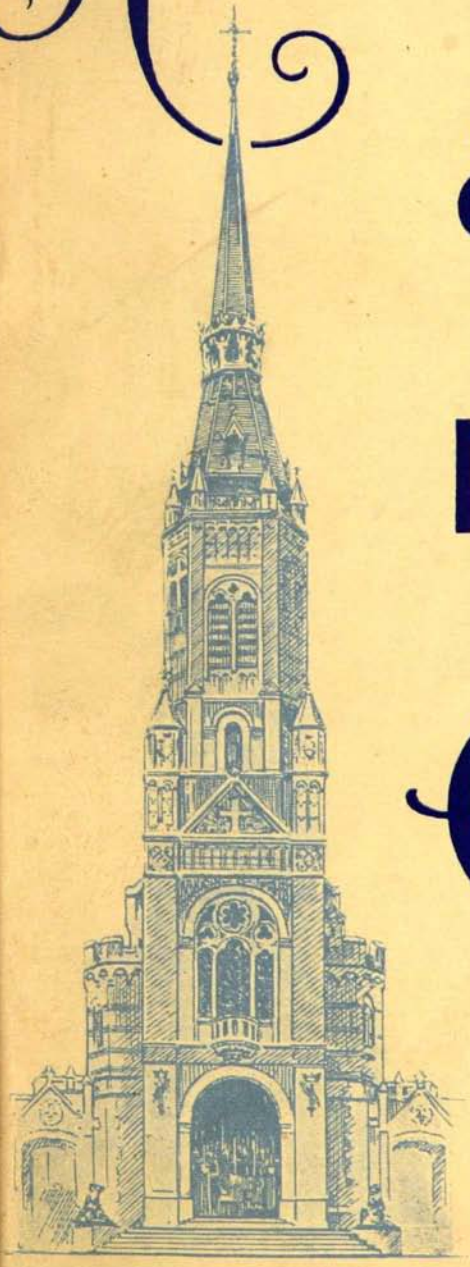

— 4 Juin 1939 —

HOMMAGE A NOS FRÈRES CANADIENS

M. L'ABBÉ P. CATRIN
licencié en théologie

HOMMAGE
A
NOS FRÈRES CANADIENS

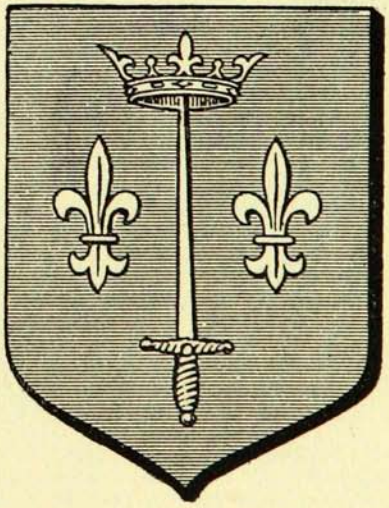

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

Tous droits de reproduction réservés pour la France et l'étranger

B. Q. R.
NO.

A SON ÉMINENCE
LE CARDINAL VILLENEUVE.

Éminence,

Les nombreux motifs, qui attachent de plus en plus nos frères canadiens à la Mère Patrie, ont forgé entre eux et nous de tels liens, que loin de les distendre les siècles n'ont fait que les renforcer et les resserrer.

D'autre part, l'épreuve du temps n'a pas effrité cet attachement mutuel, comme il arrive souvent dans les amitiés et les œuvres humaines, mais a manifesté par des preuves indubitables la valeur et la solidité de cette fraternelle affection.

Et s'il était besoin de témoignage péremptoire à la garantie de cette affirmation, votre sang et le nôtre, versés à flots sur la terre du Canada et de la France, proclameraient que non seulement notre alliance a été scellée par tout ce qu'il y a de plus sacré, mais que le sol même de nos deux patries en est tout imprégné!

Sans doute, pour amener une telle efflorescence de dévouement confraternel, il faut de toute évidence de lointaines et profondes racines dans le passé...

C'est précisément à les exhumer et les produire, à l'occasion

112741

d'une esquisse historique de notre vie religieuse et régionale, que tout un chapitre de cet ouvrage est consacré!

Aussi, Éminence, à la veille de ce grand jour, où Légat pontifical, vous allez procéder à la consécration solennelle de la Basilique du Bois Chenu à Domrémy, au berceau même de Jeanne d'Arc, l'une de nos plus pures et plus belles gloires nationales, il nous a semblé qu'il n'est pas inutile à l'intérêt même de nos deux nations de rappeler ce passé et de fixer ce présent dans un mémoire que votre geste prochain de Domrémy va graver de façon désormais immortelle dans le cœur français et canadien.

Veuillez donc bénir ces pages, Éminence, et nous permettre de solliciter respectueusement quelques lignes autographes qui leur donneront toute la valeur et l'autorité requises à cette heure où de si pressantes et graves raisons dressent nos deux pays dans une mutuelle, efficace et chaque jour plus énergique défense contre le racisme germanique!

Au surplus, la Mission de Jeanne d'Arc que vous allez glorifier à Domrémy ne fut-elle pas toute surnaturelle, et du fait ne pouvons-nous voir dans votre Légation toute proche la main de la Providence qui, par la sollicitude Pontificale fusionne, une fois de plus, comme jadis les intérêts de nos deux patries pour mieux sauvegarder et favoriser leurs chrétiennes destinées?

Daignez, Éminentissime et Révérendissime Seigneur, agréer le respect tout sacerdotal avec lequel j'aime à me dire

De Votre Éminence,

le reconnaissant et très obligé

Abbé Paul CATRIN.

Directeur du Foyer Universitaire de Douai.

AUTOGRAPHE DE
SON ÉMINENCE LE CARDINAL VILLENEUVE

En effet, Domremy vient, en des fêtes religieuses franco-canadiennes honorées d'une légation pontificale, de resserrer plus étroitement que jamais les liens historiques et chrétiens de trois grandes nations : la France, l'Angleterre et le Canada.

Douai est au carrefour de diverses rencontres de ces peuples, et il me plaît, à l'occasion des fêtes de Ste Jeanne d'Arc, à son berceau, de bénir les pages qui veulent démontrer en ce livre tant de raisons de s'unir selon le dessein de Dieu.

Jean-Marie Rodrigue Cardinal Villeneuve, O. M. I.
Archevêque de Québec.

Légat de S. S. Pie XII.

à Domremy le 4 juin.

AUTOGRAPHE DE
SON ÉMINENCE LE CARDINAL VILLENEUVE

Cher Monsieur l'Abbé,

Sensible à l' « Hommage à nos Frères Canadiens » que nous offre l'abbé Catrin, je l'agrée avec une vive gratitude et j'en assure l'auteur de tous mes vœux et bénédictions.

† J. M. Rodrigue Card. Villeneuve, O. M. I.
Arch. de Québec.

Paris, 10 Juin 1939.

INTRODUCTION

Toute une littérature cosmopolite de bas étage, imprimée en français par des étrangers s'infiltrant chez nous, essaye de défigurer le beau visage de la France dans son glorieux passé, ou dans ce renouveau, ce réveil catholique qui saisit présentement la nation tout entière, en colportant en pays amis ou voisins ces produits exotiques à peine teintés du vernis linguistique.

Le but est trop clair et à toute cette production pornographique il n'y a qu'à répondre par le mépris et les tribunaux.

Mais pour nos frères canadiens, nos amis et alliés anglais, et nos voisins, une tranche de vie taillée, c'est le cas de le dire en plein dans le vif 1°) *d'un passé régional si mêlé à l'histoire religieuse de l'Angleterre et* 2°) *au XVII*e *siècle d'un essor franco-canadien aussi patriotique que religieux suscité par l'apostolat missionnaire de nos congrégations et Compagnies religieuses, entre autres S*t*-Sulpice, par l'héroïsme de nos glorieux militaires les de Montcalm tué devant Québec et de Vaudreuil à Montréal etc., et par l'exemple de Jeanne d'Arc dans le cœur de deux jeunes françaises « Jeanne Manse » et « Marguerite Bourgeois » qui n'hésitèrent pas de quitter le foyer et le clocher natal pour aller se dépenser jusqu'à la mort pour nos Frères Canadiens, cette tranche de vie, disions-nous, découvre et présente le vrai visage de la France. Et de par ailleurs, la Divine Providence ne vient-elle pas de projeter à son tour sur ce visage aimé et vénéré, par l'apothéose*

de Domrémy, où Son Éminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec — Légat pontifical — vient d'ériger au nom de S. S. Pie XII le sanctuaire national de Ste Jeanne d'Arc au Bois Chenu en Basilique mineure — un reflet immortel !

Écoutons les faits. —

« Nous bâtissons la Cathédrale », s'écrient les Jocistes en collaborant de leur juvénile enthousiasme à la reconstruction chrétienne de notre monde cassé, comme dit Gabriel MARCEL.

Ah ! le Beau Geste, et comme l'image exprime bien toute la joyeuse collaboration apportée jadis par le clergé, les moines et nos chrétiennes populations de Flandre et d'Artois à l'édification de leurs cathédrales et églises abbatiales.

Combien, en vérité, Notre-Dame et Saint-Pierre à Lille, Sainte-Marie à Aire-sur-la-Lys, Notre-Dame à Saint-Omer, Saint-Pierre à Douai, Notre-Dame-de-Grâce à Cambrai, du Saint-Cordon à Valenciennes, ou encore Saint-Bertin à Saint-Omer, Saint-Sauveur à Anchin, Saint-Amand en la dite ville et Sainte-Marie-du-Mont à Watten en évoquent le suggestif souvenir !

De fait, n'est-ce pas cet admirable effort de tous, autant que les beaux exemples des Saints que ces cathédrales racontent dans leurs puissantes proportions, leur harmonieux développement, leurs étincelantes verrières et leurs splendides sculptures ?

En effet, quel essor de foi, de vie religieuse, autant que de filiale dévotion à Notre-Dame, trouvons-nous dès le XIe siècle et durant tout le moyen âge en notre pays de Flandre. Le culte de Notre-Dame de la Treille à Lille et le vieux monastère de Sainte-Marie du Mont à Watten (dont la présente brochure va nous tracer une brève esquisse) le proclament suffisamment.

Quoi d'étonnant ainsi qu'un saint Thomas Beckett, fuyant les vexa-

tions d'Henri II Plantagenet, ait trouvé asile fraternel à Watten, à Lille, à Douai et dans toute notre terre flamande?

Et que, tout naturellement, quand la Réforme ébranla l'Europe chrétienne, notre pays préparé par un si fervent passé et édifié par de si grands saints, devint l'un des centres de la résistance catholique?

Est-il surprenant alors qu'à l'abri de nos cathédrales et abbayes saccagées par les gueux, mais relevées par la piété profonde de nos populations, nos amis anglais fuyant les persécutions d'Élisabeth trouvèrent le même accueil fraternel que trois siècles auparavant avait déjà rencontré le glorieux martyr, saint Thomas Beckett.

Dès lors, comme on comprend aisément tout le respect et le culte de nos ancêtres pour ces vaillants confesseurs de la foi et intrépides évêques martyrs, qu'ils reçurent souvent dans leurs cathédrales, abbaye et séminaire.

Et de fait, de célèbres reliques du grand archevêque martyr saint Thomas Beckett (une partie de son cilice et une pale rouge avec laquelle il célébrait les Saints Mystères) ont été retrouvées en 1927 à Douai (où elles furent vénérées pendant près de 300 ans) avec le corps entier du Bienheureux John SOUTHWORTH, l'un des 160 prêtres martyrs de la Mission anglaise abrités à Douai et à Watten depuis la persécution d'Élisabeth (le présent ouvrage l'exposera en détails). Quel meilleur témoignage du passé et quel plus touchant lien au présent pouvaient nous offrir la Divine Providence?

Et pour l'avenir voici qu'en plein XX^e^ siècle, pour mieux marquer notre génération de cet esprit de collaboration des bâtisseurs de Cathédrale de Jadis, de ce réveil, de ce renouveau chrétien par l'action catholique qui fait frissonner le pays tout entier, et saisit en même temps l'Angleterre non plus seulement d'Oxford à Chaldey par d'éclatantes conversions (Newman, etc...) mais dans la masse profonde de sa

population, par la fécondité du sang généreux de nombreux martyrs et le Canada si intimement lié par les Sulpiciens et S^te^ Jeanne d'Arc à la Mère Patrie[1].

Voici, dis-je, que la Providence fait passer la prestigieuse image de la Cathédrale Jociste, du symbole à la réalité matérielle et spirituelle, en faisant surgir au cœur même de la capitale des Flandres françaises une splendide cathédrale gothique à la gloire de cette Vierge chancelière que nos aïeux ont tant aimée et vénérée, et que nous saluons désormais comme patronne du diocèse de Lille dans son insigne Basilique Cathédrale de Notre-Dame de la Treille — et là-bas sur le côteau du Bois Chenu la Basilique nationale de S^te^ Jeanne d'Arc.

Dire donc comment tout un trésor de foi ancestrale et de piété mariale, éclos dans l'âme de pieux religieux d'une vieille abbaye médiévale et de toute la population lilloise, propagé par de vaillants chevaliers, croisés de Terre Sainte, et par de reconnaissants comtes et comtesses de Flandre, fidèlement conservé ensuite et transmis d'âge et âge, par tout un clergé et une population dévotement attachés à d'insignes reliques qui concrétisent ses chères traditions, courageusement défendu, enfin, jusqu'au sang contre les Réformateurs, par d'innombrables martyrs.

Dire comment tous ces trésors se synthétisent dans 2 chefs-d'œuvre qui les résument tous dans l'épanouissement de 2 magnifiques poèmes d'architecture, de sculpture et de peinture : l'Insigne Basilique Cathédrale, Notre-Dame de la Treille à qui, comme nous le verrons, l'Angleterre, représentée par saint Thomas Beckett, et ses vaillants imitateurs ensuite, apporte aussi un précieux témoignage de reconnaissance, et la Basilique nationale de S^te^ Jeanne d'Arc au Bois Chenu tel est le but de cet humble mais confraternel hommage à nos Frères Canadiens.

1. Cf. : le chapitre final « A nos Frères Canadiens ».

AU SEUIL DE LA TREILLE

Pour abriter tous ces trésors légués par un illustre passé de culte marial, de pèlerinages traditionnels, de reliques insignes, d'essor merveilleux des arts plastiques spiritualisés par le christianisme, bref tout l'apport si riche des siècles de foi, et reprendre en sa bonne ville de Lille l'antique culte de la Madone, dans un cadre suffisamment digne d'Elle,

Les évêques de Lille et de généreux donateurs ont conçu le plan « d'une châsse merveilleuse ». Elle doit rassembler en sa splendide structure les chefs-d'œuvre caractéristiques de nos plus belles cathédrales médiévales, mais constituer aussi dans ce synchronisme d'art gothique une synthèse d'histoire religieuse régionale.

Jetons donc un coup d'œil d'ensemble sur ce prestigieux édifice déjà en voie de sérieuse réalisation.

Toutes les cathédrales françaises du XIII^e^ et XIV^e^ siècle, disent les maîtres qui ont collaboré au plan de la Basilique de Notre-Dame de la Treille, gravitent autour d'un idéal, d'un type de perfection dont celle de Reims, de Chartres, d'Amiens s'approchent par des côtés divers. L'archéologie a pu fixer et préciser l'archétype de la

basilique chrétienne : c'est Notre-Dame d'Amiens, qui dans l'ensemble y est le plus conforme ; mais dans aucun des monuments anciens, cet idéal n'a été réalisé d'une manière complète : dans les plus admirables, le manque d'unité dans l'exécution, des adjonctions, des remaniements, des lacunes originales ou des mutilations troublent l'harmonie du chef-d'œuvre, ou en déforment l'ensemble, NOTRE-DAME DE LA TREILLE apparaît réaliser ce rêve. Ces promoteurs se rendant bien compte qu'elle devait être une synthèse pour les causes énumérées plus haut, ont donc voulu qu'elle fût ce monument sans pareil, qui sera « national et régional » comme la cathédrale de Reims, beau comme celle d'Amiens, solide comme celle de Chartres, selon l'expression de Didron.

Le tracé de la cathédrale de Lille semble être le dernier mot de la conception liturgique, ajoute le même auteur. La forme générale est celle de la croix latine avec transept saillant.

Les triples nefs de cinq travées sont dépourvues de ces chapelles latérales qui ont déformé le plan de la plupart des cathédrales anciennes. Au-dessus des grandes arcades règne un triforium. Le collatéral fait retour sur les bras du transept en donnant à celui-ci l'ampleur qu'il offre dans les principales cathédrales du monde. Il se prolonge au flanc du sanctuaire doublé d'un second bas-côté.

Au rond-point se développent cinq chapelles absidales ; celle du chevet dédiée à Notre-Dame suivant la tradition séculaire, prend ici une importance exceptionnelle.

Deux chapelles en hors d'œuvre sont prévues au bas des petites nefs. L'une est la chapelle des fonts qui a bien là sa place. L'autre sera réservée aux trépassés.

Remarquons l'extension donnée à la chapelle de la Vierge, au chevet du chœur. Mais cette extension est justifiée par la destina-

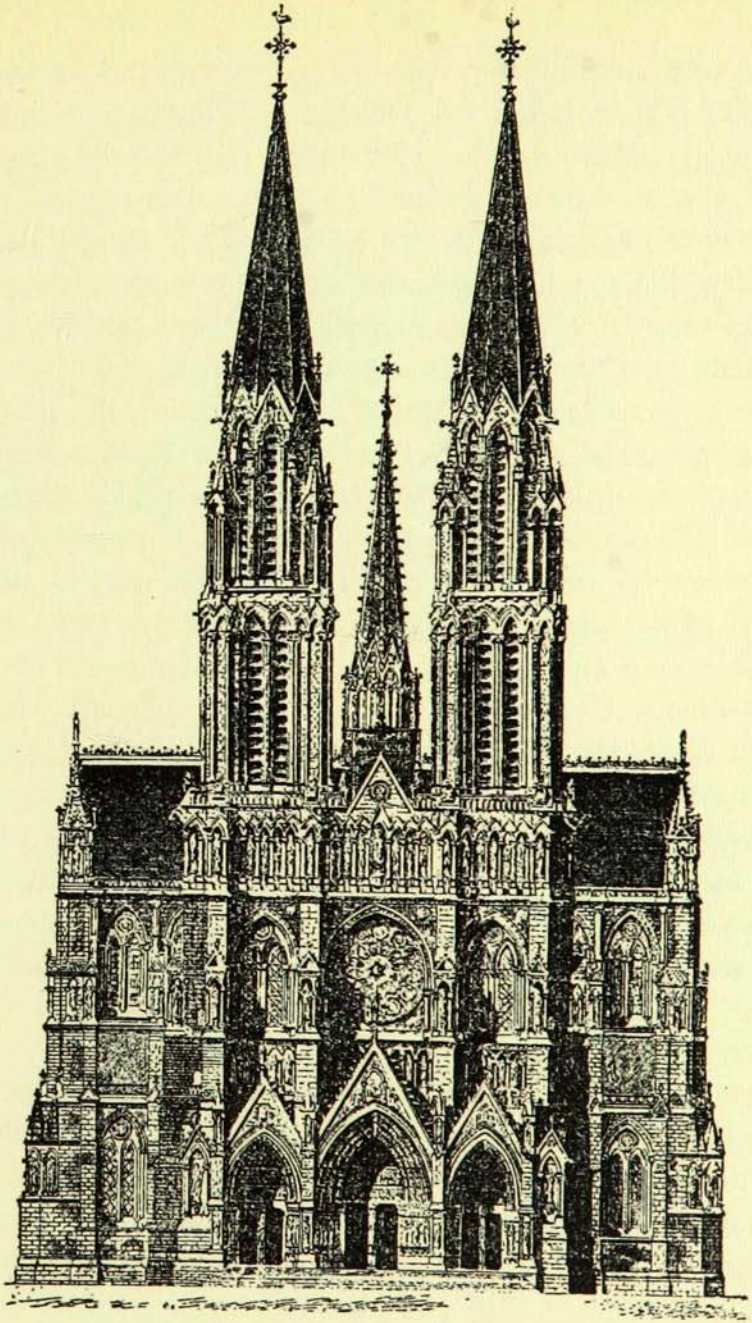

Façade de la Treille

tion de cette partie de l'édifice, qui est précisément le sanctuaire de NOTRE-DAME DE LA TREILLE, le joyau de la cathédrale, l'écrin des reliques insignes (dont elle a normalement hérité des divers sanctuaires qu'elle synthétise : entre autres celle des cheveux de la Sainte Vierge de l'Abbaye de Watten), le lieu de pèlerinage et de dévotion appelé à continuer toute cette piété filiale et ancestrale des sanctuaires de jadis, préparé à recevoir à cet effet le groupe des fidèles et offrant aussi un asile à la prière isolée.

Nous ne pouvons encore juger de la façade principale, mais d'après la maquette qu'on aperçoit à l'intérieur de la Treille, cette façade aura 37 mètres de largeur et s'élèvera sur un perron de douze degrés comme l'indique la vue ci-contre. Des statues rangées sous leur dais ornent les embrasures profondes des porches, et une nuée d'anges plane dans les voussures. Au-dessus des baies géminées des portes que divise une statue, règnent des tympans à trois étages de bas-reliefs. Une rose de 8 mètres 50 de diamètre s'ouvre au premier étage. Dans le haut règne une galerie analogue à celle des Rois et des Prophètes que l'on trouve dans les grandes cathédrales françaises. Ici c'est la série des comtes de Flandre qui y aura sa place marquée. Puis se dégagent élancées, presque téméraires, les deux grandes flèches qui doivent couronner cette noble façade. Ces tours seront les plus audacieuses que l'art gothique aura lancées dans les airs. Elles dépasseront de 8 mètres le « Clocher vieux de Chartres », le plus imposant qui existe.

L'extérieur de l'édifice dans son pourtour apparaît déjà de grande allure. Les contreforts et piliers brisants sont hardis et sobrement ornés de glacis imbriqués et de pinacles en forme de niches qui abriteront plus tard des anges et des saints comme à Reims.

D'après la maquette, les arcs-boutants seront à deux étages et

auront des formes austères et une belle envolée. La corniche, comme on peut déjà s'en rendre compte au transept, supporte à la base du comble une balustrade ajourée.

Les grands pignons du transept s'ouvrent à leur base par de

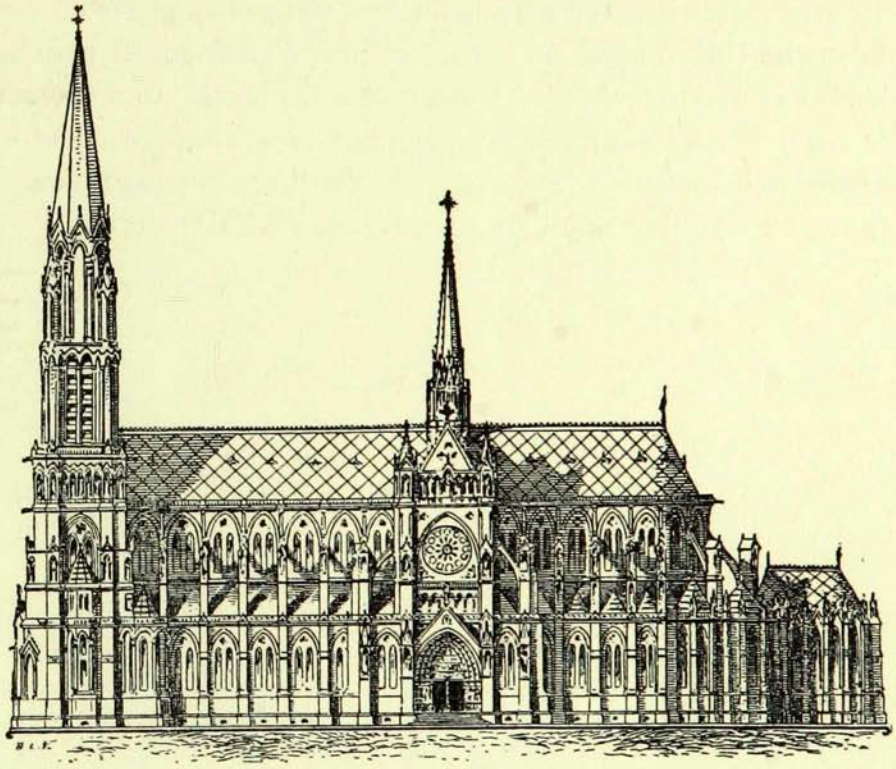

Côté méridional

triples portails presque aussi riches que ceux de la façade principale; au-dessus de belles roses ajoureront les murs terminés par des pignons garnis de fleurons en forme de crosses.

Une flèche en charpente s'élèvera sur la croisée et portera à 82 mètres la croix triomphante. Elle rappellera par son élégance

et sa richesse celle de la Sainte Chapelle, son aiguille hérissée de crochets, naîtra d'une souche légère, contrebutée par des sortes de contreforts en chêne, habillés de plomb et historiés de statuettes à l'instar des flèches flamandes et bourguignonnes.

Le gros œuvre apparaît pour la masse intérieure en pierre blanche demi-roche (blanc royal de l'Oise) et pour l'extérieur et pour les colonnes et nervures en pierre bleue de Soignies. Le tout présente déjà belle et fière allure. Les moulures sont sobres. Ce décor est contenu, et la masse de même que les détails se présentent dans le majestueux équilibre que l'art avait réalisé au XIII^{e} siècle.

La confrérie de Notre-Dame de la Treille.

Toutefois ce temple magnifique n'est pas un grand corps sans âme. Car les prêtres édifiants et zélés qui ont desservi ce sanctuaire de Notre-Dame de la Treille depuis plus de dix siècles ont toujours stimulé la piété des fidèles et des pèlerins à recourir avec grande confiance à « La Chancelière des Grâces divines ». Et pour mieux maintenir ces traditions séculaires de recours confiant et de piété filiale à Notre-Dame, le zèle sacerdotal des chapelains de la Treille d'aujourd'hui et des chanoines du chapitre de Saint-Pierre de jadis ont propagé de toutes leurs forces « la Confrérie de Notre-Dame de la Treille » établie très anciennement dans la collégiale Saint-Pierre. L'origine, dit le Cartulaire (pp. 432-433), en remonte à l'année 1254. On peut croire, en effet, qu'il se forma une pieuse union entre ceux qu'une dévotion commune attirait vers l'autel de la Vierge miraculeuse. Il est certain en tout cas qu'on peut le faire remonter assez haut dans le XIII^{e} siècle. Vers 1280 il y avait à Saint-Pierre deux messes célébrées tous les ans pour les membres de la charité ou confrérie de Notre-Dame de la Treille. Un anniversaire avait lieu pour les confrères défunts.

Entre temps les premiers prodiges opérés devant l'image de Notre-Dame de la Treille ne restèrent point isolés. La puissance de Marie continuait à se montrer les années suivantes, surtout pendant la neuvaine qui commençait le Dimanche après la Trinité. Il y avait à cette occasion un grand concours de peuple.

Le 3 septembre 1269, Raoul de Chevrières, cardinal-évêque d'Albano, et légat du Saint-Siège par un rescrit donné à Angers, octroya une indulgence de 40 jours à tous ceux qui, contrits et confessés, visiteraient pieusement pendant cette neuvaine la collégiale de Lille et l'autel érigé en l'honneur de Notre-Dame de la Treille. Puis eut lieu l'institution de la grande procession annuelle.

Vers l'an 1600 la confrérie de Notre-Dame de la Treille qui avait jusque-là possédé un seul chanoine administrateur, fut dotée d'un véritable conseil d'administration comprenant quatre chanoines auxquels on adjoignit deux laïcs choisis parmi les membres les plus distingués de l'aristocratie. Les élus furent, au sein du chapitre, le doyen Guillaume GIFFORD, devenu ensuite archevêque de Reims, le chantre Jacques MANARE, les chanoines Philippe Froidure et Jean Dilenus. Parmi les seigneurs Pierre de Croix, Seigneur du Buc et Jean de Warenghien[1], trésorier des finances,

1. *Jean de Warenghien*, seigneur du Burg, du Brœucq et de La Croix de Marbre, (fils de *Jean*, conseiller de l'empereur Charles-Quint, maître de la Chambre des Comptes de Lille et de Noëlle *du Puich*, sa seconde femme), fut échevin de Notre-Dame de la Treille en 1604.

Il était conseiller de la ville de Lille en 1566, 1567, 1603, échevin de Lille en 1605 et 1607, receveur du domaine du Roi à Lille. Il mourut en cette ville le 11 juillet 1615, ayant épousé 1° le 9 janvier 1565, Marie *Le Machon*, dite *de Le Sauch*, 2° à Sainte-Catherine, le 31 août 1574, Philippotte *Febvrier de Poligny*, dont postérité des deux mariages.

Michel de Warenghien, évêque souverain de Tournai, sacré à Reims en 1284, mort le 15 novembre 1291, naquit à Lille dans la première moitié du XIII[e] siècle. Ce prélat d'un grand savoir et d'une piété exemplaire exerçait le droit de haute et de basse justice et battait monnaie à son effigie. Il fonda le collège de Tournai à Paris, là où se trouve maintenant l'école polytechnique et le chapitre d'Ardembourg en Hollande. Il fit aussi construire la forteresse redoutable

obtinrent cet honneur envié. Et il en fut ainsi jusqu'à la grande Révolution, où le 8 juin 1793 l'insigne collégiale Saint-Pierre et Notre-Dame de la Treille fut livrée aux démolisseurs qui n'en laissèrent pas pierre sur pierre. Par bonheur, la statue miraculeuse put être sauvée par un sacristain « Alain Gambier », qui la conserva chez lui de 1793 à 1801.

La tourmente à peine passée, M. l'Abbé DESTOMBES revint à Sainte-Catherine (Lille) et c'est à lui que M. Lefebvre d'Henin remit la statue jadis honorée à Saint-Pierre et Notre-Dame de la Treille et reçue d'Alain Gambier. A M. Destombes succéda en 1842 M. l'Abbé Charles Bernard qui fut le grand promoteur de la Treille et rendit à la statue miraculeuse en l'église Sainte-Catherine (avant son transfert dans la Basilique actuelle) son antique culte de jadis. Dès 1844 il remit aussi en honneur l'ancienne confrérie de Notre-Dame de la Treille. Après la translation

d'Helchin sur l'Escaut, excommunia Guy, comte de Flandre, dans son palais à Lille et entretint avec le roi de France, Philippe-le-Bel, des relations diplomatiques d'un haut intérêt.

Isabeau de Warenghien, sœur de l'évêque Michel, fonda à Lille en 1305 une chapellenie en la collégiale Saint-Pierre de Lille en l'honneur de Notre-Dame de la Treille, dont le culte ne cessa de se développer.

Le texte de la fondation a été publié par Mgr Hautecœur. Il fut rédigé dans la demeure de la damoiselle Isabeau, rue des Malades, à Lille.

Lors des fêtes célèbres du Tricentenaire 1634-1934 de la consécration de Lille à Notre-Dame de la Treille par Jean Le Vasseur 26-28 octobre 1934, l'évêque de Tournai, Michel de Warenghien, fut représenté par M. Michel Warenghien de Flory, fils de M. le Baron et M^me^ la Baronne de Warenghien de Flory. Il apparut vêtu d'une robe blanche avec aube de dentelle, scapulaire mauve, manteau de drap d'or, mitre d'or, gants violets avec anneau et crosse.

Isabeau de Warenghien fut représentée par M^lle^ Élisabeth de Warenghien de Flory, fille des Baron et Baronne ci-dessus désignés. Elle apparut vêtue d'une robe bleu pâle, d'un corsage brodé argent à motifs byzantins, d'un manteau de cachemire assorti et coiffée du hennin.

Jean de Warenghien fut représenté par Gérard de Warenghien, fils des ci-dessus désignés. Il apparut vêtu en pourpoint de velours noir, garni de jais, trousse assortie. Maillot noir, manteau noir garni de fourrures, feutre noir garni de plumes et fraise.

La famille s'arme d'un écu « d'or à trois léopards de sable passant l'un sur l'autre » avec cette devise « Vis unita fortior ».

de la Sainte Image, la confrérie de Notre-Dame de la Treille, établie depuis 1844 dans l'église de Sainte-Catherine, cesse en fait d'exister. Il était urgent de mettre fin à cette interruption, au lieu d'un simple décret de l'ordinaire qui eût suffi pour transférer la confrérie dans la nouvelle basilique, on jugea préférable de s'adresser au Saint-Siège et de solliciter l'érection en archiconfrérie.

Cette demande fut présentée à Pie IX, dans une audience accordée le 21 septembre 1875 au chapelain nouvellement chargé de la direction de l'église. L'affaire suivit son cours devant la Congrégation des Rites. Enfin, le 7 juillet 1876, parut un décret par lequel le Souverain Pontife, confirmant toutes les grâces et indulgences accordées à la confrérie, autorisait le cardinal Régnier à l'ériger en archiconfrérie.

Du fait, c'était le pouvoir d'affilier les autres confréries de la Sainte Vierge et même les associations pieuses, en leur communiquant ses propres indulgences et faveurs spirituelles. La cérémonie solennelle d'inauguration eut lieu le 25 octobre 1891. Les visites pour gagner les indulgences doivent se faire à la Treille. La fête principale de l'Association est célébrée le dernier dimanche d'octobre. Une nouvelle indulgence est accordée pour le 14 juin, fête des miracles de Notre-Dame de la Treille.

En épilogue aux fêtes du Tricentenaire 1634-1934, un poème retrouvé dans les papiers de la Treille, fut lu à l'assemblée de clôture de ces solennités par le vénéré Mgr Vandamme qui a consacré sa vie à la gloire de Notre-Dame de la Treille.

Ce poème est dû à la plume de M. Ferdinand Preys, officier d'académie, chef d'institution, dévot et fidèle serviteur de la Vierge chancelière, membre actif de la confrérie de Notre-Dame de la Treille. Composée à l'occasion des fêtes du couronnement de

Notre-Dame de la Treille, 21 juin 1874, cette pièce de vers a l'avantage de présenter dans une brève esquisse un aperçu synthétique de l'histoire de la Treille et de sa dévotion dans le cœur des Lillois.

M. F. Preys était le père de M^me^ Arreckx, le grand-père de M. Jean Arreckx Lorthiois, mayeur de 1934, et Président de la F. N. C. du diocèse de Lille.

Voici ce beau poème :

PASSÉ PRÉSENT AVENIR

I

Souveraine des Cieux, au berceau de la ville,
Tu signales ta chaste affection :
Sanctifiant l'avenir au fondateur de Lille[1],
Tu découvris sa grave mission[2].

II

L'éclat miraculeux de ta vive puissance
Fit retentir au cœur de tes enfants
Ton nom si vénéré ; leur serment d'alliance
Se raffermit par des faits triomphants[3].

III

Sur un trône imposant apparaît notre mère,
Tenant le sceptre avec son fils Divin :
La Treille l'environne, Ineffable mystère...
Toujours éclose est la fleur du jardin.

1. Lydéric.
2. Il sera vaillant, vengera son père et régnera sur ce pays.
3. Prodiges journaliers accomplis dans la chapelle de la Treille au XIII^e^ siècle.

IV

Nos fastes ont redit ces fêtes solennelles
Où la piété ravivait son pouvoir, [1]
Où brillaient soie et pourpre et des splendeurs nouvelles,
Tribut fécond d'un légitime espoir.

V

Quand l'invasion, la Peste au terrible cortège [2]
S'appesantit sur un peuple innocent,
La terre n'offrait plus un abri qui protège,
Force ou conseil languissait impuissant.

VI

Dans l'enclos de la Treille, armés de confiance
Les opprimés exhalaient leur douleur,
Et notre Dame alors pleine de bienfaisance
Les soulageait du poids de leur malheur.

VII

La valeur, le Génie aux pieds de notre reine [3]
Ont imploré sa bénédiction,
Qui descendait toujours libérale et sereine
Pour cimenter leur charitable union.

VIII

Quand ce corps dispersé s'unit en confrérie
De s'enrôler chacun brigua l'honneur,
Voyant avec fierté l'étendard de Marie,
Se déployer comme un libérateur.

1. Processions non interrompues depuis 1269 pendant dix siècles.
2. Sous Philippe Auguste.
3. L'ordre de la Toison d'Or dévoué à la vénération de Marie.

IX

Consacrer à sa loi l'enfant dès sa naissance
Pour tout Lillois fut un engagement,
Et chaque fiancé souriant d'espérance
De la servir prononçait le Serment.

X

De son trône Marie étendait son égide,
Bénit les Fils de sa chère Cité.
Qu'elle reste à jamais leur soutien et leur guide,
Toujours propice à leur fidélité.

XI

Et l'art qu'elle inspira fit surgir des merveilles[1],
Témoins sacrés de la dévotion,
D'étoiles on eût dit des pléiades nouvelles
Qu'illuminait la constellation.

XII

Quand la guerre en fureur, la sauvage hérésie[2]
De nos aïeux menaçait le salut ;
De leurs cris désolés notre Dame saisie
Veilla sur eux : le fléau disparut.

XIII

Puis sont venus des temps de tristesse et d'orage
Où du passé s'éteint le souvenir.[3]
Le temple est saccagé, tout est mis au pillage.
Quoi ? L'Impiété va tout anéantir ?

1. La sculpture, l'histoire, la poésie, tous les beaux arts s'écrièrent à l'envi sur ce riche thème Notre-Dame de la Treille.
2. L'hérésie protestante qui grondait autour de la ville, ravageant tout du 18 S. 1708.
3. Époque de la Terreur.

XIV

Non! Les profanateurs épuisent leur furie,
Devant l'autel leur marteau s'est lassé.
Un miracle a sauvé l'image de Marie,
Contre leur rage un rempart s'est dressé.

XV

Et Marie attentive à nos voix confondues,
Dans un transport de croyance et d'ardeur,
A daigné consoler nos âmes éperdues,
Au feu brûlant succéda la fraîcheur.

XVI

A notre humble prière, enfin a sonné l'heure
Après un long et désolant oubli :
Où la vierge a revu dans une autre demeure,
Jardin fermé, son culte rétabli[1].

XVII

L'image de Marie à notre intime histoire
S'associait en suivant ses progrès.
Palladion fidèle et gardien de la gloire
Que Lille acquis par d'éclatants succès.

XVIII

Quand vint le grand pardon, jubilé séculaire,[2]
Notre cité d'un élan généreux
Décréta pour Marie un digne sanctuaire,
Ah! Qu'il s'élève et réponde à nos vœux.

1. Jardin fermé. Symbole de la Conception Immaculée.
2. Jubilé de 1854, 6e Jubilé séculaire.

XIX

O Vierge auguste et puissante patronne,
De nos remparts Labarum protecteur,
Reçois en ce grand jour la royale couronne,
Hommage pur de respect, de ferveur.

XX

Ce riche diadème, ornement de Marie,
Va scintiller au front majestueux ;
Lille, tu fais jaillir pour ta Reine chérie
De la tendresse un trésor merveilleux.

XXI

Quand la ville tripla son périmètre antique
On salua ton empire agrandi.
Aujourd'hui Suzeraine, ouvre ta basilique,
Prête l'oreille à ton peuple attendri.

XXII

Louange à notre Mère, aux accents de l'ivresse
Dans nos murs va renaître une Festivité[1].
Et d'un pieux accord notre hymne d'allégresse
S'apprête à retentir à travers la Cité.

XXIII

Et vous cloches, sonnez, à vos voix réunies,
Que tout chrétien s'empresse à la solennité ;
Répandez dans les airs vos saintes harmonies,
Et proclamez Paix et Fraternité.

1. Vierge proclamée patronne à Lille 1254. On établit alors en l'honneur de Marie une fête dite de la Festivité nouvelle.

XXIV

O spectacle imposant des joyeuses phalanges,
On voit se déployer les drapeaux somptueux,
Hosanna, gloire, honneur à la Reine des Anges.
Que nos chants solennels s'élancent jusqu'aux cieux.

XXV

Cardinaux et prélats, sommités de l'Église,
Vierges, enfants, vieillards, magistrats, pasteurs,
Prennent place au cortège où chacun rivalise,
Et veut en rehausser la pompe et les splendeurs.

XXVI

Heureux sont les témoins de l'insigne merveille,
Dont la grandeur saisit jusqu'au ravissement
De l'Arche d'Alliance, ô peuple de la Treille,
Bientôt va resplendir le saint couronnement.

XXVII

Le ministre de Dieu, le Pontife suprême,
A rendu ce décret, notre âme a tressailli...
Nous verrons triompher la mère qui nous aime,
Avec quel doux transport son choix est accueilli.

XXVIII

Un soleil radieux reflète sa parure
Que jette ses rayons d'or et de diamants ;
Les chemins sont semés de fleurs et de verdure,
Le champ de l'air s'embaume aux vapeurs de l'encens.

XXIX

De la reconnaissance, éloquent témoignage,
Vous venez rajeunir le serment d'autrefois ;
Du filial amour, vous, les précieux gages
Qu'à leur chère patronne ont voué les Lillois.

XXX

Que ton temple naissant, ô noble souveraine,
Puisse échapper à l'injure des temps...
Et qu'il reste à jamais le séjour d'une Reine
Qu'invoqueront ses bien-aimés enfants.

XXXI

De la Treille à longs flots, ô Mère de la Grâce,
Fais en leur cœur descendre de la Piété,
Que du péché rongeur disparaisse la trace,
Qu'ils soient lavés de toute iniquité.

XXXII

Sur la route tends-leur une main protectrice,
Éloigne d'eux tout attrait séducteur,
Si le mal les déchire, alors consolatrice
Verse le baume aux blessures du cœur.

XXXIII

Ne cesse d'affermir jusqu'au fond de leur âme
La foi jurée à ton autorité ;
Ne cesse d'y graver en traits d'ardentes flammes,
Ces mots puissants : Espoir et Charité.

XXXIV

Et le peuple lillois loin d'un charme éphémère,
Par toi conduit dans le juste sentier,
Fera monter au ciel sa fervente prière
Que ton secours daignera fortifier.

XXXV

A ce treillis sacré, source modeste et pure,
Il rafraîchit ses méditations ;
Où le cœur incertain et s'élève et s'épure
Du vice odieux, rouille des passions.

XXXVI

Pour tout mortel la vie est une mer profonde,
Battue hélas, des antans irrités
Où bondit la tempête avec fureur et gronde
Au sein des flots brusquement agités.

XXXVII

Mais, ô tendre Marie, ô bienfaisante Mère,
Apaise-les, sur nous étends ta main,
Sauve et ramène au port notre barque légère,
Vierge clémente, Étoile du Matin.

XXXVIII

Pour tout mortel la vie est une ombre qui passe,
Et moins rapide est le vol de l'oiseau ;
Elle fuit, disparaît sans laisser nulle trace,
Comme l'esquif qu'on voit glisser sur l'eau.

XXXIX

Mais, ô tendre Marie, apparais sur la rive,
Rassure-nous par l'espoir du retour ;
De la Treille répands dans l'onde fugitive
Le doux parfum, ô mystère d'amour.

XL

Pour tout mortel la vie est un triste voyage,
Le sol ingrat, rude, inhospitalier
Marche sans le repos sombre pèlerinage,
Sans la verdure aux deux bords du sentier.

XLI

A la douleur Marie arrache son épine,
De ma montée aplanis le chemin ;
Verse-nous les trésors de la bonté divine,
Sois notre appui, Mère du Pèlerin.

XLII

Accorde ton suffrage à la voix qui t'implore,
Montre-toi favorable à ces vœux d'un pécheur.
Que ton sourire ami soit la brillante aurore
D'une moisson de jours où luira le bonheur.

XLIII

Exauce tes élus, Souveraine de Lille,
Que ta bonté pour eux change l'absinthe en miel.
Sous le joug des bienfaits retiens ta bonne ville,
Sur elle fais tomber l'humble manne du ciel.

XLIV

Ce beau jour de triomphe ouvre une ère nouvelle,
Qui se prolongera chez nos derniers neveux,
Ils sauront par la voix de l'histoire fidèle
D'un entier dévouement l'effort victorieux.

XLV

Ils verront s'élancer avec magnificence,
Les tours de notre temple enrichi de présents ;
Et la crypte agrandie le lieu de sa naissance
Où dormiront en paix les mânes des absents.

XLVI

Et Ville et Basilique unissant leur fortune,
Propager le renom de leur intimité,
Rivales pour le bien, conjurer l'Infortune,
Titres d'un nombre orgueil pour la Postérité[1].

F. Preys,
Officier d'académie. Chef d'institution.
Grand dévot de Notre-Dame de la Treille.

1. Nombre est pris ici dans le sens du qualificatif long.

Telle nous apparaît donc LA TREILLE.

Quoi d'étonnant alors qu'elle soit devenue la synthèse de toute la vie religieuse de la région et qu'un bon nombre de sanctuaires et d'abbayes qui connurent dans le passé une brillante histoire ait condensé naturellement en son sein toute leur richesse historique et religieuse comme un féal hommage à la Reine de l'édifice NOTRE-DAME DE LA TREILLE, patronne du Diocèse de Lille.

Tel est le cas, parmi tant d'autres, de l'abbaye de Sainte-Marie du Mont, ou Notre-Dame de Watten, fièrement campée jadis dans ses remparts et défenses militaires, car c'était une abbaye fortifiée. Or de même qu'à présent pour abriter dans la Treille tous les trésors légués à ce sanctuaire par l'apport des siècles de foi, les promoteurs de cette Basilique en font une véritable merveille d'art gothique, de même jadis les comtes de Flandre, Robert le Frison et Robert II de Jérusalem, vaillants croisés de Terre Sainte, voulurent aussi témoigner magnifiquement leur piété filiale à l'auguste Mère de Dieu. Ils constituèrent donc à cet effet, avec le fondateur Olfride, en ce site unique des hauteurs de Watten, un splendide écrin « Le Monastère de Sainte-Marie du Mont » pour y enchâsser la relique insigne des cheveux de la Sainte Vierge, qu'ils rapportèrent des Croisades et qui fut toujours considérée en ce monastère comme le joyau de son trésor avant de le devenir tel pour celui de la Treille.

Abordons donc l'esquisse historique de cette vieille abbaye médiévale. Le parfum de piété mariale qui se dégage de son illustre passé est si suave qu'il devait naturellement s'assimiler à ce parfum royal qu'exprime la Rose de la TREILLE en l'honneur de sa Reine LA VIERGE CHANCELIÈRE.

BRÈVE ESQUISSE HISTORIQUE DE SAINTE-MARIE DU MONT OU MONASTÈRE DE NOTRE-DAME DE WATTEN

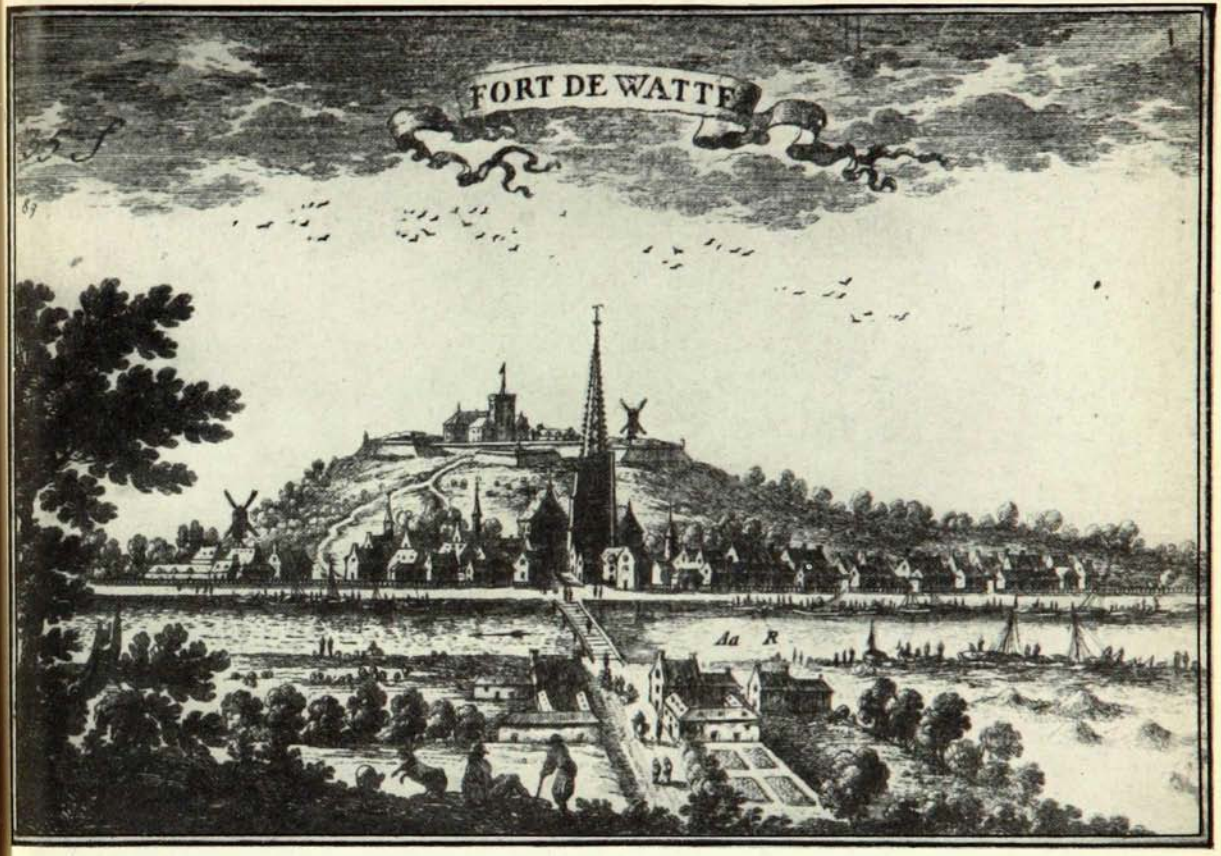

Vue générale de Watten entre 1500 et 1600, extraite d'estampes du temps « *Flandria illustrata* » de Sanderus.

ABBAYE SAINTE-MARIE DU MONT OU MONASTÈRE DE NOTRE-DAME DE WATTEN

Les Origines.

Ainsi qu'il est mentionné dans l'Introduction de ce modeste essai, le XI[e] siècle et toute la période médiévale ont marqué d'un grand essor de foi et de vie monacale toute notre région. Souvent de la Lorraine et du pays Mosan, véritable foyer d'expansion de vie religieuse, on voit sortir des fondateurs de monastères et d'abbayes qui parcourent le pays en vue de leur pieuse fondation.

D'où, nous paraît très plausible alors le récit d'Ebrard (chroniqueur du monastère de Watten, qui vivait en 1072) où il nous dit qu'à cette époque un prêtre étranger du nom d'ODFRIDE ou OLFRIDE, « sorti des limites orientales de la Flandre », arriva à Watten. Il avait parcouru le pays et visité un grand nombre d'établissements religieux, aucun ne lui avait paru présenter une position aussi favorable à ses desseins que celle de Watten.

Toutefois, toujours au dire d'EBRARD, il y avait déjà là un prêtre du nom d'ALPHUME qui desservait une église en l'honneur de saint Riquier, et avait groupé autour de lui quelques anachorètes. Mais

c'est au milieu des broussailles et des arbres, demeure des oiseaux et des reptiles (en si grand nombre, ajoute EBRARD, qu'ils forçaient parfois les solitaires à changer leur habitation de place), que s'écoulait la vie méditative de ces pieux anachorètes.

Parmi ces broussailles on apercevait des colonnes tronquées, des tablettes de marbre brisées, des ruines de toute espèce en quantité si considérable, et la terre recelait des fondations en si grand nombre, certifie le chroniqueur, qu'il regarde toutes ces ruines comme un indice certain de l'existence antérieure d'un établissement gallo-romain en cet endroit.

Or la chronique normande, citée par Dom DEVIENNE (1re partie, page 135), affirme que Watten fut détruit de fond en comble en 880-881 par les Normands et que son emplacement fut longtemps désert (environ 150 ans, ajoute EBRARD), d'où « les broussailles hantées par les reptiles ».

C'est donc bien sur les ruines d'une ancienne ville gallo-romaine que s'élevait parmi ces broussailles l'église Saint-Riquier, desservie par le prêtre ALPHUME et où les habitants d'alentour venaient assister aux offices divins.

Cette église était déjà paroisse puisqu'à en juger par le dire d'EBRARD une dîme y fut établie en 1072.

La chaumière bâtie tout auprès, pour y abriter ALPHUME, recueillit aussi les disciples que sa bonne réputation lui attirait, et EBRARD nous transmet à ce sujet « l'expression de sa reconnaissance pour les soins qu'ALPHUME lui a prodigués ».

Ce prêtre était-il le fondateur de l'église Saint-Riquier, ou, comme se le demande MALBRAUCQ (tome I, page 406, II, page 318), faut-il l'attribuer à ce grand saint lui-même, ce qui laisserait entendre qu'il aurait alors habité les hauteurs de Watten?

Les chroniqueurs antérieurs à MALBRAUCQ : EBRARD et YPÉRIUS ne le disent pas.

Quoi qu'il en soit, ce lieu allait devenir l'endroit choisi par la Providence pour l'établissement d'un monastère de grande importance.

Et de fait, EBRARD (dans MALBRAUCQ, tome II, page 809), constate qu'ODFRIDE s'y établit et y fit venir des chanoines réguliers de Saint-Augustin, très répandus dans toute la Lorraine et le pays Mosan depuis la règle établie par saint CHRODEGAND à Metz.

Il les tira, ajoutent-ils, du monastère de Saint-Gilles près de Liége, d'où, selon toute probabilité, il venait lui-même (limites orientales de la Flandre), ce qui expliquerait ainsi parfaitement la vénération conservée à Watten pour saint Gilles, étranger au pays.

Le premier soin d'ODFRIDE fut de chercher à affranchir le lieu où il voulait fonder son monastère, de la dépendance de l'abbaye de Bergues Saint-Winoc.

Ne se croyant pas assez de crédit pour y parvenir seul, il se décida à réclamer la protection d'un homme puissant du pays, nommé Adam (signale EBRARD « ad quendam majorem provinciae virum »). Il alla donc trouver ce seigneur. Adam et sa femme écoutèrent avec bonté la demande d'ODFRIDE et lui firent la promesse de le servir. A leur sollicitation, les moines de Bergues affranchirent les hauteurs de Watten de toute redevance et dépendance. C'était en 1072.

Le Seigneur ADAM ne crut pas avoir fait assez pour ODFRIDE, car il ajouta encore des dons considérables, en terres, en argent et en ornements pour son église.

De fait le chroniqueur ajoute :

« qu'ung homme de grande religion et vertus, ADAM pour la grande dévotion qu'il avoit à une église située au sommet du mont de Watten ;... à deux lieues de Saint-Aumer, au terroir et domaigne de Cassel, print délibération d'en faire quelque lieu de religion, et y exposer tous ses biens et de sa femme appelée ÈVE, qu'estoit de pareille vocation, pour en faire ung monastère et y assembler frères religieux pour servir à Dieu. »

ODFRIDE qui craignait les vexations des grands (EBRARD « et ne ad incoepta majorum personarum ») sentit le besoin, pour assurer l'avenir de son établissement, de le placer sous la sauvegarde de la double autorité temporelle et spirituelle.

Il s'adressa donc à la comtesse ADÈLE, fille de ROBERT, Roi de France et mère de ROBERT LE FRISON, ce dernier venait d'être reconnu comte de Flandre.

ROBERT LE FRISON approuva facilement les donations nombreuses faites aux chanoines de Watten ; et lui-même à la sollicitation de sa mère y ajouta quelques terres ainsi qu'une dîme dans toute la paroisse de Watten :

« et duas garbas totius parochiae Guatinencis » (EBRARD).

Aussitôt la donation faite, la douairière Adèle vint visiter Watten. Elle y posa avec une grande humilité (EBRARD) la première pierre de l'établissement destiné aux religieux et fit à ce sujet, à plusieurs reprises, des donations importantes.

A l'indépendance temporelle ainsi assurée vint s'adjoindre une sorte d'indépendance spirituelle, vivement recherchée à cette époque par les abbayes et les collégiales.

Aussi la chronique a soin de rappeler qu'à la prière d'ODFRIDE l'illustre seigneur ADAM

« *pour accomplir tant bonne et sainte intention se retira vers l'évêque DROGON, lequel était à Térouenne (Thérouanne). Celui-ci lui presta son assistance, et dédia cette église en l'honneur de saint Nicolas et de saint Ricquier, et la dota de tous privilèges et exemptions de droits épiscopaux.* »

Cette reconnaissance d'affranchissement de la part de l'évêque de la Morinie eut lieu en 1072. Quatre ans plus tard, en 1076, le Pape GRÉGOIRE VII confirmait les libertés et les indemnités du nouveau monastère.

« *Anno Dni MLXXVI, libertate sublimatus est locus iste a Gregorio Papa.* » *Extrait d'un vieux manuscrit de l'abbaye de Watten, contenu dans les archives de l'ex-chapitre de Saint-Omer.*

En 1076, ROBERT LE FRISON, pour remercier le Seigneur de la victoire remportée à Cassel, voulut ajouter à ses largesses et subvenir à l'entretien de trente chanoines du monastère.

La chronique dit en effet :

« *ROBERT LE FRISON et la comtesse ADÈLE sa mère, estant en la Ville de Saint-Aumer, au monastère de Scithiu (depuis saint BERTIN), accordèrent, approuvèrent et confirmèrent au dit prévôt ODFRIDE et à son église, tous les dons de terres, dîsmes, revenus et autres biens donnés à la dite église, les amortissans et augmentans de revenus et privilèges, estant présent le susdit vénérable évesque DROGO, pour ce temps gouvernant l'empire romain Henri quatrième, et la couronne de France, Philippe Ier du nom*[1]. »

1. Toutes ces citations d'*Ebrard*, le chroniqueur du monastère de Watten, nous paraissent sérieuses et authentiques car nous avons pris soin de les contrôler par des documents de première valeur (fond de l'abbaye de Watten) conservés aux archives du département ; par les déclarations de M. *Leglay*, ancien archiviste du département, et par les citations d'autres chroniqueurs contemporains. = *Ypérius* dit à ce sujet « Robertus Friso fundavit monasterium Wastinence

Oui, cette maison de Notre-Dame de Watten-sous-le-Bois, qui paraît d'abord sous le titre de prévôté, puis d'abbaye et à nouveau

canonicorum regularium, in honore Mariae Virginis, ubi prius ecclesiola fuerat Beati Richarii confessoris » = Johannes Yperius, chronicon Sancti Bertini, était le chroniqueur de l'abbaye de Saint-Bertin.

De même LAMBERT d'Ardres (historien des comtes d'Ardres et de Guines au recueil des Gaules, tome II, page 298), dit :

« ob cujus facti mentoriam et memoriam (la mort d'Arnoud) comes Robertus adepto totius Flandriae principatu, in honorem beatissimae semper Virginis Mariae Wattiniensem fabrefacit ecclesiam et Triginta regulariter viventium canonicorum deserviri instituit obsequio ».

Et voici bien mieux, au sujet de tout un terroir qui fut donné au monastère à Loberghe et Holque (rapporte *Ebrard*). Un extrait de l'acte de donation fut établi en 1446 par le conseil du comte de Flandre et une copie de ce vidimus se trouve aux archives du département du Nord, d'où nous avons prélevé l'extrait suivant, grâce à l'obligeance de M. Pietresson de Saint-Aubin, *archiviste.*

Extrait de la copie de l'acte de donation, faite par Robert, fils de Robert de Jérusalem, comte de Flandre, pièce provenant du fond de l'abbaye de Watten, conservée aux archives du Département.

Nous les gens du Conseil de Monsieur le Duc de Bourgogne, de Brabant et de Limbourg, Comte de Flandre, d'Artois, de Bourgoingue, de Hainaut, de Hollande, de Zellande et de Namur.

ordonnés en Flandre certifions à tous qu'il appartiendra nous avoir veu certaine copie collationnée aux Lettres originaux par Maistre Gossuus Lejaunage et Messire Clais Vtenhone, conseillers de nostre D S^ei^ mises oultre en fourme de preuve par les religieux prevost et couvent de l'Eglise de Watenes en certain leur procès à l'encontre des religieux abbé et couvent de St-Bertin à St-Omer de laquelle copie dont les Lettres originales sont en la d^e^ Eglise de Watenes la teneur s'ensuie

« *In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Quoniam fragilitas humanae naturae per elationem superbie et contúmaciam inobedienae per mortem sibi jem finem vite qui si non peccasset vinere poterat sine fine*

Une partie du document est arrachée à cet endroit, et continue pour la suite de façon suivante :

...Dei Patris omnipotentis : Ego Robertus Comitis Roberti Hierosolimitani filius gratia Dei Flandriensimi, Ganuncentium, Tornacentium, Tapuanicentium, Attrebatentium, princeps monarchius Litteris presentibus notificari volo in eis contemporalibus et deinceps succedentibus Bernardum religiose conversationis virum et mutabilis vitae exemplar et speculum fratrum in Ecclesia Sanctorum Nicholai et Richarii in loco qui dicitur Watana Deo canonice militantium prepositum ab eminentia potestatis a Deo mihi tradite cum eisdem fratribus humiliter expetrisse ut eamdem Ecclesiam adhuc rudem adhuc novellam adhuc ex recenti nativitate tenerrimam et nondum Infanciam puericio transgressam ego Puer et primene etatis adolescens in tutelam et patrociniam defensionis me susciperem, ut, ita perveniente et subsequente misericordia Dei utrique crescemus in timore et amore Dei provecta et jueremento

...partie arrachée et illisible...

omnem terram quae vocatur « Mercelane » atque « Goselant » de curte mea apud Lobergam ad vitam fratrum predictorum sustentandam omnem quoque terram de Holcka Oscholcka videlicet et Westholcka cum suis paladibus rogante Johanna Taruanuente...

...suivent des parties illisibles et arrachées...

En tes moing de ce nous avons fait mettre le scel aux causes de la Chambre du Conseil à Gand

de prévôté, évoque un glorieux passé. Les documents sont là, proclamant bien haut la protection et bienveillance des souverains

et ces présentes données au d. lieu de Gand le xxvj jour de juillet l'an 1446 *sur le reply estoit escrit par Messeign*rs *du Conseil estant à Gand signé Wietam avec paraphe les d*es *Lettres scellées du sceau de cire rouge pendant a vue bande de parchemin.*

*Or, M. Pietresson de St-Aubin déclare que la copie de cet acte de donation est un authentique du XVIII*e*, reproduisant le vidimus de* 1446.

...Quant à la liste nominative et chronologique des Abbés et Prevosts de Ste-Marie du Mont, elle n'est ni complète ni toujours exacte dans les écrits parus à ce sujet dans les Bulletins de l'Union Faulconnier, des Antiquaires de la Morinie et du Comité Flamand. De part et d'autre les auteurs ont ignoré certains manuscrits précieux qui rendent leurs notices sur l'abbaye de Watten imprécises : telle : « *le Monastère de Watten* » *par l'abbé Harrau (Bulletin de l'Union Faulconnier), beaucoup trop rudimentaire,*

telle « *la Notice historique sur Watten* » *par Alexandre Hermand, ancien secrétaire des antiquaires de la Morinie, incomplète comme il le reconnaît lui-même à la page* 142 *de sa notice.*

Tous deux citent Ebrard et puisent la trame de leur notice dans ce chroniqueur du Monastère « Chronicon Monasterii Guatinencis ». *Mais Hermand ignora une autre source, retrouvée par l'un de ses concitoyens, M. Courtois dans cette ville et bibliothèque de St-Omer,* « Annales Ecclesiae Watinensis per praepositos distincti », 2 *volumes in-*8°, *caractères du XVI*e *siècle. Toutefois cet ouvrage bien qu'important ne nous paraît cependant pas encore complet puisqu'il s'arrête en* 1578 *et omet Philippe De Lannoy qui fut bel et bien Doyen et Prévôt à l'abbaye de Watten. De fait, grâce à la compétence et obligeance de M. Pietresson de St-Aubin, conservateur actuel des archives au Département du Nord, nous avons pu voir et consulter un authentique au sujet de Philippe de Lannoy, doyen et prévôt à Watten qui traite de la résignation de la charge de l'abbaye de Ruisseauville dont ce Philippe de Lannoy était abbé.*

D'autre part, l'histoire de Watten par M. Duchet, instituteur primaire à Watten, est un simple aperçu de l'histoire civile de la localité au cours des siècles.

Par contre il existe un ouvrage très solide de M. Gamblin, originaire de Watten, bâtonnier des avocats de Dunkerque, intitulé « Passé militaire de Watten » *par Henri Claerebout, contrôleur général de l'armée et Gabriel Gamblin, bâtonnier des avocats à Dkq = (Union Faulconnier, XXX,* 1933*).*

Cet ouvrage qui remonte aux sources est abondamment émaillé de citations puisées aux textes et originaux contemporains. Il nous paraît le plus sérieux que nous connaissions et qui ait été écrit sur l'histoire militaire de Watten, et nous y renvoyons volontiers ceux qui font de la recherche historique sur Watten. Ils y trouveront un document de réelle valeur, rédigé avec un souci évident et constant de critique historique.

Mais comme l'indique son titre « Le Passé militaire de Watten » *n'aborde pas le côté religieux. Nous avons donc entrepris ce travail à la gloire de Notre-Dame, patronne du monastère, sous son vocable de Sainte-Marie du Mont, et aujourd'hui du diocèse de Lille sous le vocable de Notre-Dame de la Treille.*

Sans cesse, nous sommes remontés aux sources, en sorte qu'après avoir consulté « Praepositi Watanenses » *dans Malbraucq de Sanderus :* « Flandria illustrata » « Series abbatum seu praepositum monasterii Wattinensi » *dans* « Gallia christiana », *t. III, p.* 1725. « Chronicon Monasterii Guatinencis » *d'Ebrard dans Martène et Durand* « Thesaurus novus anecdotorum ». « Annales Ecclesiae

Pontifes et des princes de l'église, la libéralité des comtes et des comtesses de Flandre et la générosité des nobles seigneurs du pays.

Watinensis per praepositos distincti » *dans* « Annales et privilèges de la dite Église ». « Catalogue des Prévosts de l'Église conventuelle de Notre-Dame de Watène » *ès confins de Flandre Occidentale sur la rivière d'Ah, diocèse de Saint-Aumer et châtellenie de Cassel de* Loys Bresin dans Miscellanées *Asserus, Balderius, Sigebertus, Yperius, Vredius, Foppens, Surius, Hariulphe, Grammaye « Antiquitates Flandriae* p. 185, *d'Oudegherst, Gemblacenis, et Hugo Floriacenis ainsi que Coussemaker.*

Nous avons acquis la conviction, que si l'esquisse historique du monastère de Watten a une base sérieuse, authentique dans Ebrard né en 1055, *chanoine en cette abbaye de chanoines réguliers de Saint-Augustin, et chroniqueur du dit monastère : tout le passé de cet établissement n'est pas cependant relaté par ce seul chroniqueur.*

Il doit être complété par les « Annales Ecclesiae Watinensis per praepositos distincti » (ouvrage venant de l'abbaye de Watten) ainsi que par le catalogue des « Prévosts de l'Église conventuelle de Notre-Dame de Watène » de Loys Bresin, custos de l'église du monastère de 1542-1574. *Ces trois authentiques sont du plus grand intérêt pour notre esquisse, car ils émanent de religieux qui ont vécu au monastère, en connaissent son passé et sont bien placés pour nous en transmettre l'histoire. De par ailleurs, nous avons eu toutes les confirmations satisfaisantes dans les autres chroniqueurs contemporains précités.*

Enfin c'est en remontant à ces sources que nous avons eu le bonheur de découvrir, dans Ebrard, *le récit du miracle éclatant dont fut favorisé, à l'origine même de l'abbaye, l'un de ses premiers religieux, le chanoine Tamard, paralysé pendant de nombreuses années, et guéri par saint Donatien à Bruges. Miracle oublié et même complètement ignoré de nos compatriotes à Watten. (Cf. le récit du miracle ci-joint).*

Ainsi que dans Loys Bresin *ces détails si intéressants sur ce grand prévôt de l'abbaye « Robert de la Magdeleine », grand admirateur de Jeanne d'Arc et ami intime de « Jean Brehat », ce dominicain qui revisa le procès de Rouen, le cassa au nom du Pape Calixte III et réhabilita notre héroïne nationale.*

REMARQUE.

Le lecteur sera peut-être surpris de nous voir employer tantôt le terme de prévôt, tantôt celui d'abbé pour désigner les supérieurs de l'établissement religieux de Watten, de même que le mot de monastère ou d'abbaye pour ce même édifice.

C'est, qu'en vertu d'une coutume établie depuis le VII[e] siècle jusqu'au XIII[e], on attribua le nom de monastère à toutes les communautés, comme nous en avons une foule d'exemples, entr'autres *ceux* des chapitres de Saint-Omer, Arras, Cambrai. Alors on donna également le nom d'abbés aux supérieurs des chapitres ou collèges réguliers de chanoines. Ainsi l'on voit les prévôts de Watten recevoir le nom d'abbés, BERNOLD en 1100 (MALBRAUCQ, t. II, page 888 et t. III, page 700) et MANASSÈS en 1142 (DUCHESNES, de la Maison de Guines, page 92), mais ce qui prouve évidemment que les deux titres leur étaient indifféremment attribués, c'est cette expression d'institution de l'évêché de Saint-Omer en 1560 : « abbas seu etiam præpositus monasterii Watenensis ».

BIENVEILLANCE DES PAPES

Après Grégoire VII : (« qui approuva et confirma ledit monastère de chanoines réguliers sous la règle de saint Augustin ») — dit la chronique — il faut citer Urbain II, Pascal II, Calixte II, Honorius II, Innocent II, Lucius II, Alexandre II, Clément III et Nicolas II, Alexandre III, Clément III et Nicolas III qui interviennent également en faveur du même établissement.

BIENVEILLANCE ET LARGESSES DES ÉVÊQUES DE THÉROUANNE ET D'ARRAS

Drogon, à la requête d'Odfride et du noble seigneur Adam concéda à cette église monacale plusieurs privilèges et amortissements épiscopaux ; il confirma aussi les donations faites aux religieux. A sa suite, il faut ranger parmi les protecteurs du monastère Hubert, Gérar, *Jean*[1], Milon, Désidérius ou Didier, *Lambert*[2], Adam Pierre qui furent tous évêques de la Morinie ou d'Arras (Sanderus).

LIBÉRALITÉS ET DONS DES COMTES ET COMTESSES DE FLANDRE

On doit signaler d'abord la pieuse Adèle, douairière de Flandre, qui abandonna (d'après « Meyer ») au monastère la cense, terre et seigneurie de Ballenbez (Ballinbergue), en la paroisse de Péene, au terroir de Cassel. D'aucuns attribuent cette donation à son

1 et 2. Jean et Lambert, évêques de Thérouanne et d'Arras étaient tous deux d'anciens chanoines de Saint-Pierre à Lille, restés très dévots à Notre-Dame de la Treille (Malbraucq).

fils, le comte de Flandre, Robert le Frison, qui voulut bien entretenir à ses frais trente chanoines. Ce don princier ajouté à tant d'autres, les travaux d'agrandissements qu'il fit peut-être exécuter à l'église, la confirmation, l'amortissement des legs et propriétés, l'immunité de certaines redevances attribuées aux religieux, lui ont valu le titre de fondateur du monastère que certains lui ont assigné (Ypérius)[1].

Robert II de Jérusalem, fils du Frison, ne fut pas moins libéral que son père ; il se plut à visiter Watten et, en l'an 1093, il donna au monastère le comté d'Holques et « la petite Holques » ainsi que les terres de la paroisse de Saint-Pierrebrouck et Capelle. Son épouse, dame Clémence, fille de Guillaume Tête Hardi, duc de Bourgogne, du consentement de son mari abandonna en faveur des religieux la terre et seigneurie de Prédembourg en Grande Synthe sur les dunes de la mer entre Gravelines et Dunkerque. Robert II enrichit l'église abbatiale de précieuses reliques, et donna ordre à la comtesse Clémence de la faire consacrer de nouveau en l'honneur de la Sainte Vierge.

Cette cérémonie, présidée par *Lambert*[2], *évêque d'Arras*, le siège de Thérouanne étant vacant, eut lieu le 8 octobre 1097, en présence de la princesse et dans tout l'appareil habituel à ce genre de cérémonie.

Après Robert II, les annales du monastère citent encore, parmi les principaux bienfaiteurs, Mathilde de Flandre, femme de Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, Baudouin à la hache, comte de Flandre, et son successeur Charles de Danemarck (saint Charles le Bon mort en 1126, dont l'autel se trouve à la Treille),

1. Une copie de cet original se trouve aux archives : Cf. ci-dessus, p. 38.
2. Lambert, ancien chanoine de Saint-Pierre et Notre-Dame de la Treille.

fils d'une sœur de Robert le Frison, qui donna une partie du bois que possédèrent les religieux. *Thierry d'Alsace*[1], *comte de Flandre*, est considéré comme le second fondateur et le restaurateur de la maison des Augustins à Watten. Il l'enrichit de dons considérables : en 1137, il exempta la prévôté de la juridiction de la cour féodale du district, lui concéda la plus grande partie du bois près du monastère, et il y reçut la sépulture en la chapelle de Saint-Adrien. Son épouse, madame Jéhanne Aisnée, fille du duc Arthus de Bretagne, lui fit élever un mausolée en marbre, détruit par les gueux à la fin du XVI^e^ siècle. Le comte Philippe d'Alsace, fils de Thierry, confirma, par diverses chartes, les privilèges des religieux et leur attribua, entre autres donations, dix-sept mesures de terres près du nouveau Dam, avec le tiers de la dîme de Zuytpéene.

La chronique du monastère a inscrit aussi parmi ses bienfaiteurs, Marguerite d'Alsace, épouse de Baudouin de Hainaut, qui posséda pendant trois ans le comté de Flandre, et Robert de Cassel, qui reçut le pays en apanage (1320-1327). Robert mourut à Watten et y reçut la sépulture[2].

GÉNÉROSITÉ DES NOBLES SEIGNEURS

L'exemple donné par les comtes de Flandre, par les évêques de la Morinie, fut imité par la noblesse du pays. Au XI^e^ siècle, Jean, avoué d'Arras, et sa femme Ermentrude donnèrent à l'abbaye

1. Lambert et Thierry qui enrichit la collégiale de la Treille, voyant les chanoines de Watten si dévots à Notre-Dame de Watten, leur révélèrent toute leur piété filiale à la Vierge chancelière et sa renommée à Lille.

2. En Wastène au milieu du chœur est une tombe du marbre poli, dessus ung homme couché, armé de haubergerie — le tout d'albâtre, il porte sur lui un grand écu de Flandre à la bordure endentée — avec une épitaphe — Vredius, p. 226.

deux cents arpents de terre labourable, dans les paroisses de Stéene, de Pitgam et Armboutscappel. Gilbode de Flètre, chevalier flamand, fit don de vingt arpents de terre, — sis dit : Thiggabusco — Arnould, comte de Guines, Guillaume, châtelain de Saint-Omer, seigneur de Faucquemberghe, qui, en 1326, octroya aux religieux la pêcherie de « l'évêque des innocents » dans les eaux de l'Aa. Parmi tous ces bienfaiteurs des Chanoines wattanais il faut citer aussi

LES SEIGNEURS DE WATTEN

La chronique du monastère les cite tout particulièrement sous le titre « d'Insignes bienfaiteurs de l'abbaye ».

A signaler d'abord :

Les **« De Watten »**, premiers seigneurs du lieu, très dévots à Sainte-Marie du Mont. Ils regardaient leur famille comme le « fief marial ». Aussi les voyons-nous nombreux au service direct de la sainte Mère de Dieu. Un Arnould de Watten était chanoine à l'abbaye en 1145 et 1174 (Duchesnes, p. 96 et 125). Un Guillaume de Watten, également ecclésiastique, assiste à une grande translation de reliques à Bergues Saint-Winoc en 1220. Un Jean de Watten, prêtre en 1259, est mentionné aussi dans les archives du temps.

Avec les autres familles comme les **D'Haverskerque,** il faut également mentionner tout spécialement comme bienfaiteurs insignes les **De Mérode, De Monaco, D'Isenghien, De la Viéfville,** successivement seigneurs de Watten, qui maintinrent les traditions de dévotion mariale dans la population et favorisèrent beaucoup l'abbaye de Watten.

CURES A LA COLLATION DE LA PRÉVOTÉ

Le prévôt de Watten avait droit de collateur (droit de nomination) aux cures qui suivent : Locres (Belgique, diocèse d'Ypres) Watten ; Holques, Elny (doyenné de Bomy), Guinegate ; Bryas et Huqueliers (secours) ; Rock ou Toch et Polinchove (secours) ; Rubrouck ; Wulverdinghe et Volkerinchove, Millam, Looberghe, Eringhem, Stéene, Oost-Vleteren et West-Vleteren, en Belgique.

LISTE NOMINATIVE DES PRÉVOTS ET ABBÉS

I. — OLFRIDE (1072-1079), premier prieur de l'église Saint-Nicolas et Saint-Ricquier. Meyer rapporte dans ses annales qu'Olfride voulut substituer au culte de saint Ricquier le culte de saint Nicolas, mais les paysans ménapiens qui venaient tous les ans en pèlerinage au sanctuaire de Saint-Ricquier s'y opposèrent formellement. C'est probablement pour cette raison que l'église abbatiale apparaît à cette époque sous le double patronage de « saint Ricquier et de saint Nicolas ». Plus tard elle fut placée sous le patronage de la Sainte Vierge, Olfride « après avoir grandement amplié ledit lieu de possessions et édifices et gouverné très prudètement (prudemment) l'église l'espace de sept ans », ennuyé par quelques tracasseries, donna sa démission en 1079 et se retira à Gand, où il mourut en 1085 [1].

II. — ALLUIN *(Alias)* ALPHUME *(Alfunnius)* [2], 1079-1088, chantre ou chapelain du temps d'Olfride, fut second prévôt de cette église. « C'est sous sa gouvernance que le monastère fut accidentellement détruit par un incendie la veille de l'Ascension 1081 ». Les bâtiments consumés par le feu venaient à peine d'être restaurés et réparés, quand cette année même, 24 décembre 1081, ils furent démolis et ruinés par « ung très horrible vent » dit la la chronique. Alluin fut à la tête de la communauté pendant neuf ans et décéda en 1088 « à dater l'an à la Circoncision ».

1. En quittant son monastère en 1080 Olfride en remit l'administration entre les mains d'Alphume.

2. C'est à l'occasion de sa nomination à la charge de prévôt qu'il est fait de nouveau mention de ce chapelain, touchant lequel l'histoire était restée muette depuis l'arrivée d'Odfride.

Tout fait présumer qu'il s'était rangé sans opposition parmi les chanoines réguliers de Watten dont le chroniqueur Ebrard faisait aussi partie.

VUE DE L'ABBAYE FORTIFIÉE DE SAINTE-MARIE DU MONT OU MONASTÈRE DE NOTRE-DAME DE WATTEN.

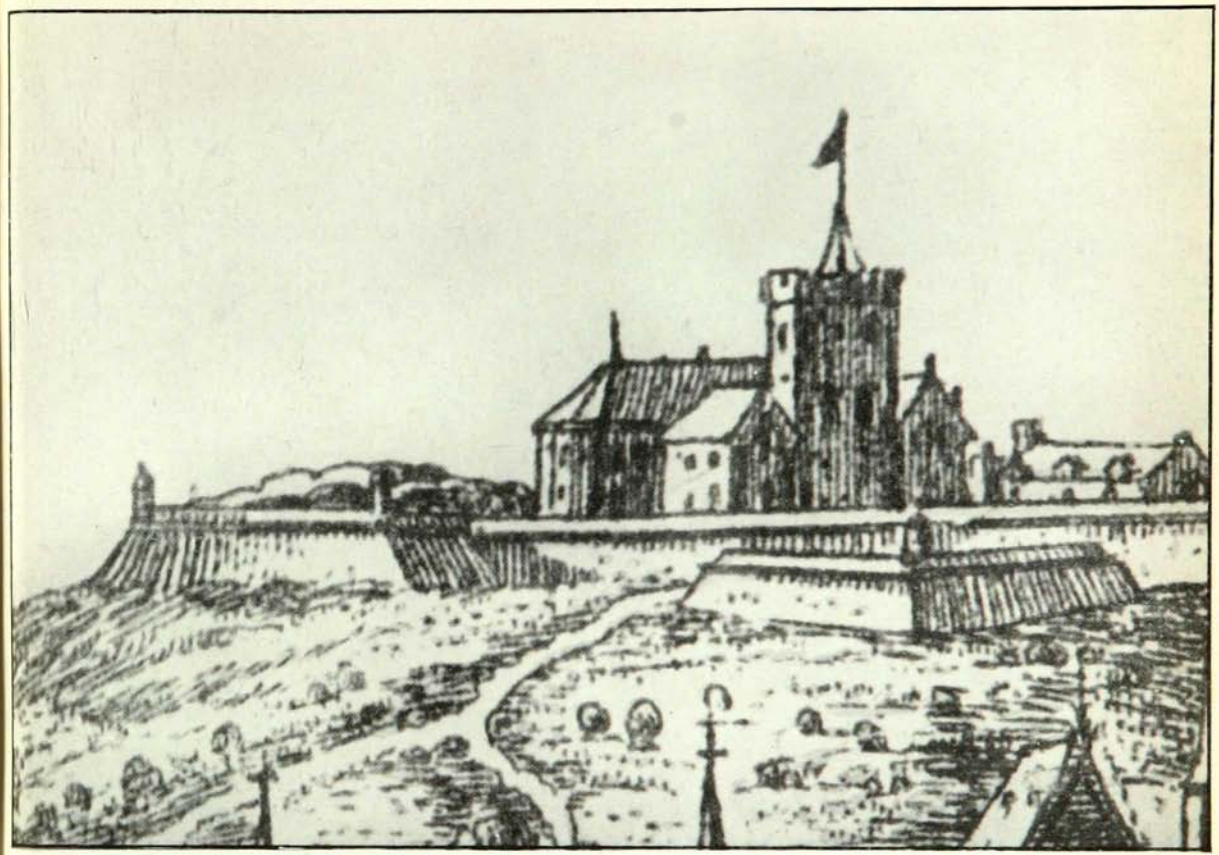

Cette abbaye, fondée en 1072 par Odfride, restera jusqu'en 1560 sous la juridiction de ses prévôts ou abbés.
En 1560 une bulle papale en donne la commende à l'évêché de Saint-Omer.
Elle abritera ensuite des jésuites anglais et enfin les Prêtres de la Mission anglaise.
Hélas! en 1769, Marc-Hilaire de Conzié, devenu par arrêt du Parlement de Flandre, seul propriétaire du monastère, fit jeter bas tous les bâtiments, la tour exceptée. Avec les matériaux des démolitions, il se fit construire une maison de campagne.

Ci-contre photographie de la célèbre relique des cheveux de la Très Sainte Vierge Marie, actuellement propriété du trésor de Notre-Dame de la Treille à Lille, et dont le monastère Notre-Dame de Watten fit l'acquisition sous le successeur direct d'Alluin (2e abbé du Prévôt), c'est-à-dire sous le gouvernement de Bernold ou Bernard (3e abbé du monastère) qui gouverna le dit établissement de 1088 à 1114, grâce à la générosité du comte de Flandre, Robert II de Jérusalem, et de son épouse, Clémence, sœur du Pape Calixte II, comtesse de Flandre.

Robert II de Jérusalem, comte de Flandre, en croisade (avec son armée) en Terre Sainte, obtint aussi une partie du corps de saint Mathieu, apôtre et évangéliste, et de saint Nicolas, évêque de Myre, dont il fit également don et présent au monastère Notre-Dame de Watten, par les soins de son épouse, la princesse Clémence, comtesse de Flandre.

III. — BERNOLD *ou* BERNARD (1088-N. S.-1114). Bernold fut le troisième prévôt. Il se rendit à Rome avec Jean, abbé de Saint-Bertin, lors de l'élection du pape Urbain II (Odon, 12 mars 1088) et assista au concile de Reims. Diverses missions nous prouvent toute l'estime et la considération dont il jouissait. « Au temps duquel, dit la chronique, Robert, comte de Flandre, second du nom, qui estoit en voiage (voyage) de la terre sainte avec son armée passa au pays de Apulée ou Pouille (Italie Méridionale). Au devant de lui se trouva Roger, duc de Pouille, qui avait épousé Adèle, reine douairière de Dace (Danemarck), sœur au dit Robert, quy luy offrit de grands dons et présents, tant d'or et d'argent, comme aussi choses de grande estime et richesses, lesquels tous refusa, ains (mais) seulement lui requit d'avoir aucuns (quelques) saints reli-

quaires, qui pour lors estoient en sa possession, ce que littéralement accorda et, de fait, lui fit présents de certains cheveux de la Vierge Marie, lesquels en grand honneur gardoit, aussi de quelque partie du corps de saint Mathieu, apôtre et évangéliste, et du corps de saint Nicolas, evesque de Merre (Myre) ; lesquels saints reliquaires ledit comte Robert par authentiques messages envoia à dame Clémence, comtesse de Flandre, son épouse, commandant que iceux tant dignes reliquaires fussent honorablement et magnifiquement posés en l'église de Watene, dessus mentionnée. En outre, ordonna à icelle Clémence sa compaigne faire de nouveau dédier et consécrer la dite église de Waténe en l'honneur de la Vierge Marie.

Et à raison que pour lors l'église de Thérouanne estoit vacante, Manassès, archevêque de Raims (Reims) manda à Lambert, evesque d'Arras, homme vertueux et de grande religion, soy transporter à Waténe et consacrer la dite église, ce que le vénérable évêque fit, la consacra et dédia, en l'honneur de la Vierge Marie. VIII[e] jour d'octobre, l'an mil nonante sept (1097) à laquelle solempnité, assistèrent icelle Clémence comtesse de Flandre, Baudouin, son fils, l'Abbé et religieux de Saint-Bertin, avec le corps de saint Folquin, évesque de Térouenne, les chanoines de Térouenne, avec le corps de saint Aumer (saint Omer) évesque de Thérouenne, lesquels saints corps furent apportés au dit lieu, à la requeste d'icelle Clémence. A cette solempnité assisté si grande multitude de peuple que c'étoit chose esmerveilable (merveilleuse). » — Bernold mourut probablement en 1114. Dans une charte de donation de Robert II à la prévôté de Watten, Bernold est qualifié « religiosae conversationis virum et mutabilis vitae exemplar et speculum ».

A noter qu'il fut chargé avec Jean, abbé de Saint-Bertin, Gérard

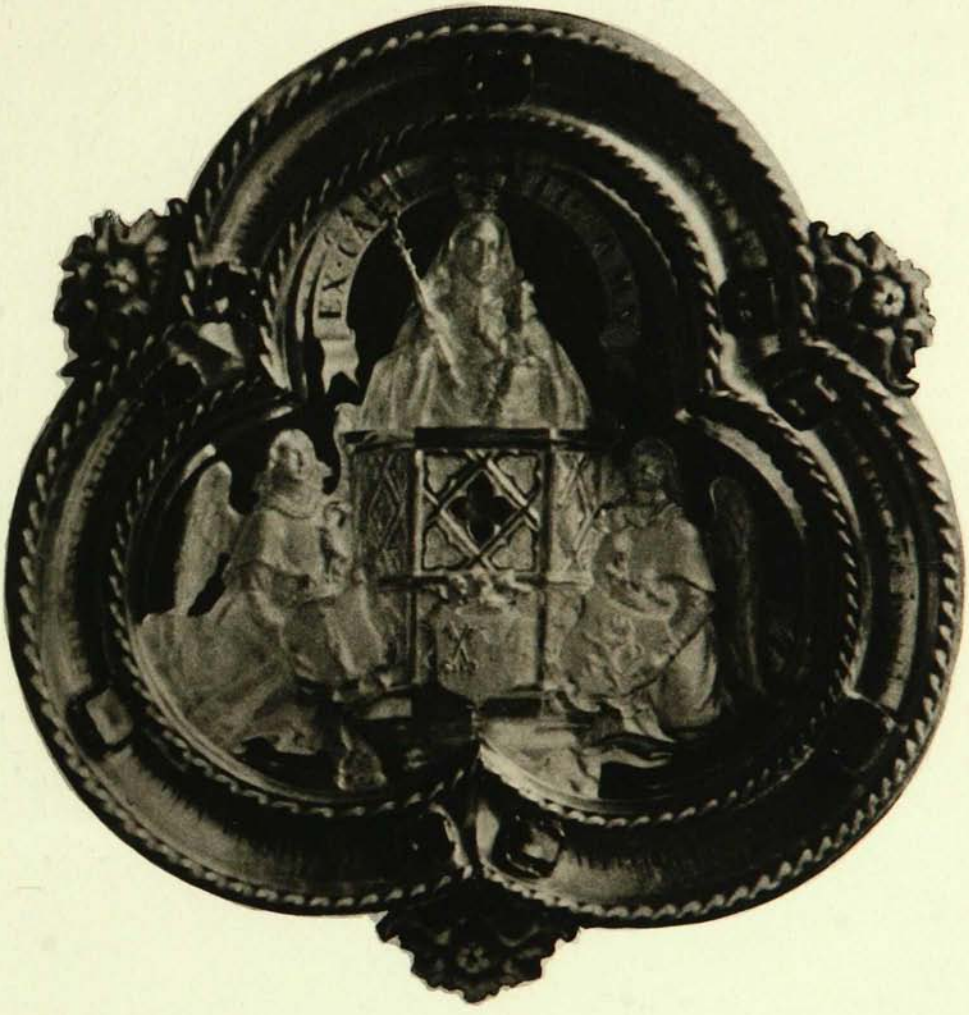

Cette relique insigne des Cheveux de la Sainte Vierge est exposée à l'autel absidal de la Treille, aux grandes fêtes. Habituellement, vu le prix inestimable du Reliquaire et de son précieux contenu elle est enfermée dans le Trésor de la Treille.

abbé de Ham et Arnould, prévost du chapitre de Saint-Omer, d'une mission fort délicate et exigeant une grande prudence. Revêtu avec ses collègues de l'autorité du concile de Reims auquel le clergé de Flandre avait porté ses doléances, il alla avec eux trouver le comte de Flandre, Robert le Frison (1092) qui, à l'occassion du carême, s'était retiré dans l'abbaye de Saint-Bertin, abandonnant pour un moment le soin des affaires publiques. Ils ne purent d'abord vaincre la résistance du comte. Robert voulait conserver le droit ancien des comtes de Flandre, tombé en désuétude et rétabli par lui, de succéder aux biens meubles des ecclésiastiques (jus spolii, droit de dépouille). Bernold et ses compagnons menacèrent Robert de jeter l'interdit sur toutes ses terres. Alors le comte s'humilia ; il promit pour lui et pour ses successeurs que jamais sa prétention ne serait renouvelée. Ces différentes missions démontrent la considération dont jouissait le prévôt de Watten. Revenu du concile de Reims, Bernold eut encore d'autres occasions de se produire au dehors ; il fut chargé avec le prévôt de Saint-Omer, Otger, d'officier aux obsèques de Jean I^er^, abbé de Saint-Bertin, pour lesquelles on déploya la plus grande magnificence (1095). Deux ans après, il fut fait à Watten, comme dit plus haut une cérémonie imposante et toujours très célèbre dans le moyen âge ; c'était celle de la dédicace de l'église du monastère. Lambert, évêque d'Arras, fut chargé de présider à la fête religieuse. L'éclat en fut relevé par la présence du comte et de la comtesse de Flandre, Robert II et Clémence, qui protégeaient spécialement le prévôt Bernold et ses chanoines. Une multitude immense y accourut et tous les religieux des communautés du voisinage, escortant les châsses (fiertes) de leurs saints fondateurs ou protecteurs, augmentèrent la solennité. Les fêtes de dédicace, qui remontent à la plus haute

antiquité et qui, dans la religion chrétienne, commencèrent à être célébrées solennellement, au temps de l'empereur Constantin Ier, étaient, à la fin du XIe siècle, en leur plus grande vogue ; les peuples n'en avaient guère d'autres. C'est du retour annuel dans toutes les paroisses de ce jour commémoratif, auquel on fixa les faires (fiestes) et plus tard (fêtes) que s'est formé, par corruption, le nom de ducaces (en flamand kermesses) réglées en dernier lieu par l'autorité civile. Après Bernold, les prévôts de Watten se succédèrent assez rapidement.

IV. — ARNOULD *remplaça Bernold en* 1109 et ensuite un Doyen du nom de Gauthier aida le prévôt Arnould, (cité comme prévôt par Malbraucq et Sanderus.)

V. — BERNOLD II paraît bientôt à sa place jusqu'en 1128. Celui-ci souscrivit en 1114 à une charte donnée pour l'église de Saint-Bertin. Au commencement du XIIe siècle de grands malheurs pesèrent sur le monastère de Watten. Nous ne savons ni quelle fut leur nature ni quelle cause les produisit. Sa destruction paraît avoir été si complète que le comte Thierry d'Alsace, qui le rétablit en a été regardé par quelques auteurs comme le premier fondateur. THIERRY, restaurateur de ce monastère, lui fit des dons assez considérables et lui octroya de beaux privilèges. Par un diplôme de l'année 1137 il exempta la prévôté de la juridiction de la cour féodale du district (Ebrard et d'Oudeherst, p. 128).

Dès cette époque, Watten commençait déjà à prendre quelque renom comme lieu de pèlerinage. C'était de saint Gilles, le patron de la paroisse, que l'on y sollicitait le soulagement à ses maux. Ce saint avait alors un autel particulier dans l'église du monastère,

placée sous l'invocation de la Vierge Marie ; mais lorsqu'une église fut élevée sous le patronage de la prévôté pour servir de paroisse à la ville formée auprès du monastère, le culte de saint Gilles y fut porté et resta commun aux deux églises.

La bonne réputation de ce monastère engagea vers 1131 Baudouin à la barbe, seigneur de Licques, partant pour la Terre Sainte avec ses quatre fils, à placer sous sa dépendance les chanoines établis à Licques par son père, mais par le conseil de Milon, évêque de Térouane, ce seigneur changea de pensée. Il obtint le consentement des chanoines de Watten et convertit la fondation paternelle en un monastère de Prémontrés.

VI. — MANASSÈS *tenait la prévôté en* 1128 et encore en 1154. C'est sous Manassès, nous dit Hermand, que se produisit le miracle en faveur du chanoine Tamard de l'abbaye de Watten. Ebrard affirme qu'il eut lieu en 1088, donc sous Bernold. Mais c'est à l'époque de Manassès et sous le successeur de Manassès qu'il fut inséré dans d'autres chroniqueurs (Ypérius, etc...)

Miracle opéré sur un religieux de Watten, guéri par saint Donatien, de sa maladie
Extrait de *Chronicon monasterii Guatinencis*.

Les miracles que les saints accomplissent, soit pendant leur vie ici-bas, soit après leur mort, par la vertu de leurs ossements, nous rappellent tous les jours les mérites de leur vie terrestre et nous invitent à gagner les joies augustes de la céleste patrie où eux-mêmes ont été admis. Ils y vivent heureux, ils sont dès maintenant réellement citoyens de la Jérusalem éternelle ; et s'ils viennent encore maintenant visiter les hôtes de notre malheureux séjour appelé à la ruine, ils n'en gardent pas moins le contact spirituel avec le ciel, seul lieu où l'on trouve le repos véritable. Ils montrent bien, en effet, en exauçant les prières qu'ils peuvent obtenir de Dieu, ce que les hommes leur demandent, s'ils ne jouissaient pas là-haut du bonheur éternel ; ils n'auraient pas ainsi le pouvoir de combler ceux qui les implorent.

Confiant en cette cohorte composée à la fois d'anges et d'hommes le Christ,

roi de toutes les nations (suivant les volontés de Dieu, qui exige que son corps, c'est-à-dire son Église, soit bien gardé et vigilamment protégé des embûches de l'Esprit malin) le Christ grâce à ces moniteurs, suivant la prédiction du prophète, rassemble ses brebis, le moniteur doit ramener celles qui s'égarent, réparer les liens brisés, relever les faibles, protéger celles qui sont bien grasses et en bon état.

Parmi ces nombreux saints, qu'il a glorifiés de façons si diverses, Dieu en a choisi un pour l'envoyer à notre population de gens de mer : il fut Donatien, chef fidèle de son troupeau, modèle de vie frugale, interprète des prières, aimable et généreux pour tous, soulageant les maux, parfait dans l'accomplissement de son ministère et garant très saint du salut éternel.

Ce n'est pas seulement dans les lieux où le trésor de son vénérable corps est conservé que ses vertus éclatent, mais très souvent il a accompli des miracles hors des limites de son territoire, s'ils ont été ensevelis dans l'oubli ; c'est moins à cause du manque d'écrivains *que par coupable préoccupation des choses de la terre*, qui n'est certes pas selon l'esprit de Jésus-Christ.

Ce sont les faits mémorables de ce saint que, avec l'aide du Saint-Esprit, nous nous proposons de transcrire ; nous savons qu'ils ont été accomplis dans notre monastère de Watten, il y a trois ans, par notre patron. Nous espérons qu'il nous accordera le talent de la parole lui qui sait en rendre l'usage.

Entre la Lys et les rivages de Flandre se trouve un pays appelé Ménapia, ses habitants sont désignés par les historiens par le terme général de Ménapiens ; c'est une race ancienne, dure, que les Romains eux-mêmes ne purent dompter. On ne trouve aucun sang étranger mêlé à cette race ; elle tire son origine du pays qu'elle habite encore maintenant. Ils étaient autrefois en lutte, chaque partie ayant ses places fortes, on a appelé des deux noms utilisés à l'origine les habitants de ce pays, soumis aujourd'hui à une autorité unique ; les Calètes et les Bataves. Le pays s'étend en longueur de l'Est vers l'Ouest où il rencontre le cours du fleuve, Enula, qui le termine de ce côté. S'élevant des rives de l'Enula (Aa), une pente douce aboutit à un mont d'une élévation moyenne, d'où l'on descend vers l'Est par une faible déclivité ; au Nord et au Sud le mont s'abaisse de façon plus abrupte. Il est couvert de bois et de pâturages tellement riches en légumes de toutes sortes que, si quelque habitant n'y cultivait pas de plantes utiles, qu'il le veuille ou non, il y pousserait des plantes sauvages avec une telle luxuriance que ce serait comme une preuve de sa paresse! De plus il est exposé à des vents si heureux que le mauvais air ne peut pas y demeurer. D'autre part, il est aisé de voir comme ce lieu fut fréquenté autrefois : les routes publiques et royales qui y aboutissent en sont un témoignage : l'une venant de l'Est arrive jusqu'à nous, l'autre dirigée vers la Bretagne se termine, du côté de l'Ouest, à l'Océan. Sur ce mont, où jadis, selon

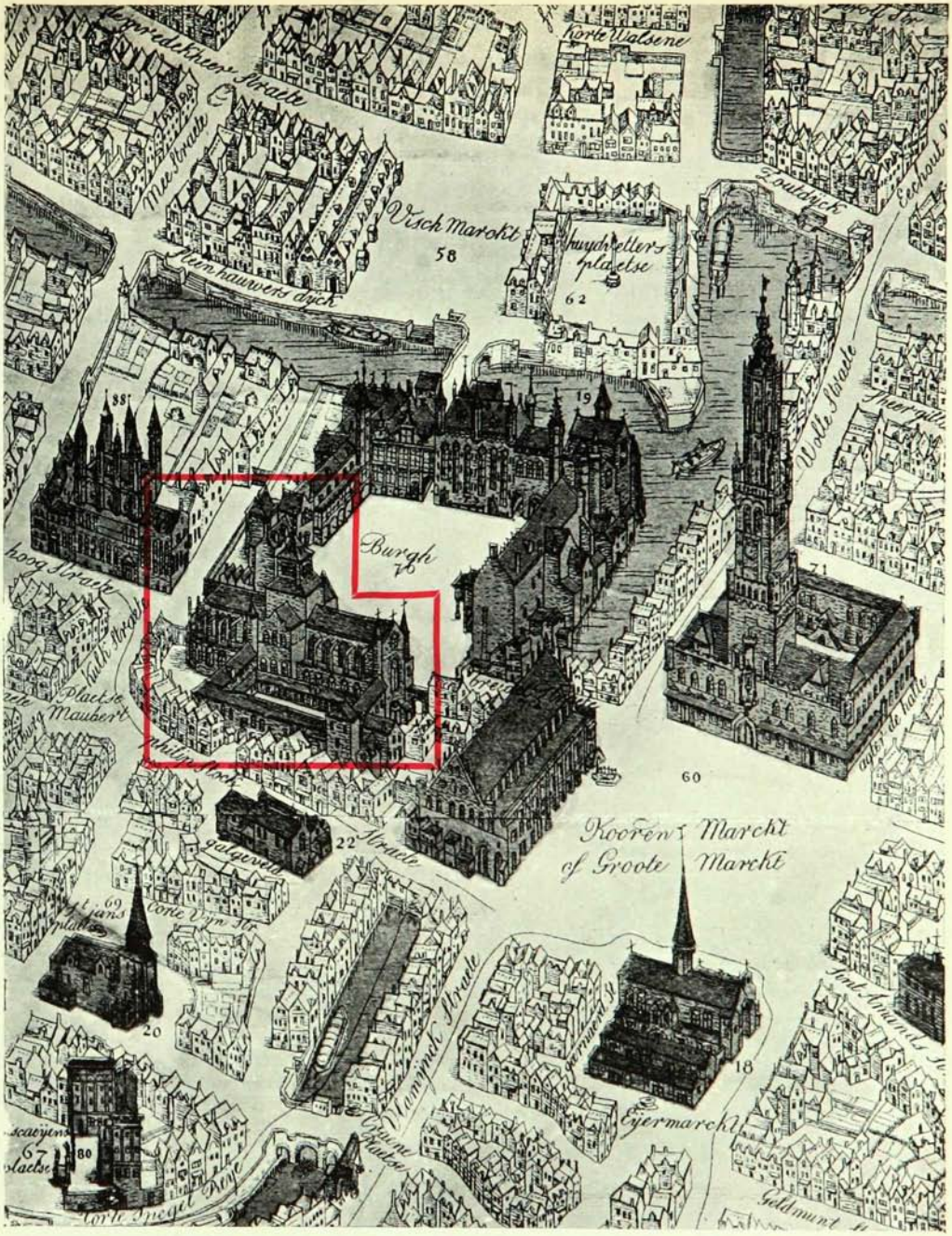

Aspect de l'église de Saint-Donatien, détruite à la Révolution française et qui faisait partie jadis de cet ensemble.

C'est là qu'eut lieu le miracle en faveur du religieux de l'abbaye de Watten, le chanoine Tamard en 1088.

les historiens, était installée une colonie Batave se dresse de nos jours notre communauté de Watten, fondée entièrement par un religieux de nom d'Odfrid. Ses bienfaits se firent sentir dès son arrivée parmi ces hommes durs et peu civilisés, chez qui il parvint à donner une salutaire impulsion, à un grand nombre d'âmes. En effet, à son arrivée, il trouva un lieu isolé répondant au désir qui lui tenait à cœur depuis longtemps, en ce lieu qu'il avait trouvé couvert de broussailles et infesté de serpents, il ne tarda pas à créer un petit oratoire, il l'aménagea à la manière d'un monastère et commença à y vivre suivant la règle établie du temps des apôtres. Les gens y affluèrent, certains poussés par la curiosité, d'autres par la piété ou inspirés par une secrète grâce, si bien que, partie de peu, son entreprise s'accrut de jour en jour. Il construisit un plus grand édifice et fit partager à plusieurs âmes son projet de vivre selon le bien, ils devaient de bon gré se mettre en communauté et faire du Christ l'héritier de tous les biens qu'ils possédaient dans le monde. Parmi eux un habitant du pays, homme de confiance, présenta ses deux fils tout petits, et les confia à ODFRID pour qu'on les soumît à la règle et qu'on les instruisît en vue du sacerdoce. Celui-ci les accueillit, les soigna paternellement et, parmi cette sainte société, autant que leur âge le permettait, il les prépara à servir dans les ordres sacrés. L'un d'eux, TAMARDUS, fut l'objet d'un miracle opéré par saint Donatien, miracle que Dieu revêtit d'une telle évidence, d'une telle clarté qu'il n'a pas besoin d'un témoignage étranger. Or, comme depuis le début nous voyons ce miracle, comme nous l'avons sous les yeux tous les jours, nous voulons aussi que chaque fidèle puisse l'admirer, le vénérer avec nous et, s'il n'est pas présent parmi nous, qu'il puisse du moins le voir avec nous dans cet écrit. Or donc, ce jeune garçon, présenté à l'âge de neuf ans par ses parents dans ce monastère, au milieu de cette sainte société, fut commis au soin des troupeaux. Il s'acquittait avec zèle et soumission de cet office et docile, obéissait au moindre geste de celui qui le commandait. Comme il ne pouvait continuer ces occupations dans un âge plus avancé, comme c'est l'usage, on l'instruisait dans la maison de Dieu avec ceux de son âge. Il passait ainsi beaucoup de temps à suivre ces enseignements, il avançait de jour en jour vers ce que la providence de Dieu lui préparait et il passait son adolescence sous l'autorité de ses maîtres. A partir de ce moment il se mit en tête que pour mener une vie bien tranquille, il fallait vivre sous la conduite de supérieurs, que c'était enfin travailler bien en repos que de travailler sous la direction de travailleurs de ce genre. Mais sous le regard pénétrant du juge qui voit tout, qui pourrait donc demeurer en repos, à part soi ? Qui pourrait dissimuler tant soit peu la véritable source de son travail ? Qui pourrait éviter le regard perçant de cet œil divin ? Rien ne passe, il voit tout, il pénètre, il dévisage tout, il juge tout sans avoir besoin que quelqu'un lui rende

témoignage des hommes, il sait par lui-même ce qui se passe dans le cœur de l'homme. Peut-être avait-il jugé secrètement à part lui-même son serviteur, et voulait-il le punir avec miséricorde pour que sa faute ne passât pas sans châtiment; du moins, s'il ne voulait pas punir une faute à proprement parler, il prononça à propos de son serviteur une condamnation de nos fautes très salutaire pour notre salut à tous.

L'âge de l'enfance était donc passé, comme nous l'avons dit. Il grandissait, il avait atteint la fin de la bouillante adolescence, lorsqu'une très cruelle maladie, que les Grecs appellent paralysie, l'anéantit. Il s'alita, l'harmonie de ses membres se brisa et une hémiplégie le glaça de la plante des pieds à la tête.

C'était un visage lamentable qui présentait à la fois la mort et la vie; son corps existait encore tout entier mais la maladie s'était emparée de tout le côté gauche et les membres encore vivants remplissait l'office de la partie morte. Et comme on ne pouvait éviter sa présence, il traînait sa lourde et repoussante personne sous les yeux de tous. Ses membres ballants pendaient sans remplir leur office et n'avaient que l'apparence d'un corps humain sans en avoir aucune des fonctions. Si quelquefois à la faveur d'un relâchement de ses douleurs, il fallait aller à l'église ou quelque autre part, il marchait avec l'aide d'un bâton, sur trois pattes, lentement et péniblement, on eût dit un cadavre. D'autres fois, s'il était moins valide et qu'aucun gardien fût là, il se déplaçait, le malheureux, en rampant comme un serpent. La langue était privée d'usage, ou s'il articulait quelques sons en balbutiant, c'étaient des sons incompréhensibles. Il serait trop long d'énumérer ses misères et de dire les souffrances qu'une maladie si terrible apporte avec elle; je rappelle les plus pénibles, les jours sans repos, les nuits sans sommeil, pendant que les confrères dorment d'un trait, en négligeant les moins graves. Toutefois, je signale un fait assez singulier. Les forces de la partie vivante de son corps (qu'il traînait comme à demi-morte) étaient accrues par la vertu que lui conférait la souffrance à un tel point que, loin de défaillir, elle résistait parfois victorieusement aux efforts conjugués de deux ou trois personnes, fait inaccoutumé chez les malades. Or cette force à ce point développée ne fut jamais remarquée chez cet homme avant sa maladie, et une fois qu'il eut recouvré la santé elle le quitta. Ce martyre traînait ainsi en longueur depuis trois ans, et le mal invétéré ne laissait aucun espoir de guérison, mais en dépit de cette installation de la maladie, la foi animait toujours les prières des frères ; la miséricorde divine les exauça et montra que, pour longue qu'ait été la maladie du frère, elle ne l'avait pas abandonné. En effet, le jour anniversaire de la naissance de saint Nicolas, notre patron, comme justement pour ce motif le peuple affluait en grand nombre au monastère, ce même frère poussé par quelque joie intérieure au milieu de ses tourments, au souvenir de cette

fête que l'on devait célébrer, demanda à y assister avec les autres frères. Il fut donc conduit aux vigiles de la nuit, il accomplit avec piété l'office de la lecture qu'il avait demandé l'autorisation de faire ; mais, ne pouvant supporter sa faiblesse, avant les autres, à la fin des laudes il revint à son lit. Là à peine est-il tombé dans ce très léger sommeil, où tout en dormant on croit que l'on est encore éveillé, que le lit où il reposait est tout illuminé d'une lumière soudaine, du milieu de laquelle il voit surgir deux hommes très beaux qui se dirigent vers lui ; devant eux, comme avec déférence, marchait un homme plus âgé qui avait l'attitude d'un inférieur s'inclinant devant une si grande noblesse. Eux, les deux hommes le suivaient à pas comptés de la démarche lente qui convient à de graves personnages. Effrayé de cette lumière imprévue, le frère qui n'avait pas vu l'éclair qui avait précédé ces apparitions, est secoué des pieds à la tête, et ne sachant que faire, tout tremblant, s'étonnait seulement de leur présence et les regardait. Mais, celui qui les précédait, comme s'il avait été un visiteur habitué, s'approchant, se pencha sur le lit et sans rien dire, pendant quelques instants, regarda l'état du malade qui y était allongé. Et lui, qui le regardait avec plus d'attention, tandis qu'il se penchait ainsi au-dessus de lui, reconnut tout éclatant dans sa robe de moine, le prieur et fondateur de notre communauté « ODFRID », mort deux ans auparavant. Aussitôt il est transporté de reconnaissance, il est éclairé d'une joie intérieure, il se réjouit du retour imprévu de notre père, perdu depuis si longtemps, et il salue comme il convient ces envoyés du Ciel, en les vénérant dévotement. O père, ne vois-tu pas le mal dont ton fils est affligé? Ne remarques-tu pas ses dispositions d'esprit à ton égard? S'il l'avait pu, ses hommages auraient préparé ton arrivée, si sa faiblesse le lui avait permis, il aurait suivi son élan d'allègre soumission, si ses membres n'étaient pas tous glacés, il aurait couru au devant de toi, les bras tendus pour t'embrasser. Mais, ce qu'il a pu faire, il l'a fait, il s'est précipité en pensée vers toi, dans sa reconnaissance, car le fils a reconnu son père, l'élève son maître, le père de famille a reconnu son serviteur, le successeur fidèle n'a pas évité le regard du maître, lorsque celui-ci revient d'un pays lointain, mais il a reconnu le maître suprême de tous ses biens et son prieur.

Puisque tu es venu le voir, appelle celui qui jadis, tu te souviens, t'a été confié. Pourquoi es-tu descendu du séjour des bienheureux? Appelle le jeune homme que dès sa jeunesse tu as élevé. Puisque tu l'as recueilli, dis-je, par la divine providence dans ta maison, appelle ce jeune homme que tu as laissé, en mourant, imbu des principes de la science sacrée. Nous savons que tu es venu dans une intention déterminée, avec un but certain, et que ta mission est précisée là-haut, nous savons que tu es peut-être venu pour rendre son agilité à ce malade. Mais, puisque notre frère a la langue liée, nous pouvons bien, ô vénérable père, répondre à tes paroles, nous pouvons bien, avec ton témoignage, relater les raisons de ton retour parmi

nous, le Ciel n'en sera pas offensé car ce récit sera moins verbeux qu'utile. Hâte-toi donc de compléter la perfection qui est en lui en rendant parfait ce qui ne l'est pas. Mais puisque tu n'es pas médecin, et que tu viens pour secourir ce malheureux, fais appel à ces remarquables personnages qui t'escortent, eux qui dissipent les ténèbres de la nuit dans une cellule enfumée, qui inondent de lumière des fantômes incertains sans le secours de l'éclair. Qu'ils viennent soigner les maux de cet homme. Oui, dis-je, ce malheureux qui supplie qu'on le sauve, dont tu sais quelles longues souffrances il a endurées, remets-le entre les mains de l'un de ces deux célestes personnages pour qu'il le guérisse, toi qui l'as si souvent réconforté, comme une nourrice fait pour son fils.

Mais alors le vieillard lui demande comment il se trouve, car la crainte l'empêchait de parler. Il lui dit : « Dors-tu mon fils ? » Et lui, répond : « Comment peux-tu croire que je dorme, mon père, toi qui me vois cloué ici par une si pénible maladie ? Le sommeil a fui mes paupières, comme la santé a quitté mes membres. » Alors le vieillard reprend : « Voici, mon fils (et il montrait les deux personnages debout à ses côtés), saint Donatien de Bruges, qui est venu pour te voir, ainsi que le conservateur du couvent « Blandinensis », le bienheureux Gudwald, tu ne dois pas l'ignorer ». Et en examinant d'un regard très attentif leurs visages illuminés d'une lumière surnaturelle et leurs ornements sacrés, il se grava si bien en mémoire les traits de ces personnages qu'il pût les décrire ensuite sous des traits et sous une apparence humaine. Saint Donatien était d'une taille bien proportionnée, ni trop grand ni d'une petitesse qui rabaissât la dignité de sa personne. Il avait les épaules larges, la poitrine noble, le visage rond et souriant, les yeux grands et étincelants, le nez droit, les lèvres bien dessinées, le front bombé, les oreilles ouvertes ; les cheveux blancs, droits autour des tempes, s'épaississaient et retombaient en rond sur le front, par derrière, ils étaient plats et leur couleur naturelle était à peine, de place en place, teintée de gris. Quant au bienheureux Gudwald, il était d'une haute stature, et tout son corps d'une beauté remarquable, c'était un beau vieillard d'un âge avancé que la maturité avait blanchi.

A ces mots, il se tourna vers saint Donatien : « O Saint Homme, dit-il, voici que Dieu t'ordonne de guérir ce moine, qui devra se rendre à ton sanctuaire de Bruges lors de la prochaine fête de la Nativité du Christ, et t'y apporter en présent un fil d'argent de la longueur de son corps, auquel seront suspendus deux anges, et tant qu'il vivra, il ornera tous les ans, à pareille époque, ton autel d'un présent semblable. Le Saint lui répondit : « Soit » (Laudo).

Ainsi donc, Grand Saint, tu n'ajoutes pas un mot de plus ? Tu es désigné comme guérisseur et tu donnes l'assurance de la guérison en un seul mot ? Tu apprends quel présent doit payer ton service et tu n'en demandes pas davantage ? Tu ne dédaignes

Dans l'iconographie Saint Donatien, patron du diocèse et de la ville de Bruges, est représenté revêtu des ornements pontificaux, couvert de la chape et coiffé de la mitre, la main gauche tient la crosse tandis que la droite porte une roue où l'on voit fixées cinq à six bougies allumées. Cet insigne de la roue évoque un épisode de la vie du Saint. Selon la légende, tandis que Donatien franchissait un pont jeté sur la Marne, en compagnie d'un serviteur, celui-ci, le cœur plein de haine, précipita dans les eaux l'enfant confié à ses soins. Les parents de Donatien, angoissés de ne pas voir rentrer leur fils au logis, redoutant un malheur, prièrent Dieu avec ferveur et selon la coutume du pays d'Amiens quand on craint qu'un habitant soit noyé, firent jeter dans l'eau une roue. Celle-ci, suivant le courant, doit s'arrêter à l'endroit où se trouve le disparu. Ainsi en fut-il pour Donatien ; la roue indiqua où flottait le corps, mais par un prodige du ciel l'enfant fut retrouvé sain et sauf et c'est en souvenir de ce miracle que la roue figure parmi les attributs de Saint Donatien.

pas ces deux pauvres cadeaux que l'on t'offre, tu as fait une si longue route pour venir, et tu ne réclames rien en compensation? Les médecins, eux, font tout le contraire, ils sont imposteurs, se chassent les uns les autres, font de grandes promesses mensongères, toi tu ne fais pas de longs discours, tu sais que l'homme entier sera guéri par ce mot : « Soit » (Laudo), en cinq lettres et deux syllabes? Quelle richesse dans ce mot, quelle grande médecine en une si petite réponse. Tu t'appelles Donatien, c'est du mot donner que tu tires ton nom ; donne-moi, ô mon Dieu, le talent d'expliquer congrûment sa réponse, ou plutôt tu en donnes toi-même le sens, ô grand Saint, en disant : « Soit », c'est te reconnaître envoyé par Dieu, détaché de sa cour céleste ; Soit, c'est te reconnaître messager divin, joignant ce qu'il y a de plus élevé et de plus abject. Soit, ô mon Dieu, tu me fais guérisseur, tu me charges de la guérison de cet homme. Soit... Soit, j'accepte tout cela. Il reste, grand Saint, à lui mettre la main dans la tienne, et après qu'il aura comparu guéri devant toi, à le renvoyer à ses occupations. Prends donc cet homme couché sur son grabat et montre-le-nous, mais non pas comme nous avons coutume de la voir, marchant avec son bâton. Puis saisissant la main fiévreuse du malade, le vieillard la plaça dans celle du Saint et il le lui recommanda en ces termes : « Reçois, ô grand Saint, ce moine que je te donne comme l'un des tiens ; s'il ne corrige pas rapidement sa façon de vivre, il sera condamné par devant Dieu. » O profondeur des trésors de la miséricorde divine : il méritait la mort et il ne meurt pas, il méritait une punition et il y échappe, le pécheur éprouve non la rigueur d'un jugement, mais une simple peur, le chemin de la réparation lui est largement ouvert, on lui accorde un délai pour se repentir. De quelle grande discrétion ne fait-il pas preuve, ce vénérable personnage qui n'ose révéler le nom du coupable, de crainte qu'on ne le confonde dans la foule des méchants. Quelle douce accusation sans reproches bruyants, quelle affectueuse visite, quel bon avertissement : le pécheur est certain d'échapper à la sentence divine s'il se corrige. Oui, quelle discrétion. Toutefois on doit en conscience ôter à celui qui va se perdre les moyens de le faire, la parole du prophète et celle de l'apôtre l'attestent. Il est loin d'être cruel l'aveu qui se fait en un tête à tête intime, tu serais coupable si tu n'adressais à ton frère la réprimande qui doit le sauver, quand ton silence doit l'abandonner à sa perte ; ce serait aller contre ta mission que de dissimuler le fer qui doit le débarrasser d'une tumeur affreuse. Hâte-toi donc de sauver l'âme de ton frère.

Mais ne devons-nous pas envier le bonheur de ce pécheur, mes frères, à qui l'avertissement divin est porté par de tels interprètes. Oui, il est vraiment bienheureux, et la comparaison avec le saint prophète David s'impose : il ne voulut pas expier par un aveu sa passion criminelle pour la femme d'Urie, notre frère prit grand soin aussi de cacher sa faute, sous un silence prudent, tous deux furent

coupables l'un d'un crime manifeste, l'autre d'un crime secret, tous deux eurent besoin de la miséricorde divine et de la grâce qu'ils avaient perdue.

Cependant cette assemblée céleste se sépare, les deux saints disparaissent en laissant près du malade le vieillard qui était venu avec eux. Il resta, dans sa sollicitude, pour aménager certaines choses intéressant la maison, et il enseigna à son élève ce qu'il devrait faire par la suite. Va, mon fils, lui dit-il, va trouver nos frères et annonce-leur que leur « Cambarius » débarrassé depuis quelque temps des soucis humains souffre des tourments atroces, mais dis-leur bien que s'ils font tous à la fois des prières pour lui, sous peu Dieu lui accordera sa miséricorde. Tu leur diras de ne pas douter de ce pardon, qu'il l'obtiendra certainement grâce à leurs prières. Tu ajouteras qu'ils se gardent bien de négliger l'anniversaire du Pape Grégoire VII mais tu leur diras de célébrer chaque année un service solennel pour lui, car c'est lui qui a rendu la vigueur à notre Église par son décret apostolique et qui nous a tracé la vie à suivre, selon les traditions antiques. Tu peux leur affirmer que, s'ils accomplissent dévotement ces ordres, ils ne seront certainement pas frustrés de la récompense promise, car il s'agit d'un saint de grand mérite et Dieu aura pour très agréables les prières que je leur demande de faire pour lui.

Ainsi la vision achevée, le vieillard lui aussi s'éloigna comme les saints l'avaient fait en laissant le frère inondé d'une sueur abondante due à la difficulté de sa respiration. En effet, il avait eu de la peine à supporter cette vision, mais sa stupeur, pourtant mêlée d'une vive terreur, ne fut pas aussi grande que le réconfort qu'il éprouva de la suave odeur qui s'était dégagée et de l'espoir délicieux de recouvrer la santé. Eh bien, maintenant va, mon frère, plus d'hésitation, pourquoi rester allongé? Lève-toi, va trouver tes frères, accomplis les ordres que tu as reçus. Tu n'as pas besoin d'un interprète, ce que tu as en tête, tu as le pouvoir de l'exprimer toi-même : va raconter toi-même ce que tu as vu, personne ne peut le faire plus véridiquement que toi, viens à l'assemblée, montre-toi à tous. Tes auditeurs seront bienveillants : ce sont tes frères, bien souvent ils ont eu une affectueuse pitié pour les liens qui t'enchaînent, ils doivent pleurer avec toi, se réjouir avec toi ; ils feront silence, ils accourront pour t'entendre, ils voudront t'écouter sans dire mot. Tu as la langue liée, dis-tu? Ne crains pas, tu n'auras pas à converser avec eux, ils ne te poseront pas de questions, ils ne t'interrompront pas, tu n'auras qu'à raconter, et non à répondre.

Entre donc, te dis-je, annonce-leur la fin de tes misères, montre-leur la confiance que tu as en ta guérison, révèle-leur le songe que tu as fait et qui doit dénouer les liens où ta maladie te retient, dis-leur à quel prix tu seras guéri. Qu'ils sachent comme toi ce que t'ont dit les envoyés du Ciel, qu'ils apprennent le nom de celui qui t'a promis guérison, où se trouve la maison de ce médecin, avec ses antidotes

et ses remèdes, dis-leur que c'est dans la ville de Bruges où tu dois trouver, à ton arrivée, un asile tout prêt. En particulier, dis-leur le jour fixé, fais-leur préparer leurs dépenses, puisque ta guérison est préparée là-bas par saint Donatien, demande-leur de te conduire à cet asile évangélique, sans te laisser plus longtemps en proie à la maladie, puisqu'il est certain que tu dois y trouver la santé. Ajoute à ces recommandations celle que notre saint confesseur a donnée en dernier, l'obligation de faire un présent au Saint.

Le soleil achevait d'atteindre le séjour des astres et éclipsait déjà les étoiles plus faibles de sa lueur rose ; le frère s'éveille ; à son grand étonnement il est plus certain d'avoir vu des êtres célestes que d'avoir dormi. Dès qu'il s'est quelque peu arrangé, il se dirige le plus vite possible vers ses frères pour leur raconter sa vision ; leur allégresse est grande, ils se réjouissent de la guérison promise et la nouvelle de cette céleste visite en leur couvent accroît leur ardeur. Cependant le temps paraît long au frère, il hâte de ses vœux la nativité de notre sauveur. Il salue l'arrivée de chaque jour, il salue la promesse de sa guérison prochaine, il en parle avec la foi la plus entière. Il ne prend plus garde à ses souffrances qui doivent disparaître au jour qu'a honoré le fils de Dieu.

Enfin sur l'ordre du prélat et sur l'avis des frères, le départ est préparé, il se met en route avec grande joie et il parvient, à force de sueur, à Bruges, dans la ville du Saint, trois jours avant la nativité du Seigneur. La première nuit, l'un des frères de là, l'accueillit généreusement, mais lorsque l'abbé apprit le motif qui l'amenait il lui permit de descendre dans sa propre demeure. Comme l'église était voisine, on pouvait de là le déposer devant le Saint ; il organisa pour lui un service de garde et le laissa aux soins éclairés de quelques-uns des frères qui étaient là par pur dévouement. Quant à lui, ses occupations l'appelèrent ailleurs.

Allons, saint patron, ton malade est arrivé! Mais toi, mon frère, pourquoi attends-tu ? si tu es venu au lieu indiqué, si tu es entré dans le domaine de Donatien, offre-toi au regard de celui que tu demandes ; si tu as atteint les limites de son territoire, fais-toi reconnaître de celui vers qui tu es venu!

Va donc, il sait bien que tu es arrivé, mais il attend que tu ailles à lui ; il connaît déjà ton visage, mais il faut aller chercher le Saint où il repose. Va donc, dis-je, et fais entendre à ses pieds le cri de miséricorde, tu trouveras certainement en lui un aimable propitiateur. Ce Saint est en effet la douceur des pauvres, crois-le, puisqu'il a permis que tu viennes jusqu'ici, c'est le pieux consolateur des malheureux, sois-en persuadé, puisque tu as pu venir jusqu'ici, c'est le réconfort des faibles, réconforte-toi, puisque tu es venu jusqu'ici. Grâce à lui, en effet, se réalisera en toi la parole du prophète : « Le boiteux sera alors agile comme la biche, la langue des muets se déliera. »

L'assemblée du soir était terminée, la nuit allait tomber : c'était celle qui précédait le service du Dimanche (dominicas vigilias) ; il se rendit à l'église et là, après quelque attente qu'il consacra à s'acquitter de ses prières, ses forces lui firent soudain défaut ; il eut beau essayer de s'en retourner, il n'en eut pas la force. Un frisson le parcourut depuis la tête comme auparavant... une chaleur sourde parcourut aussitôt ses entrailles puis, passant à la surface du corps, commença à gagner peu à peu chaque membre, ce qui occasionna en même temps le ruissellement d'une sueur très abondante ; même après qu'il eut recouvré la santé, il resta de longs jours encore sans qu'on puisse assécher cette sueur sur le côté guéri. Puis, comme il ne pouvait supporter sa faiblesse croissante, il fut reporté à son lit par les soins de ceux qui étaient préposés à sa garde. Vous auriez pu voir alors cet homme obéissant à des impulsions impossibles à prévoir, aller de côté et d'autre, ne restant pas en place, tantôt se trouvant mieux allongé, tantôt préférant être assis, mais ni le siège, ni le lit ne pouvaient donner à ses membres épuisés le calme ou le repos au point que ses gardiens craignirent quelque temps que l'excès de douleur ne le rendît fou. Cependant ils résistèrent aux mouvements si divers qui accompagnaient les modifications internes de son corps : tantôt ils lui appliquaient des fermentations pour calmer ses chaleurs, tantôt pour le réconforter quand le souffle lui manquait presque, ils lui faisaient des applications froides ; quand il s'emportait hors de lui, ils le maintenaient vigoureusement, admirant en tout cela, comment une si grande vigueur pouvait résister chez un être si faible. Cependant le côté de son corps qui était resté si longtemps inerte, s'échauffe peu à peu, sa raideur disparaît, à de fréquents intervalles, la vigueur qui y pénètre produit des excitations, les jointures des nerfs reprennent leur fonction primitive ; après plusieurs essais de flexion il arrive à faire mouvoir la main et le bras, le pied et la jambe, il fait fonctionner l'articulation de l'aine, si bien que, s'insinuant peu à peu de la tête aux pieds, la santé revient à cet homme comme après un traitement médical, et, au milieu de ceux qui étaient assis autour de lui, il se dresse d'un bond sur ses jambes.

Aussitôt la tristesse se change en joie, l'abattement en allégresse, ceux qui, auparavant, s'étaient arrêtés, en s'affligeant sur ce malheureux, accouraient de tous côtés maintenant pour le féliciter. Ils le touchent, le tâtent, certains se demandent si c'est bien vrai, et à cause de l'extrême étonnement que leur cause ce miracle, doutent encore après en avoir eu de nombreuses preuves, les uns veulent voir ce qu'ils ont entendu raconter, les autres veulent entendre plus d'une fois le récit de ce qu'ils ont vu, ils rivalisent amicalement de curiosité, comme s'il s'agissait toujours d'un miracle nouveau. Lui, il se tient au milieu, et, montrant à la ronde les preuves de sa guérison, il explique le miracle à tous ceux qui se

présentent et leur en montre les preuves irréfutables. Alors tous à la fois, chacun voulant en avoir l'honneur devant Dieu, se hâtent de se rendre à l'église avec lui. Mais, comme l'apôtre *Enée*, se fiant à ses pas, il ne cherche ni appui ni lumière, mais il sut parcourir tout seul le chemin difficile et plein d'obstacles devant tous les autres qui le suivaient avec curiosité, alors qu'ils auraient dû le précéder à l'autel ; ils le rejoignirent et constatèrent qu'il avait accompli de nuit ce chemin dangereux sans se blesser nullement et ils en louèrent Dieu encore davantage. Pour montrer encore mieux sa force, dès qu'il fut entré dans la basilique, il descendit à toute vitesse de la galerie supérieure sans personne pour le conduire, par l'escalier de la tour jusque devant le grand autel et, comme il en avait reçu l'ordre du Saint, puis, en ce même lieu, il se prosterna plusieurs fois (veriis), chose qu'il n'eut pu faire s'il n'avait été guéri, et il resta quelques instants en prière. Pour que l'on ne croie pas qu'il avait fait tout cela sous l'impulsion d'un moment le jour venu, il se fit voir dans le chœur, tout aussi alerte que la nuit, et c'est lui qui servit à table, tout en dansant, les gens qui le portaient naguère. Toute sorte de doute fut impossible quand, la seconde nuit, on le vit célébrer au milieu de toute l'assemblée le service du Seigneur, le prélat, dans l'assemblée des fidèles, prononça un sermon, où il fit le récit de tout ce qui s'était passé, de façon fort persuasive, car le frère lui-même attestait par sa présence la vérité de ses paroles. C'était l'an de l'Incarnation du Seigneur en 1088 « indictio XI ». Ce miracle merveilleux a été accompli dans l'église de notre Père saint Donatien, devant le corps même de ce Saint, où il a été raconté fidèlement pour la grande édification du clergé et des fidèles, pour la gloire de Dieu le Père et de son fils Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui vit et règne avec lui et avec le Saint-Esprit dans les siècles des siècles. Amen.

VII. — ALEXANDRE, 1154-1182, de doyen devint prévôt. C'est sous sa gérance que le comte de Flandre, Thierry d'Alsace, habita le monastère de Watten [1], et suivit probablement la coutume de l'époque qui consistait à prendre l'habit monacal quelques jours avant le trépas pour attendre religieusement la mort. Cet acte extérieur devait racheter les fautes, souvent bien graves, commises dans l'agitation d'une vie militaire ou dans le relâchement occasionné par l'oisiveté qui lui succédait brusquement. THIERRY fut plus conséquent dans sa conduite que la plus grande partie de ses contemporains : il n'attendit pas la veille de sa mort pour se retirer du monde, il le quitta volontairement à l'imitation de sa femme, Sybille d'Anjou, qui avait pris l'habit de religieuse à Saint-Lazare de Jérusalem. THIERRY s'était réfugié au monastère de Watten en 1164, abandonnant à son fils Philippe la direction des affaires publiques. Le jeune comte s'établit au château de Rihoult, à Arques, pour être plus à portée de correspondre avec son père. Son séjour fut d'une grande utilité pour le pays ; il lui fit naître la pensée de continuer les travaux commencés par ses prédécesseurs pour rendre à la culture les terres situées entre Watten et Bourbourg. Non seulement Philippe fit exécuter de grands travaux par lui-même, mais il racheta encore un fief de 300 mesures que Gauthier de Courtray avait fait dessécher et convertir en terre labourable. C'était une véritable conquête faite sur les eaux dont le séjour prolongé depuis des siècles avait converti en marais un terrain, d'une étendue considérable, que la main seule d'un homme puissant pouvait alors fertiliser. THIERRY, sentant approcher sa fin, fit appeler ses nombreux enfants au monastère qu'il habitait.

1. Malbraucq l'affirme t. II, page 170. Sanderus aussi et M. le Glay également: *Histoire des comtes de Flandre*, page 365.

Là vinrent Philippe d'Alsace son successeur, Mathieu, comte de Boulogne, Gérard, prévôt de Saint-Donat de Bruges et chancelier, Pierre, prévôt du chapitre de Saint-Omer, Marguerite, femme du comte de Hainaut, Élisabeth, religieuse à Messines, et enfin Gertrude. Thierry s'étant un peu rétabli fit un voyage à Gravelines. Il y mourut (1168) et l'on rapporta son corps dans l'église de la Vierge Marie de Watten, où des obsèques remarquables lui furent faites et où un tombeau élégant lui fut élevé. Il avait vécu quatre ans avec les chanoines de Watten[1]. Son fils et successeur continua à protéger spécialement le monastère de Watten, que l'on croit avoir encore été choisi comme lieu de

Sceau de Philippe fils de Thierry d'Alsace Comte de Flandre qui vécut 4 ans comme familier avec les chanoines au monastère de Watten. On a trouvé dans le canal à Watten un sceau en cuivre de Philippe d'Alsace. L'empreinte de ce sceau n'a encore été publiée nulle part. La dernière date où, suivant Devrée, ce sceau aurait été employé est celle de 1167. Et ceci s'accorde parfaitement avec la découverte du sceau à Watten. Thierry père de Philippe d'Alsace habitait à Watten, et il demeura 4 ans jusqu'a sa mort en 1168. Son fils venait très fréquemment conférer avec lui des affaires publiques. Par quelque circonstance qui nous est inconnue, son sceau aura été perdu dans un de ses voyages à Watten.

1. Ebrard, notes 3, p. 67 et I p. 74, Lambert, Waterlos, et Lambert d'Ardres, en parlant de la mort de Thierry d'Alsace disent qu'il s'était retiré au monastère de Watten, où il fut enterré dans l'église de la Vierge Marie de Watten. Les empreintes sigillaires du scel du monastère ont pour légendes «Sigillum Beatae Marie Wattiniense... ad Causas» (cf. archives de la ville de Saint-Omer et surtout le grand cartulaire de Saint-Bertin en 1140, 1180 et 1390).

retraite, dans le dégoût des vanités humaines, par le fils d'un comte de Flandre dont on ne peut préciser le nom.

Au XII[e] siècle les droits de chacun mal déterminés ou fixés momentanément par la force presque seule, et surtout l'enchevêtrement, amenaient à chaque instant le besoin d'arbitrage ; il fallait sans cesse terminer les différends qui s'élevaient soit entre les monastères, soit entre eux et les seigneurs séculiers. L'influence toujours croissante du clergé régulier était alors immense ; aussi était-ce très souvent dans son sein que les arbitres étaient choisis. Le prévôt Alexandre fut, en 1178, associé à d'autres dignitaires ecclésiastiques, afin de terminer une contestation soulevée entre les chanoines de Saint-Omer et le châtelain de la même ville. Les premiers voulaient prélever une capitation sur les hommes du châtelain ; la difficulté fut terminée par une transaction, fin ordinaire des procès à cette époque. Un accord fut conclu, la même année, entre les abbés de Saint-Bertin, de Bourbourg, et le prévôt de Watten, pour redresser et déterminer les limites de leurs juridictions paroissiales. Il leur était indispensable de les bien connaître et de les bien établir, puisque chacun d'eux levait des dîmes dans sa paroisse respective. Cet accord, qui nous donne les limites générales du monastère de Bourbourg en 1178, nous fait connaître en même temps le point de contact de celles de cette abbaye et de la prévôté de Watten. Bavenuère, nommé aujourd'hui Bavorde, était alors comme maintenant le point extrême nord-ouest de la juridiction paroissiale de Watten, juridiction que n'abandonnèrent jamais les prévôts et qui resta toujours entre leurs mains.

C'est *sous la prévôté d'Alexandre que saint Thomas de Cantorbury*, de passage dans notre région, pour se rendre auprès du roi de France Louis VII, reçut pendant quelque temps l'hospitalité au monastère

de Sainte-Marie du Mont ou Notre-Dame de Watten. Il débarqua en 1165 tout près de Gravelines (agrandi par Thierry d'Alsace), accompagné de son chambellan Osbern et de Robert de Bray, son serviteur, séjourna quelques jours à l'abbaye de Sainte-Marie du Mont et gagna ensuite Lille où il vécut plusieurs années à l'ombre de la collégiale. La rue d'Angleterre y rappelle son souvenir, au n° 8.

VIII. — ARNOUD II, 1182-1208. Après la mort d'Alexandre la prévôté passa dans les mains d'Arnoud II. Celui-ci commença par terminer quelques difficultés de voisinage avec d'autres monastères ; il chercha et parvint ensuite à augmenter les avantages et les privilèges de sa maison[1]. Arnoud obtint, en 1190, le droit de prendre à Saint-Omer une certaine quantité de vin, sans payer le droit de forage. Le monastère reçut peu après (1209) une augmentation de richesse féodale : Arnoud II, comte de Guines, lui donna la dîme du village de Bouchot. Neuf ans plus tard, Michel de Harnes, par son échange avec la comtesse Jeanne, se trouvant possesseur de plusieurs seigneuries, s'empressa d'affranchir l'église de Watten des diverses redevances et servitudes qui lui étaient dues à cause de ces seigneuries. Cet affranchissement de charges s'étendit aux hôtes et aux tributaires (censuarii) de l'église, il comprenait le Voudermont, espèce de redevance pour le patronage ; le Wagenvaart, impôt sur les chariots ; le Balphard, taille, l'Herscot, contribution de guerre, le Dincoorn, blé de dîme, le Franecoorn, blé de corvée, le Waspeneghe, impôt sur les futailles, le Wideneghe, impôt sur le vin, le Gallinas, impôt sur les poules, l'Ova, impôt sur les œufs, enfin l'exaction appelée Utland, taille mise sur les étrangers. Ces impôts sont à peu de chose près les mêmes que ceux

1. Malbraucq, t. III, p. 336. Idem Sanderus.

qui existaient dans toutes les seigneuries des environs. On les retrouve, sous les mêmes noms, dans l'acte de cession de la châtellenie de Cassel, par le même Michel, comme ceux qui étaient dus au châtelain. Les mêmes impôts durent avoir lieu dans la seigneurie de Watten jusques environ à cette époque, qui est celle où la plus grande partie d'entre eux furent abolis dans presque toute la Flandre.[1]

IX. — HUGUES *était prévôt en* 1209-1218. Vers ce temps (1218) les chanoines de Watten, dit Ypérius, s'en furent comme leurs prédécesseurs vénérer saint Bertin car la sainteté et la puissance du fondateur du monastère de Sithiu étaient connues dans toute la région. Ces chanoines vinrent fêter saint Bertin dans l'abbaye placée sous son invocation. Après avoir assisté aux offices et reçu l'hospitalité de l'abbaye, ils s'en retournaient comme ils étaient venus, montés sur une nacelle, dans laquelle ils recevaient les desservants des paroisses avoisinantes.

Ce voyage des religieux de Sainte-Marie du Mont à l'abbaye de Saint-Bertin, à Saint-Omer, accompli pour assister à la fête patronale du célèbre monastère et mentionné comme fait divers par Ypérius, le chroniqueur de cette abbaye, est une peinture exacte des coutumes de ce temps-là. Il rappelle les pèlerinages que firent un peu avant la même époque et surtout postérieurement les religieux de Notre-Dame de Watten à Notre-Dame de la Treille.

Les miracles obtenus par l'intercession puissante de la Vierge chancelière faisaient déjà regarder sa statue comme miraculeuse. D'autre part (comme le rapportent les chroniqueurs), LAMBERT, évêque d'Arras, qui vint consacrer l'église abbatiale de Sainte-Marie

1. Malbraucq t. III, p. 336 id. Duchesnes. Sanderus.

du Mont était un ancien chanoine du chapitre Saint-Pierre et Notre-Dame de la Treille. Il en était de même de Jean (de Warneton), évêque de Thérouanne. Ils ne manquèrent donc pas de dire à ces dévots serviteurs de la Mère de Dieu tout le crédit de vénération dont jouissait Notre-Dame de la Treille. En outre, Thierry d'Alsace, comte de Flandre et bienfaiteur insigne de Notre-Dame de la Treille, qui vécut quatre ans comme familier au monastère, avait souvent parlé à ces hôtes si dévots à Notre-Dame de Watten des interventions miraculeuses de la Vierge chancelière. D'où l'on comprend bien l'attrait de ces religieux pour ces pieux pèlerinages parfois témoins de guérisons miraculeuses. Déjà d'ailleurs comme le mentionne le récit d'Ebrard [1], de Feppens, de Surrius et d'Hariulphe, un de leurs chanoines, du nom de Tamard, avait été guéri ainsi miraculeusement à Bruges. A ce sujet, Ebrard rapporte que ce chanoine TAMARD, qui était du voisinage, peut-être même de Watten, avait été placé tout jeune par son père au monastère, probablement comme oblat. On sait en effet que cette coutume instaurée par saint Benoît au mont Cassin et à Subiaco (où il reçut les petits Maur et Placide fils d'un riche patricien de Rome en vue de les éduquer à l'abbaye) était répandue dans la plupart des monastères.

Tamard et son frère sont probablement les mêmes que Tainard et Everbold chanoines qui donnèrent ensemble au monastère trente mesures de terre.

X. — GUILLAUME DU DAM *succéda à Hugues en* 1219-1233. Sous son administration (janvier 1232) un accident qui aurait pu avoir les suites les plus funestes arriva à Watten. Pendant que les

1. Inter nos, convinaneus quidame Homine, vir fidelus tunc etiam duos filios parvulos obtulit atque sub regalas jugo praedicto sacerdoti erudiendos tradidit. (Cf. *le récit du miracle dû à l'intervention de saint Donatien à Bruges, inséré ci-dessus.*

chanoines étaient à chanter les matines, un violent coup de vent enleva de la tour de l'église une pierre qui perça le toit et tomba dans le chœur. Les chanoines justement effrayés se réfugièrent hâtivement dans une chapelle voisine du chœur ; à peine y étaient-ils, que la violence du vent culbuta la tour entière, la voûte de l'église fut enfoncée, mais personne ne fut atteint.

XI. — MICHEL DE PETRA *devenu prévôt après Guillaume, en* 1233-1258, dit Ypérius, avait été chanoine régulier de l'abbaye du Mont Saint-Éloi, et prieur d'Aubigny. Il fut pris pour arbitre en 1242 et mourut en 1258.

XII — NIVELINUS, 1259-1262, gouverna le monastère pendant l'espace de trois ans. Rien de marquant ne signale son passage. Comme ses prédécesseurs il apporta tous ses soins à la direction du monastère qui connut sous sa gérance une ère de prospérité. Cf. Catalogue des Abbés et Prévôts (Miscellanées).

XIII. — JOANNES LE NOOT, 1262-1272, élu prévôt en 1262, gouverna avec grande prudence et prospérité le monastère pendant dix ans. Il mourut en 1272 et fut inhumé à l'abbaye. Cf. Catalogue des Abbés et Prévôts (Miscellanées).

XIV. — JACQUES DE MEULNES, 1273-1292, prévôt en 1273, dirigea l'abbaye avec grand soin pendant dix-neuf ans. Toute cette période est relativement tranquille pour Sainte-Marie du Mont si souvent saccagée par les guerres et dévastée par les incendies ou les ouragans. Cf. Catalogue des Abbés et Prévôts (Miscellanées).

XV. — BAUDUIN, 1293-1317, gouverna l'église de Notre-Dame de Watène pendant vingt-trois ans. Les chroniqueurs du temps louent la prudence et la sagesse de son administration. Il mourut

en 1317 et fut inhumé au monastère. Cf. Catalogue des Abbés et Prévôts (Miscellanées).

XVI. — NICOLAS DE BOURBOURG, 1317-1347. Il gouverna le monastère trente ans et il mourut en 1347, et son doyen assura l'interim après la mort du prévôt Nicolas jusqu'en 1380. Il fut inhumé dans son église abbatiale. C'est à partir de Jean de Bourbourg que nous trouvons en plus des armoiries du monastère dont il est parlé au prévôt suivant, un écusson héraldique pour chaque prévôt. Jean de Bourbourg portait d'or à face d'azur avec 2 crosses d'argent en sautoir et une crosse d'or en pâle derrière l'écu. Cette dernière se retrouvera dans chaque écu des abbés de Sainte-Marie du Mont dorénavant. Nous ne la signalerons donc plus.

XVII. — GUILLAUME DE NIEPPE, 1381-1397, frère de Bauduin, prévôt de l'église de Saint-Donat de Bruges. Dans cet intervalle et vers le milieu du XIV^{e} siècle, les chanoines se conformant aux idées de féodalité, introduites dans les monastères, adoptèrent un écusson héraldique.

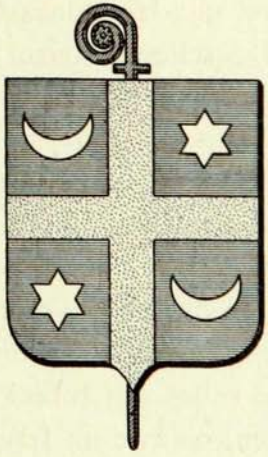

On trouve ces armoiries dès 1290, non seulement jointes à celles particulières des abbés, prévôts, mais formant encore le type du contre-scel du sceau aux causes de la prévôté. Ce sceau porte la Vierge Marie assise, ayant l'Enfant Jésus placé sur ses genoux et tenant une espèce de sceptre surmonté d'une fleur de lys. La légende était « Sigillum Beate Marie Wattiniense... ad causas. »

Leurs armoiries, portant d'azur à la croix d'or, écartelées au premier et au quatrième quartier d'un croissant d'argent, et au deuxième et au troisième d'une étoile de même, semblent être emblématiques ; elles auront été prises ainsi, pour indiquer que les chanoines placés sur une montagne élevée, se trouvaient dans le voisinage du ciel vers lequel ils reportaient toutes leurs pensées. Guillaume de Nieppe était prévôt en 1381 et encore en 1397, en 1396 il fut nommé arbitre entre les abbayes de Bourbourg et de Saint-Bertin. Des relations de bon voisinage s'étaient donc établies entre l'abbaye de Saint-Bertin et la prévôté de Watten dont les archives avaient servi à Ypérius, historien de l'abbaye pour la composition de sa chronique ; rien ne pourrait mieux le prouver que les cadeaux de reliques faits par les prévôts à cette abbaye. Les reliques étaient au moyen âge les choses auxquelles les hommes de tout état attachaient le plus de prix et qui donnaient aux monastères le plus de relief et de renom : les hommes de ce temps dépensaient aussi l'excès de leur activité dans des luttes et des discussions pieuses comme plus tard ils le portèrent vers les dissensions politiques. L'entraînement général qui portait les idées vers la possession des choses rappelant les saints personnages du christianisme fit douter parfois de l'authenticité des reliques certaines. Parmi celles qui furent données à Saint-Bertin par les prévôts de Watten, on cite un fragment du sépulcre de la

Vierge Marie, un morceau du vêtement qui couvrait la Vierge lorsqu'elle fut saluée par sainte Élisabeth, ainsi qu'un morceau de la robe portée par cette dernière dans la même visite.

XVIII. — HENRI SURIEN, 1398-1404, gouverna heureusement pendant six ans le monastère.

XIX. — DENIS LE MOINE, 1405-1414, gouverna dix ans et fut inhumé dans l'église abbatiale à la croisée sous les cloches. Il portait d'azur à trois cors d'argent liés d'or — deux en tête et un en pointe.

XX. — ALARD D'ARDRES, 1416-1424, fut porté pour prévôt par le duc Jean de Bourgogne, comte de Flandre ; il le fut, dit Sanderus, jusqu'en 1424.

XXI. — JACQUES CHEVALIER, 1424-1444, gouverna le monastère pendant vingt ans. Il fit édifier plusieurs salles conventuelles. Il portait d'hermine avec un écusson de gueule en abîme. Nous placerons après ce dernier un prévôt du nom de

XXII. — ROBERT DE LA MAGDELEINE, 1462-1478, né à Fouseran près de la Forêt aux lions, diocèse de Rouen sur l'Ettre (rivière), fut chapelain du duc d'Yorck, résida en Angleterre et devint ensuite chapelain de Louis de Luxembourg ; Normand de nation, dont il reste à Watten une pierre sépulcrale (et à qui fut dédié un manuscrit sur l'histoire de cette prévôté dit Malbraucq, tome II, pp. 808 et 809. — Ce manuscrit nous l'avons retrouvé — d'où l'extrait suivant :)

Robert de la Magdeleine, 1462-1478, fut élu prévost du fait de la faveur du duc Philippe de Bourgogne et de son fils Charles. C'était un religieux de Notre-Dame de la Magdeleine à Rouen. Il fut chapelain du duc d'Yorck, régent de France et de Normandie pour le roi d'Angleterre, puis ensuite de Louis de Luxembourg devenu cardinal et archevêque de Rouen. Il séjourna en Angleterre et à Rome (sous le pape Nicolas I^er^) en accompagnant son seigneur en 1446. Sous sa régence, un

grand incendie dévora le monastère presque entièrement. Le manuscrit en question « Miscellanées » (Bibliothèque de Valenciennes) nous dit que le prévôt Robert fit réparer l'église, le réfectoire et le chapitre. Il réussit à se procurer d'importantes reliques, le troisième doigt de saint Gilles et une côte de saint Riquier. Il dota la tour de l'église de quatre grosses cloches. Ce prévôt fut un grand ami des Anglais; dans la restauration de l'église de son monastère de Watten, il fit édifier un autel à saint Georges. Il ne fut cependant jamais un adulateur et un trait de sa vie nous paraît tout à fait caractéristique à ce sujet et rend le personnage sympathique.

Ayant pendant toute une partie de son existence résidé à Rouen, au temps de l'affaire de Jeanne d'Arc, il fut à même de suivre de très près les événements et fut totalement gagné à la cause de la Pucelle. Le martyre de notre héroïne nationale le détermina à presser son ami intime, Jean Brehat, de donner tout son concours à la revision du procès, lequel fut en effet revisé le 7 juillet 1456 et cassé en cour de Rome par le pape Calixte III.

Jean Brehat dédia alors un livre, à cette époque, à Robert de la Magdeleine.

Ex quibus habetur Brehallum opus scripsisse hoc titulo Jean Brehat, O. P., *Epithoma montium*, in quo descriptio erat montis Watenensis quem perfueumdum praedicant in Morinis et monasterii celebris olim super eum constructi nunc verro bellorum infelicitate eversi.

Ce fragment de pierre sépulcrale sert de seuil à une porte de sortie de l'avant-cour qui précède la tour et qui conduit aux prairies. La pierre est intéressante par ces sculptures. On y voit un chanoine en costume. Il reste un commencement de légende. « Robertus de Magdalena natione normanus hujus venerabilis cenobii prepositus... » Cette pierre tombale nous paraît porter les caractères du XV^{e} siècle. Il portait de gueule au bélier passant d'argent accorné d'or et au chef de même.

XXIII. — MICHEL BAERS était prévôt de 1444 à 1462, dit Bressin (custos de l'église du monastère), alors qu'une difficulté assez importante eut lieu entre son monastère et l'abbaye de Saint-Bertin. Cette dernière voulait faire abattre un moulin établi pour les religieux de Watten, sur la partie de la rivière d'Aa coulant

WATTEN JADIS

Estampe extraite de Flandria illustrata de Sanderus

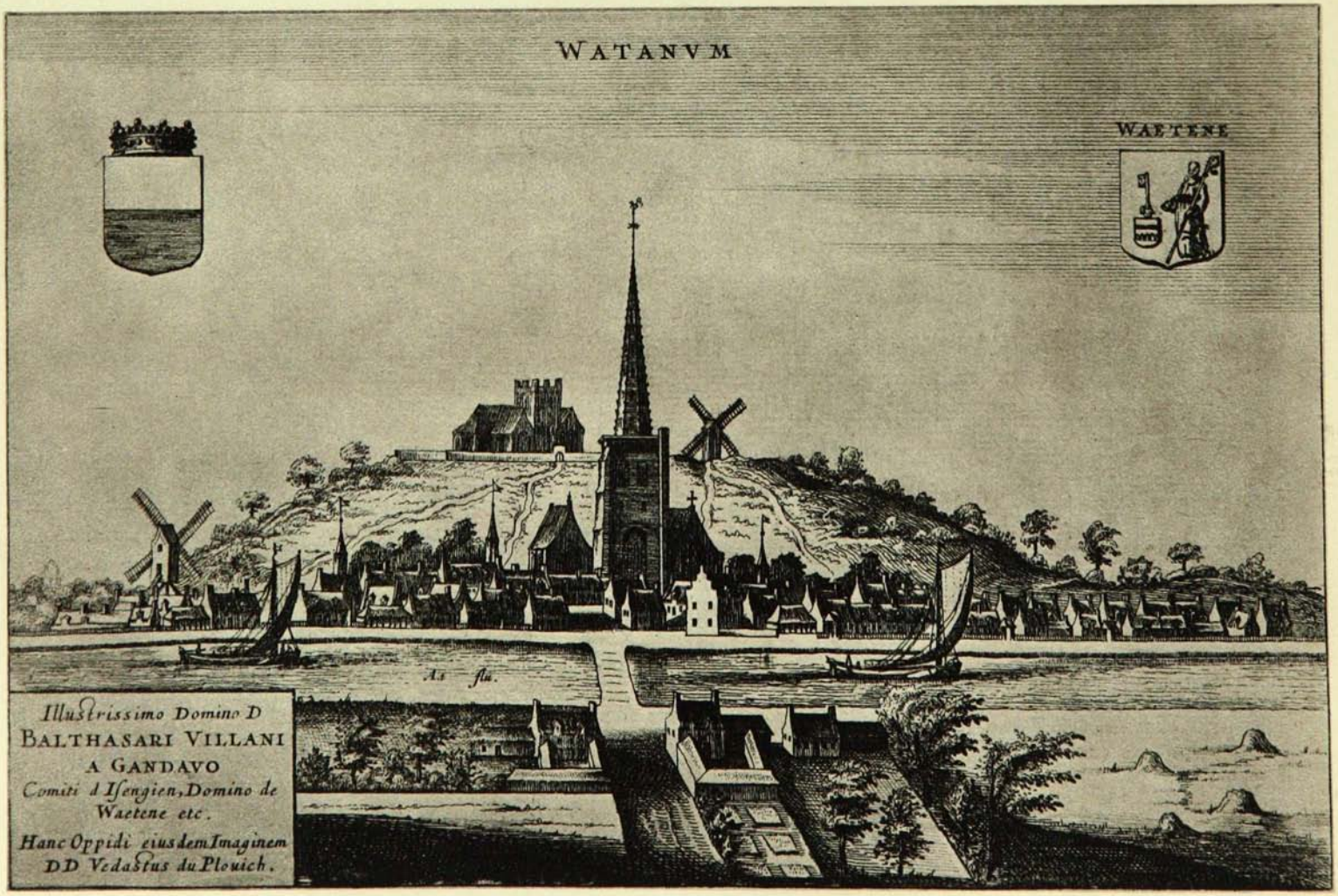

Brusque et Nouvel écu de Sainte-Marie du Mont au XVII^e siècle de SANDERUS dans *Flandria illustrata* **qu'il faut décrire et interpréter de la manière suivante**

L'écu porte à dextre un petit écusson sur lequel on semble avoir voulu faire figurer un pont à diverses arches et qui est surmonté d'une clef en pal et à senestre un abbé tenant une crosse appuyée sur l'épaule gauche, et un petit chien appuyant les pattes de devant contre l'abbé.

Or en remontant toujours aux sources, nous avons découvert que Sanderus n'a pas reproduit de façon précise ces armes si parlantes et si suggestives que nous livre dès 1610 « *La représentation des Estats du noble pays et comté de Flandre* » où l'écu du Monastère de Watten porte :

D'argent à un abbé posé sur une terrasse tenant de la main droite une clef et de la gauche une crosse — on voit à dextre un pont à plusieurs arches et à senestre UN CERF appuyant ses pattes de devant contre l'abbé. — Le cerf n'est autre que l'âme du religieux (*quemadmodum desiderat cervus ad fontes*) qui en s'appuyant par l'obéissance sur la volonté de son abbé qui lui exprime la volonté divine, obtient la clef pour franchir ce pont qui sépare notre vallée de larmes des rivages éternels après lesquels soupire l'âme religieuse comme le cerf altéré soupire après l'onde pure qui le désaltère.

72-73

dans leur seigneurie. Après de longues discussions, les chanoines de Watten reconnurent, quant à eux, le droit exorbitant que les moines prétendaient posséder de pouvoir empêcher l'établissement de moulins, sur tout le cours de l'Aa, depuis Arques jusqu'à la mer, dans quelque seigneurie que ce fût. Le faible état de défense dans lequel se trouvait Watten au XV^e^ siècle, forçait souvent les chanoines comme les autres habitants à se mettre eux et leurs objets les plus précieux en lieu de sûreté. La ville de Saint-Omer était un abri et un refuge assuré dont ils usaient fréquemment. Pendant la durée de la guerre entre les Bourguignons (la Flandre fait partie des États de Bourgogne à ce moment-là) et les Anglais, les chanoines réguliers de Watten confièrent leurs reliques à l'abbaye de Saint-Bertin, ne possédant pas encore la maison de refuge que plus tard ils eurent à Saint-Omer. Bien leur en prit, car le monastère fut presque entièrement détruit et son église abattue. Une trêve ayant été convenue entre les parties belligérantes (1457), le prévôt Michel Baers saisit avec empressement ce moment pour rétablir son monastère et rebâtir son église. Le travail fut activement poussé, et trois ans après, l'église recevait sa consécration (1460). Alors il vint reprendre les objets déposés dans le trésor de Saint-Bertin. Il portait d'azur, au canton d'or deux panaches d'argent, et un poisson d'argent aussi en pointe. Après lui ce fut

XXIV. — CLAUDE DE MESSIAC, 1478-1513, qui occupa, par l'appui de la duchesse Marie de Bourgogne, la prévôté. On le voit repris dans des actes de 1479 et 1496. Au commencement du XVI^e^ siècle, le grand relâchement des mœurs et de la discipline qui existait dans la communauté de Watten, y fit placer des prévôts tirés d'autres monastères, c'est probablement la cause pour laquelle

Claude de Messiac quitta la prévôté de Watten avant sa mort. Celui-ci paraît s'être retiré à l'abbaye de Clairmarais où, sous le titre d'ancien prévôt de Watten, il assista en 1518 à l'élection de l'abbé dom Gilles Dupont ; il avait même fait confectionner une verrière à ses frais dans cette abbaye. Il fit finir l'église en restauration et compléter plusieurs pièces au monastère. L'église eut alors son autel-majeur dédié à la Sainte Vierge ; celui de gauche, à saint Gilles ; ceux de droite à saints Eutrope et Laurent, à saint Adrien, à saints Nicolas et Riquier, à saint Augustin et sainte Agnès.

D'après les archives de l'ex-chapitre de Saint-Omer, les armoiries de Claude de Messiac étaient d'argent aux trois bandes d'azur avec devise « Deum time ».

XXV. — FERRY DE CHIGNY, 1512-1518, reçut donc la charge de prévôt de Watten, pendant la vie de son prédécesseur. Sous lui, l'impôt du quint denier fut établi sur toutes les administrations ecclésiastiques des Pays-Bas ; c'était une nouvelle source de revenus pour les souverains du pays, mais en même temps une charge onéreuse à la prévôté de Watten. Il portait d'azur à deux clefs d'or adossées en pal et liées par des anneaux en losange. Sa devise est « Et souvenir ».

XXVI. — JACQUES D'AUSQUE, 1518-1538 lui succéda. Il fut nommé juge commissaire pour la conservation des privilèges ecclésiastiques et se démit de cette charge en 1519 en faveur d'Égidius, abbé de Clairmarais. Jacques d'Ausque, issu d'une famille ancienne et distinguée de Saint-Omer, assista, au titre de prévôt de Watten, à la dédicace et consécration de l'église de Saint-Bertin, faite le 22 juillet 1520 par l'abbé Antoine de Bergues (archives de l'ex-chapitre de Saint-Omer). *Eustache de Croy*, nommé

coadjuteur de Jacques d'Ausque, mourut quatre mois avant lui.

(Jacques d'Ausque conserva comme armoiries l'écusson seigneurial de sa famille portant d'argent à quinte feuilles de sable et à cinq petites feuilles de sinople.)

XXVII. — JEAN FALUEL, 1540-1542, natif d'Eperlecques, religieux profès de Notre-Dame de Watten et devenu prévôt de Vernaselle près d'Ypres, le devint ensuite de Watten (il portait de sinople à 3 couteaux d'or garnis d'argent, les pointes en bas).

XXVIII. — ROBERT DE CROY, 1542-1556, évêque de Cambrai, obtint la prévôté de Watten en commende, dit Sanderus, à la charge de nourrir et d'entretenir les religieux et de faire décharger les fondations. Il fit (1542) un règlement et l'imposa aux chanoines qui durent s'y soumettre. Robert de Croy conserva la prévôté de Watten jusqu'à sa mort arrivée en 1556. Alors les religieux, réduits au nombre de huit, choisirent un prévôt parmi eux, dont le nom n'est pas mentionné. Il eut pour successeur, nous dit Sanderus, Philippe de Lannoy. (Il fut plutôt doyen sous la prévôté non résidentielle de R. de Croy, évêque de Cambrai, puis après prévôt. C'est l'avis de M. Pietresson de Saint-Aubin.)

Voici le règlement donné par Robert de Croy (Sanderus) :

1° Les religieux ne mangeront de la viande que quatre jours par semaine, les dimanche, lundi, mardi et jeudi (excepté les avent, carême et autres jours de jeûne).

2° Les portions des dits jours se composeront d'une assiette de purée, des fèves, en hiver, ensuite d'une pièce de bœuf pour deux religieux, d'une tranche de lard ou jambon, excepté lorsqu'on aura tué une grosse bête.

3° Il sera fait de même lorsqu'on tuera un porc, on servira au

lieu de lard des échéances comme andouilles, etc., à chaque fois on donnera alors des pois cassés avec échinées, etc...

XXIX. — PHILIPPE DE LANNOY, 1557 *ou* 1558-1560, qui cumulait, avec cette place, celle de prévôt de Sainte-Waltrude et celle d'abbé de Sainte-Marie de Ruisseauville. Le chapitre de Saint-Omer avait obtenu de l'empereur Charles-Quint l'administration des biens de la prévôté de Watten, lorsqu'elle était vacante. Deneuville qui le dit, ajoute que c'était ce chapitre qui y conférait les dignités de prévôt et de doyen. Cette dernière assertion nous semble erronée, nous ne connaissons aucune nomination faite par les chanoines audomarais. Peu après la destruction de Térouane par Charles-Quint (1553), l'évêché dont cette ville était le chef-lieu fut divisé en trois autres ; les sièges en furent placés à Boulogne pour la France, à Ypres et à Saint-Omer pour les Pays-Bas. Les deux derniers évêchés furent compris dans les quatorze nouveaux, formés en 1559 par le souverain des Pays-Bas. Ses prédécesseurs en méditaient l'établissement depuis longtemps, regardant comme insuffisants pour les besoins d'une population nombreuse les quatre qui y existaient précédemment. La bulle spéciale d'institution de l'évêché de Saint-Omer, donnée en mars 1560 par le pape Pie IV, plaçait le décanat de Bourbourg et avec lui Watten dans son ressort[1], elle mettait la cure de Watten à la collation de l'évêque. Par la même bulle le pape, de concert avec Philippe II d'Espagne, démembra la prévôté de Watten, qui, depuis quelque temps, était en commende, et il l'annexa à l'évêché de Saint-Omer dont les revenus étaient jugés insuffisants[2]. L'évêque jouissait de tous les

1. Voir la bulle papale dans le « Gallia Christiana » et dans Deneuville t. II, p. 9.

2. Ce fut à la sollicitation de Jacques Blazoens, provincial de l'ordre de Saint-François, qui devint plus tard évêque de Saint-Omer. La prévôté de Saint-Omer avait aussi été réunie à cet évêché.

droits du prévôt, et comme tel il faisait partie du magistrat de la châtellenie de Cassel, et assistait aux États du comte de Flandre, composés de deux ordres seulement, le clergé et les villes.

L'évêque fut chargé d'entretenir à Watten sept religieux et un vice-prévôt en vue d'acquitter les fondations (cf. Deschamps de Pas).

Cette mesure (adoptée généralement pour les quatorze évêchés nouveaux des Pays-Bas) de s'adjoindre des titres d'abbés ou de prévôts afin d'augmenter leurs revenus, et parfois de les donner en commende à des laïcs, occasionna de grands troubles. Ce fut une des causes des malheurs et des guerres civiles du pays au XVI[e] siècle, jointe à la volonté du souverain d'y établir l'inquisition que les Flamands repoussèrent avec énergie et succès.

XXX. — JEAN HACHIN, 1560-1563, surnommé le gros, abbé de Saint-Antoine près de Bailleul, avait succédé à Philippe de Lannoy. Il consentit en 1563 à se désister de son titre de prévôt, sous la condition que Gérard d'Hamericourt, évêque de Saint-Omer, et ses successeurs entretiendraient convenablement les chanoines [1]. En conséquence de ce désistement, Gérard d'Hamericourt fit prendre possession au commencement d'octobre de son évêché et de la prévôté de Watten par Étienne Culvoet, chanoine et pénitencier de Saint-Omer. Il portait de gueule au chevron d'or chargé d'une fleur de lis d'azur accompagné de trois glands d'or suspendus à leur branche de même. Devise « Corde et an... »

1. Hendricq man. t. II, p.79. Deneuville t. II, p. 137 et t. III, p. 97, d'Ondegherst dont l'ouvrage fut imprimé en 1571 compte Watten au nombre de six prévôtés de chanoines réguliers qui existaient en Flandre (p. 294).

XXXI. — GÉRARD D'HAMERICOURT, *évêque de Saint-Omer*, reçoit par Bulle papale la prévôté de Watten (1560).

Gérard d'Hamericourt fut le premier évêque de Saint-Omer qui bénéficia de la prévôté de Watten (Guillaume de Poitiers nommé avant lui mourut sans avoir été sacré). Aux termes de la bulle il ne devait jouir de la dite prévôté qu'après la mort du prévôt actuel, Jean Achin, qui consentit à se désister. L'évêque de Saint-Omer s'engagea à payer aux chanoines de Watten de trois mois en trois mois une somme qui fut déterminée. Il établit en 1568 un règlement assez sévère qu'il imposa aux neuf chanoines qui restaient alors, le doyen compris.

Deschamps de Pas, conseiller au bailliage de Saint-Omer, a écrit, d'après les pièces produites au procès qui eut lieu entre Marc-Hilaire de Conzié, évêque de Saint-Omer et le collège anglais de la même ville pour la possession de Watten, « que l'évêque assigna aux chanoines de Watten qui étaient prêtres sept sous d'artois par jour, et deux sous pour revestiaire ordinaire, à ceux ni prêtres ni profès, six sous ; et il donna le double au doyen ».

Entre temps le maréchal des camps, François de la Noue, chef français protestant qui avait acquis une grande célébrité dans les guerres religieuses (1579) de son pays natal, vint se placer dans les Pays-Bas dans le parti des États, luttant contre la domination espagnole, et logea plusieurs fois au monastère-fort de Watten, y plaça des garnisons et finit par y mettre le feu. Les gueux saccagèrent aussi de fond en comble le pauvre monastère qui eut tant à souffrir des éléments et des hommes.

Sprada de la Pise et divers autres auteurs disent positivement que c'est en 1579 que la Noue vint dans la Flandre wallone et qu'eut lieu le grand incendie.

D'où, après la destruction du monastère par la Noue et la tempête effroyable du 21 janvier 1576 dont le monastère avait beaucoup souffert au point que de mémoire d'homme on n'en avait pas vu de pareille « januarii 21, media nocte talis ventus exortus est, qualem memo unquam vel viderat vel audierat nostro saeculo, vix una domus ab eo intacta remansit ; molas frumentarias pene omnes disjecit, multi dixerunt se illa nocte, vidisse demonos, humana specie, in campis ambulare » (historia fundationis collegii audomarcusis, p. 29), les chanoines s'étaient dispersés. On fut trente années sans en recevoir de nouveaux.

XXXII. — JEAN VERNOIS *(5e évêque de Saint-Omer)*, 1592-1605, entreprit la reconstruction d'une partie des bâtiments en 1592. Cependant il ne repeupla pas le monastère. En sorte qu'il ne restait plus en 1605 que trois chanoines, l'un infirme, le second devenu abbé de Ruisseauville et le troisième vivant à Reims avec une pension qu'il avait reçue de l'évêque de Saint-Omer [1].

Les magistrats de la châtellenie de Cassel et le parlement de Flandre adressèrent des réclamations aux souverains des Pays-Bas, touchant l'état dans lequel se trouvait le monastère de Watten. Ces magistrats se plaignaient que le chapitre de Saint-Omer, qui jouissait des revenus du monastère, ne pensait pas à le rétablir. Cependant

XXXIII. — JACQUES BLASAEUS, *évêque de Saint-Omer*, 1605-1608, franciscain de l'observance, chercha à mettre des

1. Deschamps de Pas dit que le monastère de Watten avait plus de 30.000 livres de rente. Hendricq t. II, p. 89, dit que ses revenus étaient de 18000 florins, 22500 livres. Or ce dernier écrivit deux siècles avant ; donc accord probable.

religieux de son ordre. Mais, soit qu'il ne pût y réussir, soit que les religieux de l'ordre de Saint-François n'aient pu y rester que peu de temps, le même évêque sollicita ensuite du Pape et des souverains des Pays-Bas, de placer à Watten des jésuites anglais, pour instruire les populations voisines.

L'évêque disait que la vie peu régulière que les chanoines avaient dû mener (du fait des opérations militaires suscitées par la présence du fort contigu et formant corps avec le monastère) devait engager à ne pas les rétablir.

Le pape Paul V se prononça en faveur de la demande de Jacques Blasaens. Les archiducs Albert et Isabelle transportèrent alors par leurs lettres de l'année 1607 la propriété des terres du monastère de Watten aux jésuites anglais (distraction faite de ce qui avait été donné précédemment à l'évêché de Saint-Omer). L'évêque reçut le consentement du chapitre de cette même ville qui, par délibération capitulaire du 13 février 1603, autorisait, en ce qui le concernait, cette substitution des jésuites aux chanoines.

Ce chapitre fut chargé d'établir les bases du partage des biens. Il proposa de donner aux jésuites le comté de Holques, les bâtiments du monastère, et d'y ajouter des bois et des terres pour former un revenu annuel de 3000 florins (3750 livres).

Le chapitre conservait ainsi pour la dot de l'évêché un revenu annuel de 3000 ducats d'or (monnaie de la chambre apostolique) avec tous les privilèges seigneuriaux attachés au titre de prévôt. Le partage fut fait par des commissaires que les archiducs souverains déléguèrent et conformément aux propositions du chapitre.

(Cf. Pagnot, p. 226 — Sanderus — Deschamps de Pas — Deneuville, T. III, p. 97.)

ÉTABLISSEMENT DES JÉSUITES ANGLAIS AU MONASTÈRE DE WATTEN (1608-1762)

Les jésuites anglais comme les autres ordres avaient dû fuir d'Angleterre (en 1559, quand le clergé catholique fut proscrit en G^de^ Bretagne par la reine Élisabeth) et s'étaient en grande partie réfugiés en Flandre et en Espagne. Avec les libéralités du roi, Philippe II, ils avaient fondé des collèges catholiques dans ces deux pays (Strada, t. I, p. 265). Les jésuites anglais s'établirent à Saint-Omer en 1593, année qui suivit celle où ils en avaient reçu l'autorisation. Le R. P. Lehondonchus, leur recteur, chargé par le provincial, traita alors l'affaire de leur établissement également à Watten.

Aussitôt que les jésuites anglais de Saint-Omer eurent connaissance de la décision prise en faveur de leur ordre, ils s'empressèrent de prendre possession de leur nouvelle propriété. Ils se transportèrent à Watten dans le mois de février 1608.

Le roi d'Angleterre ne vit pas sans crainte les jésuites établis aussi près de ses États. Il fut alarmé de la ressource que leur nouvelle habitation offrait aux nombreux mécontents de son pays. Le

roi craignait qu'elle ne devînt le foyer d'intrigues et d'entreprises dirigées contre son pouvoir. Il menaça donc l'archiduc Albert de lui déclarer la guerre s'il laissait Watten en la possession des jésuites anglais. L'archiduc avait de nombreux ennemis sur les bras ; il ne voulut pas en augmenter le nombre et n'osa pas résister. Albert déplaça les jésuites anglais peu de temps après leur établissement. Mais, comme parmi toutes les congrégations religieuses auxquelles il fit de grandes libéralités, il distinguait et protégeait spécialement les jésuites (*Histoire de l'Archiduc*, p. 371), il les remplaça momentanément par des jésuites flamands. Ceux-ci n'y restèrent pas longtemps et les jésuites anglais retournèrent à Watten où ils fondèrent un pensionnat et un noviciat et où ils demeurèrent jusqu'à l'arrêt de dissolution de l'ordre en France en 1762.

Une catastrophe eut lieu à Watten en 1613. Le Colme ayant débordé, on coupa les arbres des bois de l'abbaye de Saint-Bertin et ceux du bois des jésuites pour s'en servir à arrêter les eaux[1].

La dissolution de l'ordre des jésuites en France força les jésuites anglais à quitter leur maison de Watten où ils avaient toujours leur noviciat. En 1762 le R. P. Glorié était recteur du collège des jésuites (calendrier général du gouvernement de la Flandre). La protection que leur accordait le parlement de Flandre ne put les affranchir de la loi générale. Le 1er avril 1763, la presque totalité de ceux qui habitaient l'ancien monastère quittèrent les hauteurs de Watten, emportant avec eux leurs effets les plus précieux. Ils atteignirent au bas du coteau les bords de la rivière Aa et là, au milieu des témoi-

1. Cet usage pour les jésuites anglais de St-Omer d'aller (à la campagne) à Watten, est demeuré encore de nos jours dans les traditions de la compagnie, au dire du R. P. Bonsirven, professeur d'Écriture Sainte au noviciat actuel (1938) d'Enghien (Belgique). Quand les jésuites anglais et flamands vont à la campagne, ils disent « on va à Watten ».

Vue de l'embarcadère de Watten (XVII[e] siècle) d'après une estampe du temps

gnages de regrets de la petite population assemblée, ils descendirent dans un bateau qui les transporta à Bergues-Saint-Winoc [1]. De là ils gagnèrent Bruges, ville en dehors de la domination française. Rejoints par ceux de leurs compagnons qu'ils avaient laissés à Watten, ils s'établirent à Bruges et y demeurèrent jusqu'à l'année 1773 où leur ordre fut aussi supprimé en Belgique.

Après le départ des jésuites anglais l'établissement religieux de Watten reçut une nouvelle destination.

1. Cf à la page précédente cet embarcadère de Watten au XVIII[e] siècle, d'après une estampe du temps.

ÉTABLISSEMENT DES PRÊTRES DE LA MISSION ANGLAISE AU MONASTÈRE DE WATTEN (1763-1768)

I. Son Histoire

Le Parlement de Flandre, par arrêt du 19 mai 1765, ordonna l'établissement d'un pensionnat pour l'éducation des jeunes gens, dans les bâtiments du monastère de Watten. C'est à cette occasion que les prêtres de la Mission anglaise sollicitèrent le droit de s'y établir.

En effet, les prêtres de la Mission anglaise avaient succédé à Saint-Omer aux jésuites de leur nation. Ces ecclésiastiques anglais étaient des prêtres séculiers comme ceux établis au séminaire des Grands Anglais ou du Pape, à Douai. (C'est en cet établissement devenu, après la Révolution, caserne Durutte, que M. De Baillencourt retrouva en 1927 le corps de John Southworth, martyrisé à Tyburn. Une relique de ce martyr se trouve à Saint-Pierre de Douai). Ils demandèrent à desservir le pensionnat de Watten. La demande des prêtres de la Mission anglaise fut agréée, et ils entrèrent en possession du monastère.

Pressés par le grand nombre de leurs élèves, ils se trouvèrent bien vite à l'étroit dans les biens dont les jésuites avaient joui. Ils désirèrent posséder la totalité des propriétés de l'ancien monastère, pour répondre aux vœux de nombreuses familles catholiques anglaises qui leur confiaient leurs fils.

C'est alors que l'évêque de Saint-Omer, Marc-Hilaire de Conzié, qui se voyait dépouillé, réclama, comme faisant partie de sa mense épiscopale, les biens qui avaient été attachés à l'évêché, en même temps que le titre de prévôt, par l'acte de partage de l'année 1608, conséquences de la bulle papale de 1560, acte et bulle approuvés par les souverains du pays.

La difficulté fut portée au conseil d'État qui se réunit pour cette cause le 12 mai 1766, et ordonna par provision que tous les biens de la communauté de Watten fussent mis sous le séquestre. Il en donna l'administration à un économe qu'il plaça sous l'autorité des intendants de Flandre et de Hainaut. Une partie des revenus fut destinée à la subsistance des anciens jésuites de cette maison.

L'évêque, peu satisfait d'une décision semblable, continua ses réclamations. Il ne se borna plus à demander les biens de la dotation de l'évêché de Saint-Omer, mais il éleva ses prétentions jusqu'à la possession entière des propriétés délaissées par les jésuites.

Un arrêt intervint en 1768 par lequel il fut ordonné de communiquer la demande de l'évêque aux administrateurs du collège anglais. On fit paraître alors de part et d'autre de nombreux et volumineux mémoires [1] (cf. *Bibliothèque de France*, tome IV, p. 522, numéros 45, 471).

Pendant ce temps les propriétés du monastère de Watten se dété-

1. Cf à ce sujet un article intéressant de M. Gamblin : un célèbre procès du XVIII[e] siècle.

rioraient. L'église et la maison tombaient en ruines. Les cloches étaient fendues, les arbres abattus. Les meubles des anciens possesseurs, leurs effets les plus précieux et ceux de leurs élèves étaient pillés. Les jésuites eux-mêmes ne recevaient guère de ressources pécuniaires, et l'on parvint très difficilement à faire donner à deux d'entr'eux de faibles sommes d'argent. Les comptes de cette gestion furent rendus entre les mains des intendants sans que rien en transpirât dehors.

Enfin, le procès fut terminé en faveur de l'évêque de Saint-Omer qui fut envoyé en possession à la charge de donner annuellement au collège anglais un certain nombre de razières de blé.

Comme ils avaient regretté le départ des prédécesseurs, les habitants de Watten regrettèrent aussi le départ des prêtres de la Mission anglaise et ils manifestèrent à cette occasion toute leur peine à ces prêtres vaillants et héroïques, car ils n'étaient pas sans savoir le rôle immense joué par ces admirables propagateurs et conservateurs de la foi en Grande-Bretagne, au péril même de leur vie. Aussi ils témoignèrent beaucoup leur mécontentement à l'évêque de Saint-Omer qui, en réponse, et pour éviter des dépenses de réparation, fera jeter bas tous les bâtiments du monastère. Regrettable décision sans doute, car c'était la fin d'un illustre passé pour Sainte-Marie du Mont, mais même du seul point de vue apostolique, Marc-Hilaire de Conzié, évêque de Saint-Omer, eut tort de ne pas laisser le monastère de Notre-Dame de Watten, aux mains des prêtres de la Mission anglaise, les détails qui vont suivre le prouveront de façon péremptoire.

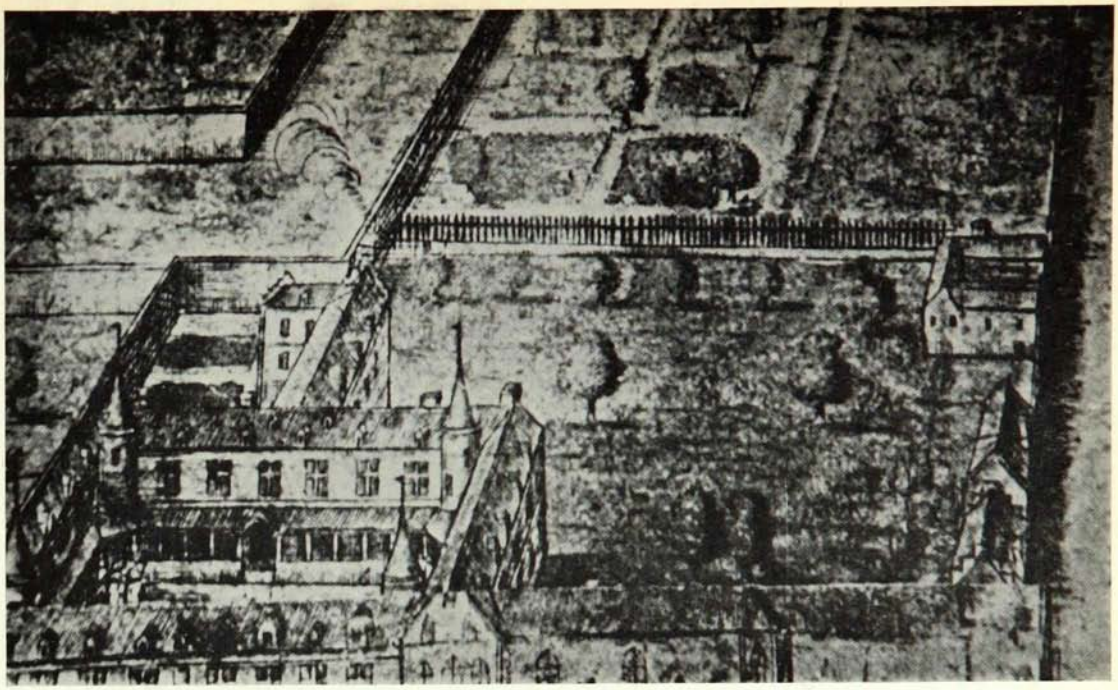

Séminaire des Grands anglais à Douai au lendemain de la Grande Révolution.

Le Séminaire des Prêtres de la Mission anglaise fut racheté par l'État français aux évêques anglais pour 80.000 frs. Après la Révolution il fut converti en caserne (Durutte). Cette caserne dévastée par la guerre 1914-1918 ne fut pas restaurée mais jetée bas en 1926. C'est au cours des démolitions qu'on découvrit en 1927 avec une caisse de reliques, le corps ci-dessous du Bienheureux Martyr Southworth, caché de nuit, précipitamment, par les prêtres de la Mission anglaise avant leur départ.

Corps du Bienheureux Southworth martyrisé et écartelé à Tyburn le 28 juin 1654. Recousu ensuite après embaumement et envoyé en ce Séminaire de Douai en 1655,
par le duc Thomas Howard de Norfolk, comte d'Arundel.

II. Importance de l'hospitalité accordée par la ville de Douai, par le monastère de Notre-Dame de Watten et la ville de Saint-Omer à cette mission anglaise et à ses élèves, pour la conservation et la propagation de la foi catholique romaine en Angleterre

Comme nous venons de le dire au chapitre précédent, ce furent les prêtres de la Mission anglaise qui occupèrent, après le départ des jésuites anglais, le monastère de Sainte-Marie du Mont pour y former leurs élèves.

Ces vaillants et héroïques ecclésiastiques (160 d'entre eux furent martyrs) avaient leur séminaire à Douai. C'est de cette ville en effet que le cardinal Allen et le docteur Vandeville avaient fait choix, lors de la persécution d'Élisabeth pour y éduquer les jeunes clercs anglais à cause de l'université qui venait d'être fondée par le Pape Pie IV de concert avec le Roi des Pays-Bas, Philippe II, et Richardot, évêque d'Arras (5 octobre 1562).

Ce séminaire (le premier fondé suivant les inspirations et règles fixées par le Concile de Trente 1565), érigé à Douai en 1568, fut doté par le Pape d'un subside de 6000 livres (d'où son nom de Séminaire du Pape et des Grands Anglais). Cet établissement dut beaucoup aux grandes générosités de la riche famille du duc de Norfolk. Il avait pour mission d'éduquer et de former les prêtres séculiers anglais destinés, soit à évangéliser l'Angleterre aux prises avec la Réforme, soit à former dans les maisons de Watten et de Saint-Omer les élèves que les familles catholiques anglaises leur confiaient pour les élever dans la foi catholique et romaine.

De ce séminaire sont sortis pendant les deux siècles de son existence : 1 cardinal, 35 archevêques et évêques, une centaine de

docteurs, 164 écrivains, un très grand nombre de prêtres et cent-soixante martyrs dont le corps de l'un d'entre eux[1] fut retrouvé à Douai en 1927 à l'emplacement même de cet ancien séminaire dont photographie ci-contre.

III. Esprit et méthode des prêtres de la Mission anglaise au monastère de Watten, à Douai et à Saint-Omer

C'est dans un esprit de foi intrépide et dans l'imitation de leurs grands martyrs, les saints Thomas Beckett et John Southworth,... que les nouveaux maîtres de l'ancien monastère de Watten, les prêtres de la Mission anglaise, formaient leurs élèves pour la plupart fils de riches et aristocratiques familles anglaises.

Aussi leur parlaient-ils volontiers des reliques de ces grands martyrs conservées avec un soin tout religieux au Séminaire de Douai, autant que du courage et de l'héroïsme manifestés par ces grands modèles durant toute leur vie et particulièrement pendant leur supplice.

On comprend dès lors combien la population de Watten, informée petit à petit des traits d'héroïsme des martyrs anglais et qui connaissait d'autre part la qualité des nouveaux hôtes de son monastère, ait tenu à les conserver en cette illustre abbaye.

Il est vrai que son site unique et si pittoresque, la splendeur seigneuriale des bâtiments, et surtout l'illustre passé de ce monastère n'étaient pas pour déplaire aux professeurs comme aux élèves.

De part et d'autre donc, l'entente était parfaite et cette ambiance

1. Le Bienheureux John Southworth.

autant que le caractère évocateur du milieu aidaient assez bien les prêtres de la Mission anglaise dans leur tâche éducative.

Mais comme dit plus haut le grand principe autant que le but de toute cette méthode d'éducation étaient toujours de proposer aux élèves les grands modèles du passé (Beckett et Southworth) pour en fin de compte faire de tous ces jeunes gens de vaillants chrétiens, et si Dieu le demandait, d'intrépides martyrs.

Au surplus, l'attrait exercé par ces grands modèles dans le culte et l'esprit de qui ces jeunes anglais étaient élevés, jouait tout naturellement. Il suffit d'ailleurs, pour s'en rendre compte, de prendre connaissance des détails qui vont suivre sur saint Thomas Beckett, le récit du martyr du Bienheureux Southworth et le miracle éclatant obtenu par son intercession en faveur du jeune lord Francis Howard de Norfolk, élève au séminaire des Grands Anglais à Douai (prêtres de la Mission anglaise), dont les deux frères Thomas et Henri furent successivement duc de Norfolk et comte d'Arundel, et dont nous verrons plus loin une reproduction de leur médiéval château-fort, ainsi qu'une photographie de leur sympathique descendant actuel, son altesse Bernard Marmaduke Fitzallan-Howard.

III. SAINT THOMAS BECKETT

1. Sa Vie

C'est vers 1165 que saint Thomas Beckett vint en France et séjourna dans notre région. C'est à cette époque que le grand évêque vint vénérer une madone lilloise de grande renommée en la chapelle de Notre-Dame de la Salle; comme cette chapelle était sous la dépendance de la collégiale Saint-Pierre et Notre-Dame de la Treille, le grand martyr vint aussi vénérer la Vierge chancelière. Elle était déjà appelée ainsi, à cause d'une petite Treille qui préservait cette précieuse statue de Notre-Dame de la Treille, qui allait devenir miraculeuse après le 14 juin 1254.

C'est après cet hommage à Notre-Dame de la Treille que saint Thomas Beckett se rendit près du roi Louis VII en la ville royale de Sens. L'archevêque de Cantorbury a beaucoup d'analogie avec notre saint Éloi. Comme lui, il fut grand argentier du royaume avant de devenir archevêque de Saint-Augustin de Cantorbury et primat d'Angleterre. Comme lui aussi il fut d'un grand dévouement et d'une grande honnêteté dans la gestion des finances du royaume. C'est ce qui motiva, du roi Henri II Plantagenet, le choix de Thomas

Photographie de la Statue de saint Thomas Beckett érigée au pied même du trône de N.-D. de la Treille

Saint Thomas Beckett archevêque de Saint-Augustin de Cantorbury et Primat d'Angleterre se réfugia en France pour éviter les persécutions d'Henri II Plantagenet, Roi d'Angleterre. C'est pendant son séjour en Flandre que ce grand archevêque martyr vint vénérer N.-Dame de la Treille. La photographie ci-dessus représente sa statue au pied même du trône de N.-Dame de la Treille.

Beckett pour le siège primatial de Saint-Augustin de Cantorbury. Ce saint évêque était d'une grande vertu. Même à la cour où il séjourna longtemps pour l'exercice de sa charge, il fut toujours d'une grande réserve, et si ses fonctions l'appelaient à un certain decorum, dans sa vie privée il fut toujours très frugal, modeste et mortifié. C'était avant tout l'homme du devoir d'état et d'une grande bonté pour les pauvres.

Après son élévation au siège primatial d'Angleterre, il porta l'habit monacal des religieux de Saint-Augustin de Cantorbury, en sorte qu'en dehors des fonctions liturgiques on ne le vit plus désormais que revêtu du capuchon monastique. Dès ce jour aussi

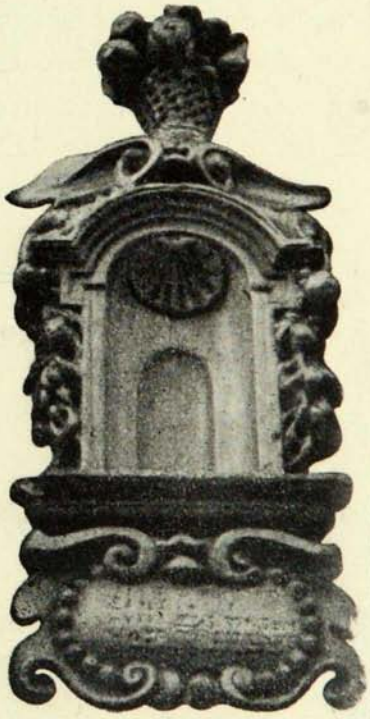

il prit le cilice qui ne le quitta plus et dont nous aurons l'occasion de reparler. Le 29 décembre 1170 il tomba sous les coups des sicaires qui le massacrèrent dans son église cathédrale. Il rougit de son sang les dalles du sanctuaire.

On comprend dès lors aisément tout le culte que lui vouèrent, trois siècles plus tard, les prêtres de la Mission anglaise (comme lui exilés en France), dans leurs maisons établies sur le continent à Watten, Saint-Omer et Douai. Cette dévotion se manifestait surtout au séminaire des prêtres de la Mission anglaise établis à Douai. Cet établissement (dont la chapelle figure ci-contre) possédait parmi les plus belles reliques de son trésor une pale en soie rouge et un morceau du fameux cilice de saint Thomas Beckett. Enfouies précipitamment et de nuit, le 4 mai 1793, quand les prêtres anglais quittèrent leur maison, elles furent retrouvées à Douai en 1927. On conserve aussi à Lille le souvenir de sa résidence (5 ans) au n° 8 de la rue d'Angleterre : Cf. le témoignage de la page précédente.

PHOTOGRAPHIE DE LA CHAPELLE S^t^-THOMAS BECKETT DU SÉMINAIRE DES PRÊTRES DE LA MISSION ANGLAISE A DOUAI.

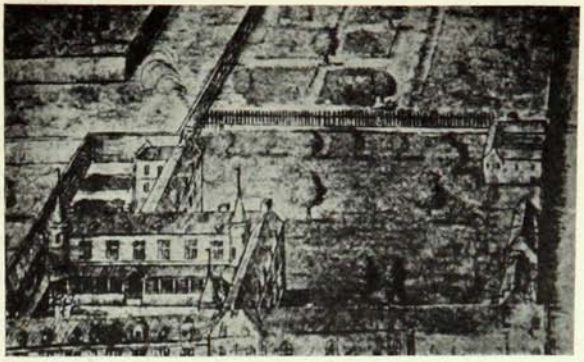

Vue extérieure de la partie supérieure de la chapelle Saint-Thomas Beckett.

Caserne Durutte en ruine après la guerre 1914-1918.

Ancien Séminaire des Prêtres de la Mission anglaise.

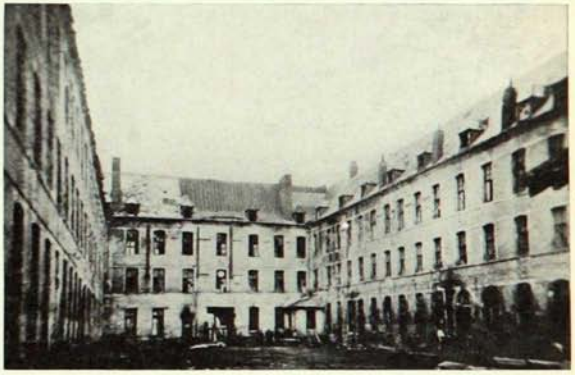

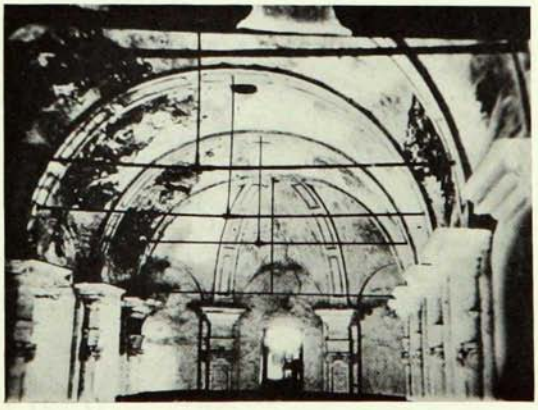

La chapelle Saint-Thomas Beckett fut coupée à mi-hauteur par un plancher quand l'établissement devint caserne.

Vue de la partie supérieure de cette chapelle Saint-Thomas Beckett.

Ce séminaire et sa chapelle dédiée à saint Thomas Beckett furent édifiés à Douai grâce aux largesses de la riche famille des ducs de Norfolk ainsi qu'aux subsides du Pape.

RELIQUES DE SAINT THOMAS BECKETT

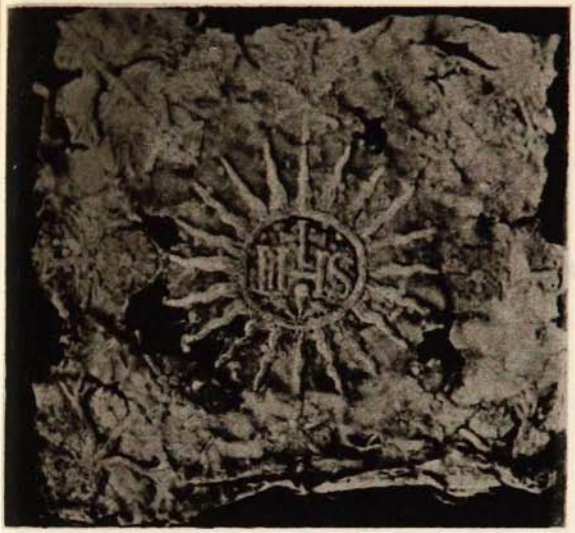

Pale en soie rouge avec laquelle le Grand Martyr célébrait le Saint-Sacrifice.

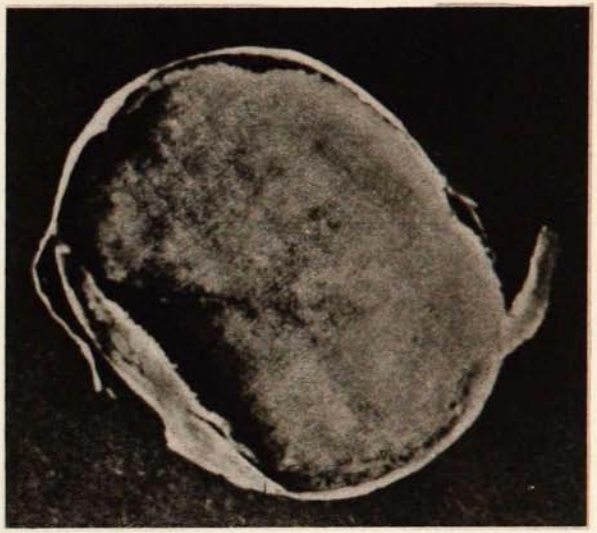

Cilice que saint Thomas porta depuis son élévation au siège primatial de Cantorbury jusqu'à la Mort.

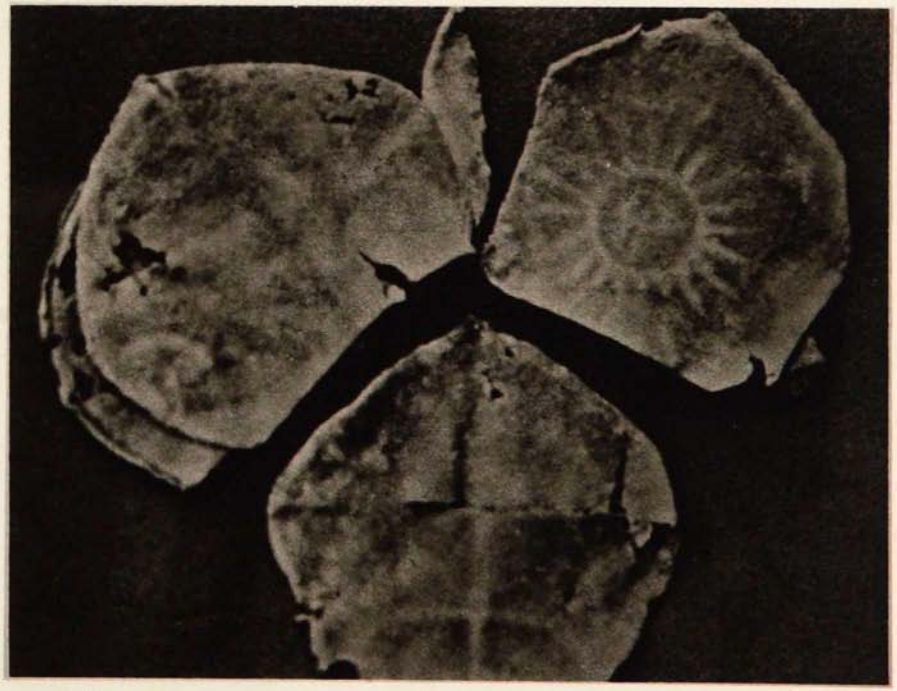

Barrette de saint Charles Borromée.

2. Les Souvenirs en Flandre

Les *RELIQUES DE SAINT THOMAS BECKETT*, honorées au séminaire anglais de Douai, à savoir : un morceau de son cilice et une pale rouge avec laquelle il célébrait le Saint Sacrifice, furent retrouvées à Douai, en juillet 1927, avec une barrette de saint Charles Borromée.

A l'occasion des démolitions de la caserne Durutte (ancien séminaire des « Grands Anglais ») M. Ferdinand De Baillencourt eut le bonheur de retrouver la caisse des reliques, enfouie précipitamment dans la nuit du 4 mai 1793 (lors du départ forcé par la Révolution française des prêtres de la Mission anglaise) avec le corps du bienheureux martyr John Southworth.

Cette caisse contenait : 1° une boîte renfermant le cilice de saint Thomas Beckett et 2° une pale rouge 'avec laquelle ce grand modèle des 160 martyrs (ses compatriotes) célébrait le Saint Sacrifice de la Messe. Elle renfermait enfin en troisième lieu la barrette de saint Charles Borromée, possédée par le séminaire des Grands Anglais à Douai.

Voir ci-contre les photographies de ces reliques prises quelques instants après leur découverte à Douai en 1927.

Religieusement conservées et honorées au séminaire des Grands Anglais à Douai, avec le corps de John Southworth, ces reliques insignes avaient aussi suscité dans les maisons desservies (à Watten et Saint-Omer) par les prêtres de la Mission, une grande ferveur. C'est ainsi qu'à Sainte-Marie du Mont ou Notre-Dame de Watten, on connut du temps du séjour des Prêtres de la Mission, ces insignes reliques de la Maison Mère, ou séminaire des Grands Anglais, et qu'on leur rendit un culte tout familial.

MARTYRE DU BIENHEUREUX JOHN SOUTHWORTH LE 28 JUIN 1654 A TYBURN

1. Récit du Martyre

Ainsi que le mentionne l'introduction, et comme l'a signalé le chapitre « Importance de l'Hospitalité accordée aux Prêtres de la Mission anglaise par le monastère de Notre-Dame de Watten, la ville de Saint-Omer et Douai » : c'est dans cette ville qu'un séminaire de jeunes clercs anglais fut fondé par le cardinal Allen et le Dr Vandeville lors des persécutions d'Élisabeth en Grande-Bretagne, pour sauver le sacerdoce catholique et réagir contre les menées de la Réforme.

Parmi les cardinaux, archevêques, évêques, docteurs, et plus de 160 prêtres martyrisés ensuite en Angleterre, qui en sont sortis, les archives de ce séminaire signalent tout particulièrement l'un d'entr'eux, le Bienheureux John Southworth, martyrisé il y a près de 300 ans à Tyburn, le 28 juin 1654.

Né dans le comté de Lancastre vers 1592, John Southworth vint à Douai, au collège des Grands Anglais vers 1613 pour y faire sa philosophie et sa théologie et y fut ordonné prêtre vers 1618. Après quelques années de professorat dans les collèges de la Mission anglaise sur le continent, il fut envoyé aux travaux de la Mission en Angleterre. Arrêté et condamné il fut pendu et écartelé à Tyburn sous l'accusation d'être un faux traître à la République et prêtre de l'Église catholique. Il dénia la première accusation mais

LE BIENHEUREUX MARTYR JOHN SOUTHWORTH

Le chef du bienheureux Martyr porte encore le rictus de la strangulation comme celui de saint Laurent à Rome, de la crémation.

Né dans le Comté de Lancastre vers 1692. Il fit ses études au Séminaire de Douai de 1613 à 1618 où il fut ordonné prêtre. Après plusieurs années de professorat il fut envoyé aux travaux de la Mission en Angleterre. Arrêté et condamné, il fut pendu puis décapité et écartelé en 4 parties (*quartered*) à Tyburn le 28 juin 1654.

C'est Thomas Howard de Norfolk, Duc de Norfolk et Comte d'Arundel qui réussit à se procurer les débris sanglants du corps martyrisé de John Southworth pour le faire embaumer et recoudre par le chirurgien James Clarke. Le corps fut ensuite envoyé secrètement à Douai au Séminaire des Prêtres de la Mission où il fut conservé et honoré jusqu'à la Révolution. Caché en 1793, il fut retrouvé dans cet ancien Séminaire en 1927.

reconnut sa prêtrise. Sous Cromwell, l'Église n'était plus molestée comme elle l'avait été sous les régimes précédents. C'est pour cette raison que les juges de Southworth répugnaient à le déclarer coupable. Aussi le supplièrent-ils de plaider « non coupable » et alors de renier sa religion. Il le refusa aussi nettement qu'il avait expressément déclaré sa prêtrise au colonel de l'armée du parlement qui l'avait arrêté. Il arracha des larmes aux juges qui prononcèrent l'inévitable sentence de mort.

« Vous serez arraché de prison, vous serez traîné au lieu du supplice. On vous pendra par le cou jusqu'à ce que vous soyez à demi-mort. Votre tête sera alors tranchée et les restes de vos membres mis en quatre parties (quartered) seront attachés aux quatre coins de la ville. »

« Et fasse Dieu vous avoir en merci. »

Et ce fut un jour de tempête et d'orage (28 juin 1654) quand le Bx Southworth, arraché de sa prison, fut traîné sur une claie de Newgate à Tyburn, lieu de l'exécution. Mais le mauvais temps n'empêcha pas les spectateurs qui tenaient la rue de le voir passer héroïquement sur le chemin de la mort. Arrivé à Tyburn, avant l'exécution, de la potence il adressa au peuple une allocution toute vibrante de foi ardente. Puis le fatal chariot sur lequel on avait fait monter Southworth, après lui avoir passé la cravate de chanvre au cou, se mit en marche, et le malheureux resta pendu. Au bout de quelques instants, à demi-mort, on le décrocha pour le décapiter. Ensuite le corps du martyr fut écartelé en quatre parties.

Voir ci-contre la photo du corps décapitée et écartelé en quatre tronçons.

Thomas Howard, duc de Norfolk et comte d'Arundel, réussit, moyennant finances, à se procurer les débris ensanglantés du

Bx SOUTHWORTH. Il les fit d'abord recoudre ensemble et après, embaumer par le chirurgien James Clark. Le tout fut ensuite envoyé à Douai dans un sarcophage de plomb. Ce corps reposa au Séminaire des Grands Anglais de 1655 jusque dans la nuit du 4 mai 1793 où précipitamment les Prêtres anglais l'enterrèrent avec la caisse de reliques près d'une petite brasserie dans un jardin de leur immeuble. C'est là qu'il fut retrouvé en 1927 sur les indications de M. DE BAILLENCOURT, Président des Amis de Douai et du R. P. PURDIE, prêtre de la Mission anglaise.

LE CORPS MARTYRISÉ DU BIENHEUREUX JOHN SOUTHWORTH

Les mains consacrées pour le S. Sacrifice étaient également sectionnées — comme l'indique la photographie.

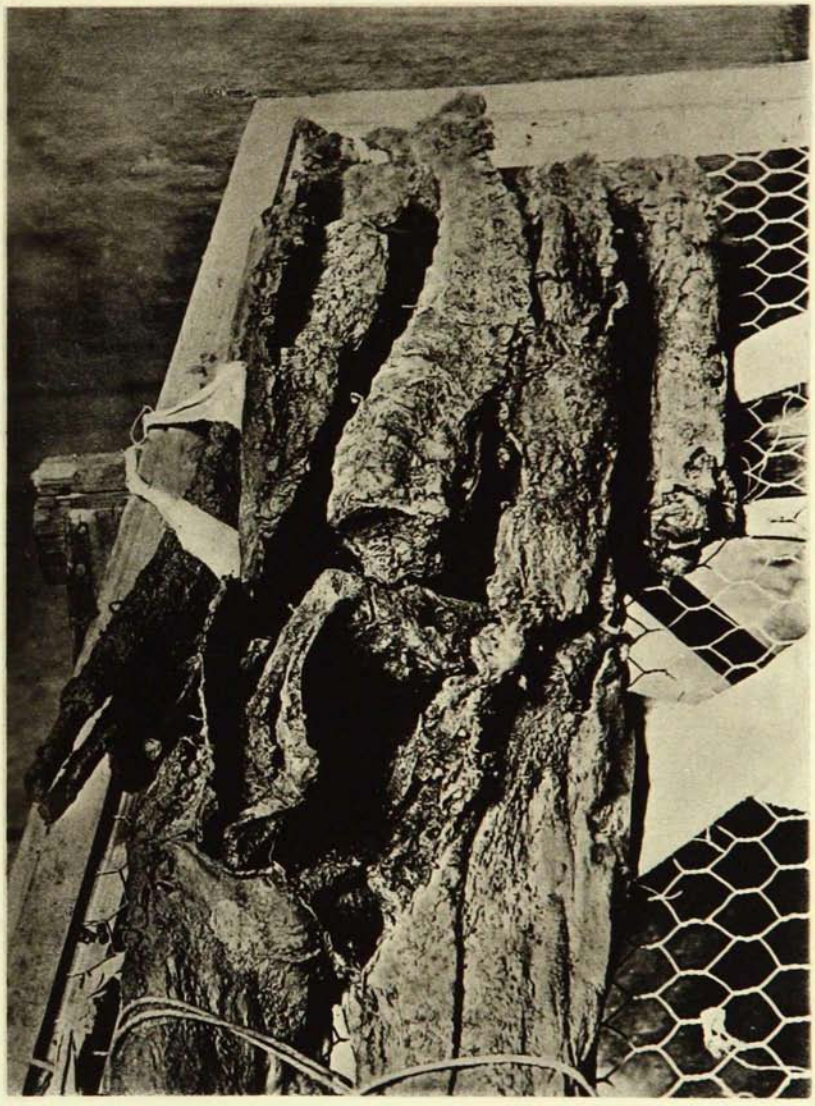

Cette photographie prise lors même de l'étude médico-légale requise du Docteur et Professeur Leclercq, prouve toute l'horreur et la cruauté du supplice imposé par la Reine Elisabeth aux prêtres catholiques surpris en exercice du culte catholique romain en Grande Bretagne. La photographie accuse nettement la décapitation puis l'écartèlement du corps à hauteur du bassin, et au travers du tronc prouvant qu'il fut partagé en 4 parties (*quartered*) comme le prescrivit l'acte de condamnation prononcé par les Juges en 1654.

Photographie de la reconnaissance religieuse et de la remise du corps du Bienheureux John Southworth au R^d^ Père Purdie

Parmi les autorités compétentes assistant à cette reconnaissance religieuse et remise du corps de John Southworth au R^d^ Père Purdie, la photographie ci-dessus présente M. Ferdinand de Baillencourt, Président des Amis de Douai, et Directeur des fouilles et recherches susdites au centre du groupe (une main en poche). Immédiatement à sa droite se trouve le R^d^ Père Purdie de la famille spirituelle de Southworth, professeur à S. Edmund's College et à sa gauche M. le Professeur Médecin légiste Leclercq.

Ouverture du sarcophage devant le Docteur Leclercq, après la découverte dans les démolitions de la caserne Durutte, ancien séminaire des Prêtres de la Mission anglaise.

Le sarcophage ouvert, une forme humaine apparaît !

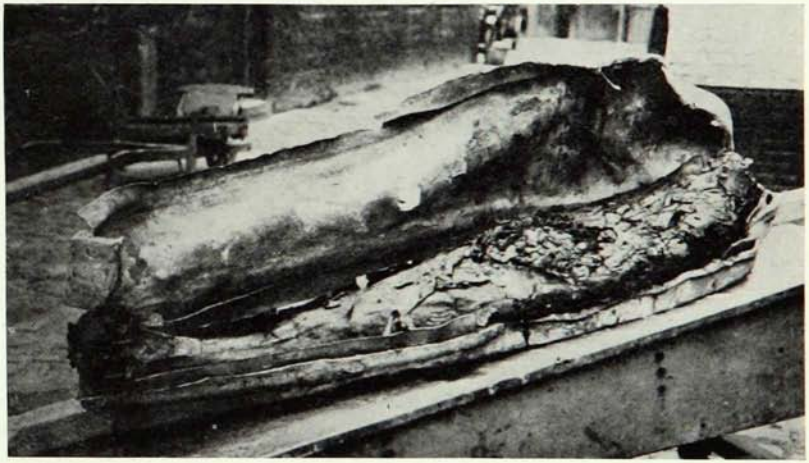

Le corps retiré du sarcophage est présenté au R. P. Purdie de la famille spirituelle du Martyr par le Docteur Leclercq Médecin légiste à Lille.

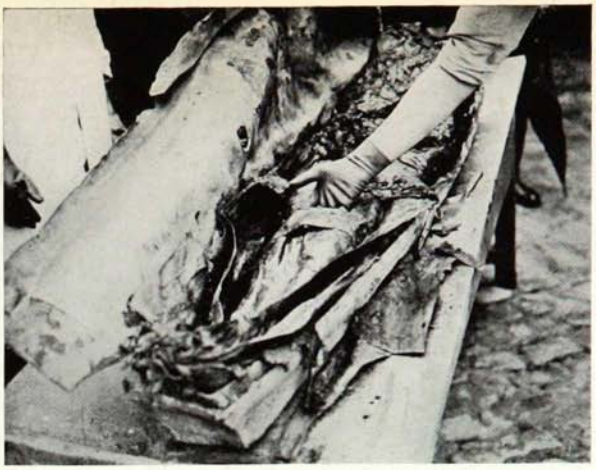

Photo des linges et bandelettes entourant encore le corps du Bienheureux Martyr.

Le Docteur Leclercq montrant les bandelettes entourant les jambes du Bienheureux Martyr.

Photo de l'ablation des mains du Bienheureux Martyr

Le Docteur Leclercq montrant l'ablation des mains consacrées pour le Saint-Sacrifice.

Photo de l'écartèlement du tronc en quatre parties et de l'amputation de la tête recousue ensuite au cou du Martyr.

Le Docteur Leclercq montrant la tête du Martyr recousue au corps après l'amputation.

Photographie permettant de constater par la position de la tête sur le tronc l'ablation évidente des vertèbres du cou par la décapitation, après la pendaison.

Cf. en outre la vue ci-dessous

Ce chef du Bienheureux Martyr tel qu'il fut décousu du tronc par le professeur Docteur Leclercq, médecin légiste à Lille, prouve de façon péremptoire la décapitation du Martyr lors du supplice de Tyburn le 28 juin 1654.

2. Reconnaissance du corps du Bienheureux martyr John Southworth, par l'autorité religieuse, représentée en la circonstance par le R. Père Purdie (de la famille spirituelle du Martyr), délégué officiellement à cet effet par le cardinal Bourne

3. et sa Remise à la susdite autorité.

Après l'étude et les travaux (pour cette remise du corps de Southworth) de M. le Professeur médecin légiste Leclercq, requis par le maire de Douai, M. Léon Escoffier, à la demande du Président des Amis de Douai, M. Ferdinand de Baillencourt, Directeur des Fouilles et Recherches relatives aux souvenirs et corps anglais enfouis au séminaire des prêtres de la Mission anglaise, dans la nuit du 4 mai 1793,

le Révérend Père Purdie, prêtre de la Mission anglaise (famille spirituelle de John Southworth), professeur à Saint-Edmund's College,

délégué spécialement à cet effet par Son Éminence le Cardinal Bourne, reconnaît canoniquement le corps du bienheureux martyr retrouvé à Douai en juillet 1927, comme étant bien celui de John Southworth, supplicié à Tyburn, le 28 juin 1654, envoyé à Douai en 1655 et enfoui dans le séminaire susdit le 4 mai 1793.

Parmi les autorités compétentes, la photographie ci-contre présente particulièrement M. de Baillencourt, accompagné du R. P. Purdie et de M. le Professeur médecin légiste Leclercq.

RÉCIT DE LA GUÉRISON miraculeuse du jeune Lord Francis HOWARD DE NORFOLK, obtenue par l'intercession du Bx SOUTHWORTH en 1656 au séminaire des Grands Anglais dont Francis était élève, Archives de Westminster (XXXI, p. 338).

Francis HOWARD DE NORFOLK, se sentant appelé au sacerdoce, fut envoyé par son père au séminaire de Douai pour y faire ses études en 1656.

C'est là qu'il tomba malade et fut pris d'une fièvre si violente qu'elle le conduisit aux portes même de la mort, comme le rapporte le récit suivant :

Ce récit, signé du Révérend Proger, alors professeur de Théologie au dit Séminaire, nous raconte comment Francis HOWARD DE NORFOLK, qui était connu à Douai sous le nom de François TALBOT, tomba malade d'une fièvre quarte qui augmenta et devint si alarmante qu'une nuit tous les docteurs l'abandonnèrent à son pauvre sort. Ils étaient unanimes à déclarer qu'il mourrait infailliblement avant le matin. Et de fait, ajoute le récit, les signes étaient aussi mortels qu'ils pouvaient l'être chez un homme mourant. Il n'avait pas dormi depuis quatre ou cinq jours, et pendant tout le temps il avait déliré, et maintenant il avait complètement perdu connaissance et l'usage de la parole. Son pouls battait convulsivement, sa langue était très noire, sèche, rêche et ratatinée. Son visage et ses yeux, de l'avis de tous ceux qui le regardaient, étaient ceux d'un homme à l'agonie, de sorte que le docteur présent dit au Président du Séminaire : « Non est minima spes ». Tous devinrent alors encore plus tristes d'entendre qu'il était définitivement condamné. Mais surtout M. le Président qui est le tendre père de toute la communauté et particulièrement de cet élève qui appartenait à

GUÉRISON MIRACULEUSE DU JEUNE L^RD FRANCIS HOWARD DE NORFOLK ÉLÈVE DU SÉMINAIRE DES PRÊTRES DE LA MISSION ANGLAISE A DOUAI

SUPERBE CHATEAU-FORT MÉDIÉVAL DES DUCS DE NORFOLK, COMTES D'ARUNDEL

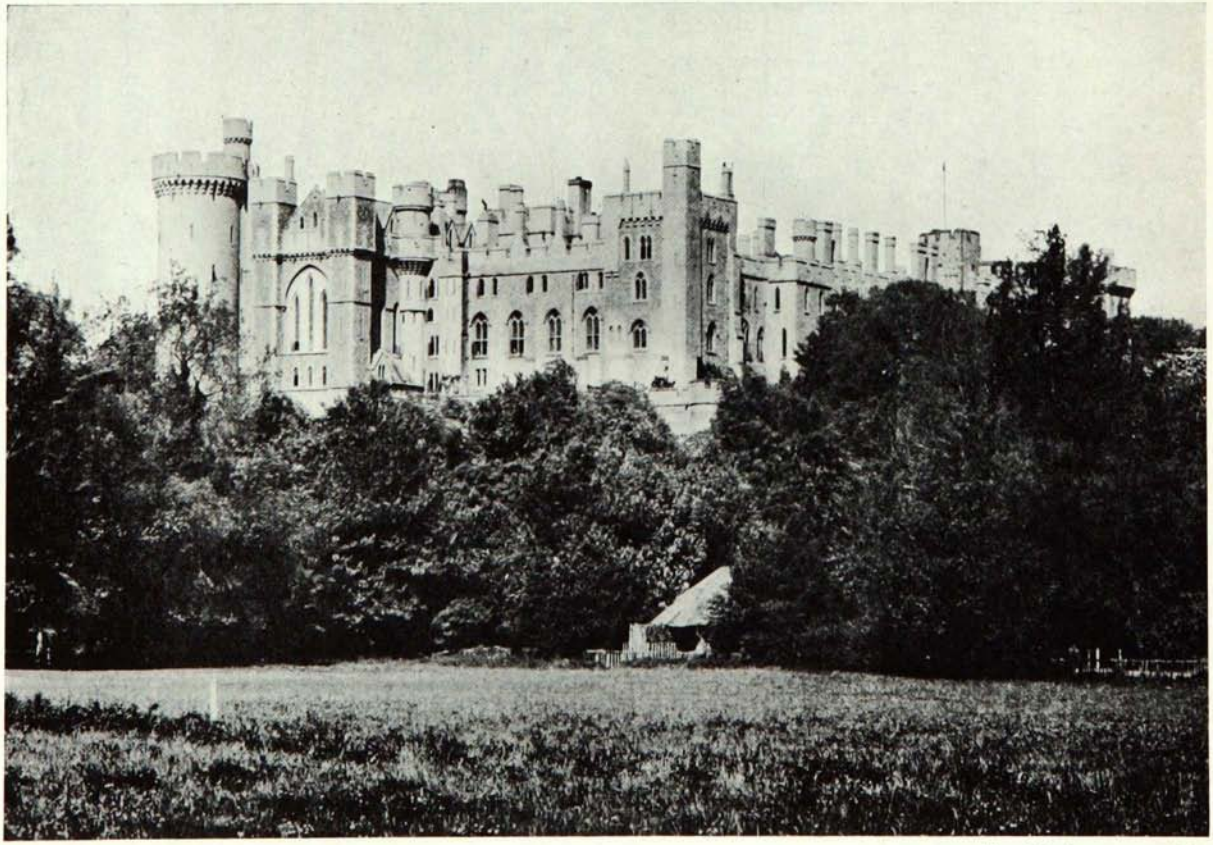

The « Topical » press agency Ltd.

CHATEAU-FORT DES COMTES D'ARUNDEL, DUCS DE NORFOLK

Francis Howard de Norfolk était le cinquième fils de Henri Howard de Norfolk, comte d'Arundel, et le frère de Henri et de Thomas Howard de Norfolk qui furent aussi successivement duc de Norfolk.

Envoyé en 1656 au dit séminaire, donc un an après l'arrivée du corps du Bx Martyr Southworth, Francis tomba si dangereusement malade qu'il fut à l'agonie toute une nuit et fut guéri miraculeusement par l'intercession du Bx John Southworth.

66-86

une si grande famille, qui avait un excellent naturel, était gentil écolier, intelligent, aimé de tous, très régulier, discret, vertueux, etc... bref qui avait tant de mérites que nous avions mis en lui une partie non négligeable des espérances de cette maison.

Aussi bien M. le Président, très troublé, se rappelait aussi que Francis de Howard de Norfolk était le frère de Thomas Howard, duc de Norfolk, qui avait envoyé l'année précédente le corps de notre bienheureux martyr dans la communauté. Aussitôt dirigeant sa confiance vers le martyr, il tomba à genoux et pria de grand cœur, comme vous pouvez en être sûr, « quia hunc diligebat valde », promettant aussi que s'il vivait seulement jusqu'au matin il lui apporterait une petite couronne de fleurs que nous avions mise au-dessus de la tête du martyr. Aussitôt Howard de Norfolk commença à aller mieux au delà de toute espérance et de toute attente cette nuit-là. Le lendemain matin, la couronne fut apportée, et un coussin, qui d'habitude est placé sous la tête du martyr, fut placé sous la sienne. Il alla mieux chaque jour depuis, et voilà deux jours maintenant qu'il est levé à notre grande admiration et réconfort, et pour la plus grande gloire de Dieu, dans ses Saints et dans ce sien Martyr. Les docteurs, cette nuit qu'ils le quittèrent, pensant qu'ils ne le verraient plus, avaient donné l'ordre que personne ne l'approchât, sauf ceux qui devaient de toute nécessité le faire, et à ceux-là ils ordonnèrent d'entretenir constamment un bon feu, et quand il serait mort (il n'y avait aucun doute qu'il le serait en très peu d'heures) d'ouvrir toutes portes et fenêtres, laver et aérer tous ses vêtements, tant ils pensaient que la maladie était pernicieuse. Les docteurs appelés le lendemain matin (car ils n'auraient jamais bougé d'eux-mêmes, convaincus qu'il était déjà mort), s'émerveillèrent presque autant que si un homme avait été ressuscité

des morts, et voyant le changement survenu, l'un d'eux assura avec force à M. le Président du Séminaire que, ni la nature en lui ni l'art en eux n'avaient pu opérer ce changement. Déclaration à laquelle je ne vois rien qui puisse être objecté aussi bien que je ne me suis jamais trouvé « levis esse cordis » ni proclamateur facile de miracles sur de faibles raisons, mais plutôt le contraire. Cependant en vérité, quant à cette miraculeuse guérison d'un homme qui était déjà dans la mort, je ne vois pas ce que les croyants les plus difficiles pourraient exiger de plus en fait de prudence. Aussi je le crois, bien que je sois, moi aussi, un Thomas. »

(Signé) Th^as^ PROGER.

En marge se trouve une note de date plus récente, de la main d'Edward Paston, qui fut Président du collège de 1688 à 1714. En voici la teneur :

« Ceci est arrivé au collège de Douai en l'année 1656. Le docteur Georges Teybourne était alors Président de ce même collège de Douai, qui est le nôtre. Le jeune homme qui fut ainsi guéri d'étrange façon était M. Francis HOWARD, frère du duc de Norfolk, qui était connu au Séminaire sous le nom de Talbot. Le martyr est M. John SOUTHWORTH dont le corps repose près de l'autel de saint Augustin, et était alors dans une petite salle qui est maintenant en cette année de 1701, le porche de l'Église. L'auteur du récit est M. Thomas PROGER qui était à cette date professeur de Théologie au séminaire. Le soussigné était alors âgé d'environ quinze ans. Je n'ai qu'un souvenir lointain de ce qui se passa alors, mais je m'en souviens dans une certaine mesure. »

(Signé). Edward PASTON.

Central Press Photos Ltd.

Son altesse Bernard Marmaduke Fitzallan-Howard, Duc de Norfolk, parent de Francis Howard de Norfolk guéri miraculeusement à Douai, au séminaire des Anglais, en 1656.

EXPROPRIATION DES PRÊTRES DE LA MISSION ANGLAISE

Marc-Hilaire de Conzié, évêque de Saint-Omer, fut envoyé par arrêt de 1768-1769 du Parlement de Flandre, en possession du monastère de Sainte-Marie du Mont ou Notre-Dame de Watten. Effrayé des dépenses considérables des réparations et en réponse au mécontentement que lui manifestait sans cesse toute la population de Watten, très peinée du départ des prêtres de la Mission anglaise et de leurs élèves, il fit jeter bas tous les bâtiments du monastère, ainsi que l'église, n'exceptant que la tour seule et les murailles qui fermaient les jardins et qui subsistent encore comme l'indiquent les vues ci-contre.

Alors, au lieu et place du monastère, et avec les matériaux qui en provinrent, il fit bâtir une maison de campagne qu'il habitait fréquemment, et tout auprès une ferme assez considérable.

Ce fut une véritable aberration de la part de cet évêque de procéder contre les prêtres de la Mission anglaise, si enchantés de leur séjour à Sainte-Marie du Mont, ou monastère de Notre-Dame de Watten, qu'ils avaient décidé de s'y installer à demeure et d'acheter tous les biens et propriétés relevant jadis des abbés du monastère et des titres de cette abbaye.

Le site admirable, le style et l'allure seigneuriale de l'abbaye, le pittoresque de la région, l'air pur qu'on y respire, avaient attaché pour longtemps ces hôtes vertueux et héroïques de Sainte-Marie du Mont, à leur établissement et à leur église. D'autre part, la richesse des familles qui confiaient aux prêtres de la Mission anglaise

le soin de l'éducation catholique de leurs fils autorisait toute garantie sur la restauration et l'entretien des bâtiments. Et que dire de tout le but apostolique de ces prêtres de la Mission anglaise (160 martyrs) !

« Errare humanum est ». Mais c'est parfois lamentable, voire irréparable!

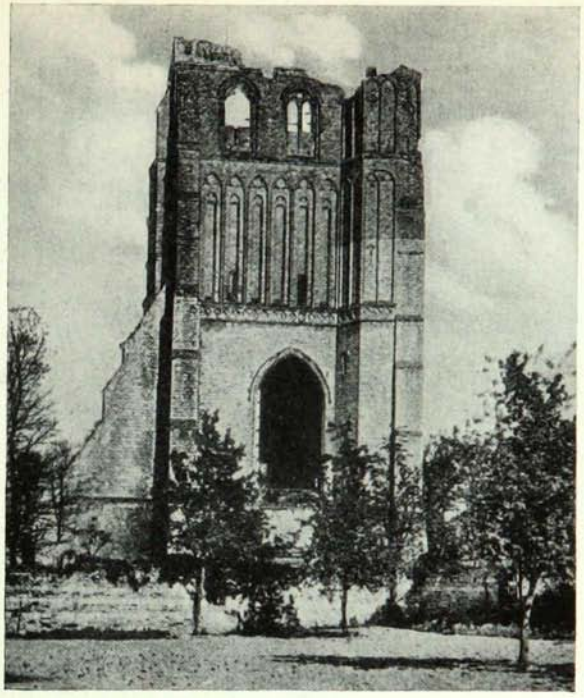

A propos d'une tour semblable bien que plus riche en sculptures et décorations de tous genres celle de l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer tout proche de celle de Watten.

Le Chanoine Dusautoir, secrétaire de la société des antiquaires de la Morinie écrivit « Glorieux vestige d'un illustre passé, trésor inestimable pour le présent, et superbe pierre d'attente pour l'avenir! »

Vue de la Tour et des murs d'enclos de l'ancienne abbaye.

ÉTAT DES LIEUX et situation de l'immeuble après l'arrêt du Parlement de Flandre, ayant donné gain de cause à l'évêque de Saint-Omer.

Depuis leur nouvelle attribution, tous les biens du monastère de Watten restèrent attachés à l'évêché de Saint-Omer jusqu'à la Révolution française. A cette époque comme par un juste retour des choses, l'évêque de Saint-Omer en fut dépossédé.

Les bâtiments qui existaient alors sur l'emplacement de l'ancien monastère furent vendus comme biens nationaux, sous le nom de « Château provenant de l'évêché de Saint-Omer », le 22 décembre 1792.

Après la Révolution on y établit pendant quelques années (dans le château) un pensionnat de garçons « Écoles secondaires particulières » ou « Pensionnat Lequeter et Thierry » mais il n'eut pas longue durée. Il eût fallu y laisser les prêtres de la Mission anglaise dont les revenus et le nombre assuré de leurs élèves, pour la plupart fils de famille, permettaient et assuraient l'entretien de l'immeuble, et auraient conservé à Sainte-Marie du Mont la continuation de son illustre passé, attendu que le but religieux de ces prêtres était si apostolique!

Les nouveaux acquéreurs de Sainte-Marie du Mont voulurent, après la Révolution, démolir la tour de l'église du monastère, conservée par Marc-Hilaire de Conzié. Défense leur en fut intimée par l'autorité administrative. Cette tour sert, paraît-il, de point de repère aux navigateurs. Elle a été acquise par le Gouvernement

en même temps que le terrain qui la supporte. L'espace ainsi acquis par le Gouvernement en 1822 est de vingt pieds autour de la Tour. On l'aperçoit de loin avec le vieux moulin qui faisait aussi partie jadis des possessions de l'abbaye de Notre-Dame de Watten.

Cf. ci-contre une vue de ce souvenir du passé.

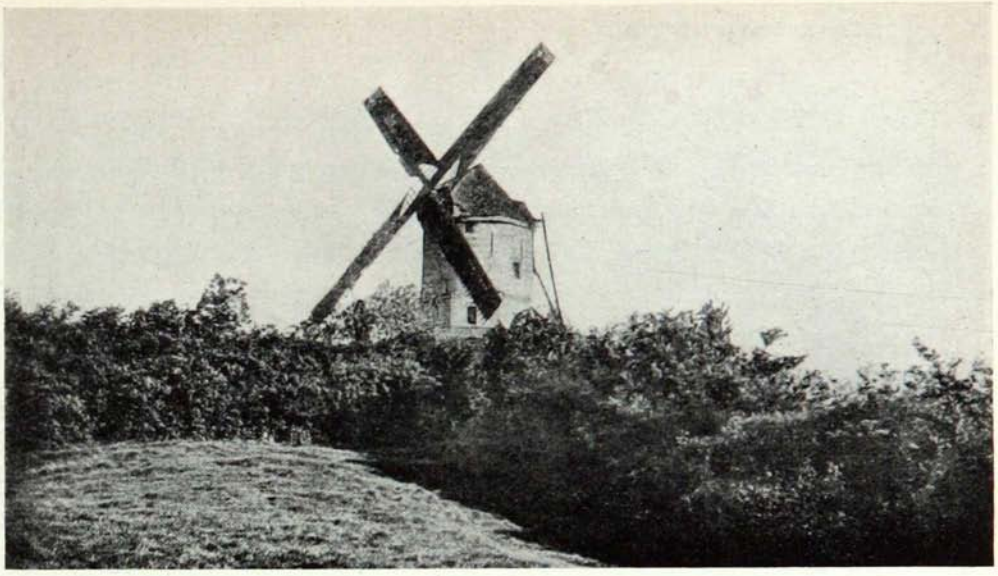

Le vieux moulin de l'abbaye de Watten, l'un des derniers vestiges de Sainte-Marie du Mont ou monastère de Notre-Dame de Watten.

Vue panoramique du Mont de Watten avec la tour de l'abbaye dans sa couronne d'arbres.

WATTEN ACTUEL

La Révolution de 1793 a porté quelques changements dans les mœurs domestiques des Wattenais ayant vécu jadis à l'ombre et sous la protection séculaire de l'abbaye de Sainte-Marie du Mont ou Notre-Dame de Watten.

Avant cette époque, le culte de saint Gilles, apporté de Liége jadis par le tout premier fondateur de l'abbaye « Odfride », et vénéré pour la guérison des maux de tête, était accompagné d'un grand éclat extérieur.

Le premier jour de septembre (d'où la kermesse de cette date), commençait annuellement une neuvaine publique à laquelle se rendaient de nombreux pèlerins de tous pays, sollicitant un soulagement à leurs douleurs. Entretemps la chapelle du monastère dédiée à saint Gilles, et après elle l'église communale, recevaient de nombreux visiteurs souffrants.

Aujourd'hui la neuvaine est déplacée d'un mois et les Wattenais continuent à témoigner à leur bienveillant patron, saint Gilles, toute la dévotion et piété filiale de leurs ancêtres. La tour de l'église paroissiale n'a plus sa flèche élégante. Le coup de vent du 18 Brumaire an IX (9 novembre 1800) l'a renversée et l'on n'a jamais pensé à la reconstruire. Le maître-autel qui a précédé l'actuel venait de l'abbaye, et on aperçoit sous le porche un panneau mural sculpté représentant Notre-Dame de Watten qui provient également de l'abbaye de Sainte-Marie du Mont.

L'industrie s'y est beaucoup développée et fait vivre le pays. *(Jadis les établissements Landeau et de nos jours les firmes Vandesmet et Delcourt y contribuent dans la plus large mesure).*

Mais les Wattenais aiment toujours leur vieille abbaye et n'oublieront jamais l'illustre passé de Notre-Dame de Watten.

L'ancienne église du monastère avait sous les jésuites et les prêtres de la Mission anglaise quatre autels en plus de l'autel majeur. Un, dédié à la Vierge Marie titulaire et patronne de l'église abbatiale et du monastère, un second à saint Gilles, un troisième à saint Sévère (jadis celui de saint Nicolas et Riquier), et un quatrième dédié sous Robert de la Magdeleine à saint Georges et sous les jésuites à saint Ignace et probablement lors de la Mission anglaise à saint Thomas Beckett qui séjourna à Notre-Dame de Watten quelque temps.

L'église communale de Watten, élevée avec le concours de l'abbaye Sainte-Marie du Mont au XI^e siècle.

Michel de Harnes, abbé du monastère, remit en 1218 à l'église de Watten les redevances qu'elle lui devait, ce qui prouve son existence à cette époque.

Ebrard dit de cette église paroissiale au XI^e siècle « Insuper et duas garbas totius parochiae Guatinencis, » preuve donc de son existence au XI^e siècle.

Vue de l'intérieur de cette église dont le maître-autel aujourd'hui brûlé provenait de l'Abbaye.

Outre le maître-autel il y a à gauche celui de la Sainte-Vierge et à droite celui de Saint-Gilles patron de la paroisse.

Dans un dernier coup d'œil sur ces ruines de Sainte-Marie du Mont ou abbaye de Notre-Dame de Watten, et en jetant les yeux sur ce magnifique et immense panorama que des hauteurs désormais silencieuses de Watten le regard ravi découvre de toute part, (et qui a tant charmé jadis les prêtres de la Mission anglaise et leurs élèves, à la suite de tous ces saints et nombreux religieux qui y vécurent pendant plus de 500 ans), naturellement la pensée devient mélancolique! Tant de gloire religieuse et un passé monacal aussi illustre sont à jamais disparus. Quelle tristesse! Cependant l'âme ne demeure pas sous ces réflexions attristantes, car laissant là Marc-Hilaire de Conzié et son geste malencontreux, volontiers, elle accueille avec esprit de foi, et quel réconfort, les paroles autorisées d'un autre évêque. En effet, Mgr MYERS, coadjuteur du défunt cardinal Bourne, et actuellement de son Éminence le Cardinal Hinsley, archevêque de Westminster, prononça les paroles suivantes, un dimanche d'octobre 1932, dans les églises de Saint-Pierre et de Saint-Jacques à Douai, à l'occasion du don fait par le cardinal Bourne, d'une relique insigne de John Southworth à la collégiale de Saint-Pierre. « Jamais l'Église d'Angleterre n'oubliera les services rendus et l'hospitalité reçue par les sujets anglais dans ces maisons du séminaire de Douai, du collège de Saint-Omer et de l'abbaye de Sainte-Marie du Mont ou Notre-Dame de Watten. Ces maisons ont beaucoup contribué à conserver la foi vigoureuse, intrépide, héroïque et féconde en nos coreligionnaires (160 martyrs). Aussi les noms de Douai, de Saint-Omer, de la Treille et de Notre-Dame de Watten resplendissent lumineux dans le ciel de

l'Église catholique romaine d'Angleterre à jamais reconnaissante. »

Et de fait, cette reconnaissance devenue de plus en plus mariale, en souvenir du passé de Notre-Dame de la Treille et de Notre-Dame de Watten, s'exprime fidèlement chaque année à Lourdes où très régulièrement se rend le pèlerinage national anglais, présidé par Mgr MYERS. A l'occasion, comme leurs hospitaliers amis de Watten de jadis, ils manifesteront à cette jeune basilique cathédrale du XX^e^ siècle (La Treille de Lille), héritière de tout le passé religieux et des insignes reliques que leurs ancêtres ont vénérées dans cette vieille abbaye médiévale du XI^e^ siècle de Notre-Dame de Watten, toute leur filiale et reconnaissante affection. Ils y recevront de l'éminent, pieux et intrépide cardinal-évêque, son Éminence Mgr LIÉNART, un autre accueil que celui de Marc-Hilaire de CONZIÉ.

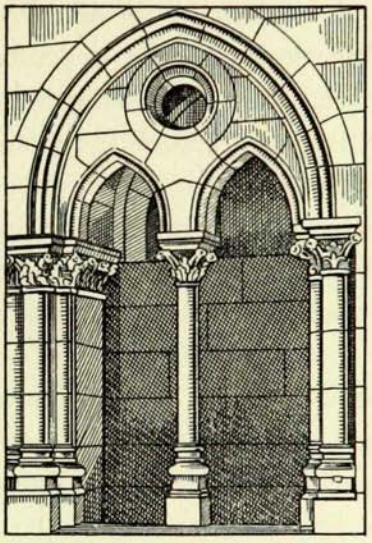

Après avoir jeté dans le développement de ce modeste essai un coup d'œil rapide sur l'admirable perspective de cet essor prodigieux de vie religieuse, de lutte héroïque pour la foi devant la Réforme, et enfin de reprise intense, de renouveau chrétien qui, du XI^e^ au XX^e^ siècle, apparaît si bien synthétisé dans cette « châsse merveilleuse » de tout notre trésor d'histoire régionale chrétienne et de vie mariale qu'est la «TREILLE».

Quelle n'est pas l'édification du lecteur, prenant connaissance de la brève esquisse historique de cette vieille abbaye médiévale de Sainte-Marie du Mont, de la voir venir souvent au cours des siècles, présenter ses hommages à Notre-Dame de la Treille, pour en définitive s'assimiler totalement à son culte.

De quelle émotion aussi se sent-il pénétré, en suivant ce séjour prolongé de saint Thomas Beckett sur notre sol, de le voir venir lui aussi saluer Notre-Dame de la Treille pour lui confier la garde de sa chère église de Cantorbury. Et combien grande enfin est l'admiration du lecteur, en parcourant cette longue hospitalité de deux à trois siècles, offerte par nos aïeux à nos amis anglais, (fuyant les persécutions d'Élisabeth pour réagir ensuite efficacement et souvent héroïquement contre la Réforme), de les voir se rendre, eux

également, avec l'université de Douai, à la Treille, vers 1650 au dire des chroniqueurs du temps, pour y vénérer l'antique Madone et lui confier l'avenir de leur Patrie.

Aussi comprend-on mieux à présent, dans l'admirable déroulement de ce plan providentiel qui, à travers dix siècles de culte filial et traditionnel à la Vierge chancelière, nous conduit du haut moyen âge jusqu'à ce merveilleux épanouissement actuel de renouveau chrétien si plein de promesse pour l'avenir, toute cette merveilleuse synthèse du passé et du présent exprimée par la Treille. Mais si belle que paraisse déjà cette perspective, épuise-t-elle toute la réalité? La Treille s'élève, et cette belle cathédrale gothique monte, monte vers son chevet!

Combien donc là encore, l'image est expressive et rend bien cette ineffable cathédrale qu'à longueur de journées et de vie humaine, nous bâtissons avec nos amis anglais à la gloire du Christ et de son auguste Mère « Coelestis urbs Jerusalem ».

Scalpri salubris ictibus,
Et tunsione plurima,
Fabri polita malleo
Hanc saxa molem construunt,
Aptisque juncta nexibus
Locantur in fastigio.

Et comme elle se dessine de plus en plus splendide, cette céleste cathédrale, dans cet essor d'action catholique, d'apostolat missionnaire, de mouvements spécialisés qui, chez nous, en Angleterre et jusque dans les lointaines Amériques, particulièrement au Canada,

apporte au prestigieux édifice la colonne élancée et le chapiteau sculpté : pierres vivantes cimentées du sang rédempteur.

Et Dieu sait si les événements présents font converger de plus en plus jusqu'en cette hauteur de plan la destinée de nos deux pays. N'enjambons pas cependant sur la Providence et bien que nous pourrions nous prévaloir de tout ce renouveau, comme de certaines déclarations parlementaires, voire même de récentes et significatives visites au Souverain Pontife, laissons aux événements le soin de corroborer et de parfaire complètement cette céleste cathédrale.

En attendant donc de pouvoir y entrer, pénétrons aujourd'hui à l'intérieur de cette Treille, qui l'exprime si parfaitement que volontiers nous redisons à son sujet :

> « Si déjà l'envers du ciel, ô Mère, est si joli,
> Oh, comme il doit être beau l'autre côté du ciel. »

En effet, quelle pureté de style frappe aussitôt le regard du visiteur qui entre dans la Treille. De ce chef même, on pourra affirmer qu'elle n'aura pas sa pareille puisque toutes ses rivales du moyen âge ont perdu l'unité de leur ensemble et qu'aucune des principales n'a eu la bonne fortune de parvenir à son entier achèvement. Comme étendue et proportion elle ne couvre que 5000 m^2 de superficie, tandis qu'Amiens, la plus vaste de France, en occupe 8000. Mais grâce à l'extension de la chapelle du chevet elle atteindra sensiblement la longueur de cette dernière. Du porche au chevet elle mesurera 132 m. Et que dire de cette forêt de colonnes et de nervures qui donne tant de prestige et d'élégance à l'architecture gothique. Sinon que nulle part cet aspect n'atteint un effet plus saisissant

que dans cette triple nef à six travées, dans ce vaste transept à double collatéral et dans ce splendide déambulatoire qui contourne le chœur.

Le triforium est également d'un grand caractère. Il offre à chaque travée deux arcades occupées par une double baie que partage une élégante colonnette et que surmonte un oculus. Au-dessus le mur s'amincira et derrière un garde-corps percé de quatre feuilles régnera un chemin de ronde qui passera derrière les colonnettes et dosserets portant les voûtes auxquelles ce passage donnera une allure plus svelte. Ces voûtes porteront leur clef à 32 mètres de hauteur.

L'ossature des églises du XIII^e^ siècle est reproduite ici avec la simplicité des grandes époques, avec la vigueur alliée à l'élégance qui caractérise le chef-d'œuvre.

Enfin, comme couronnement de cette merveille, se détache tout au fond de la chapelle absidale l'autel qui frappe de loin par sa splendeur. Garni des objets qui le complètent, cet autel, où l'or étincelle, en colorations diverses, mat ou bruni, fauve ou rouge, où les métaux précieux, les émaux les plus beaux, les pierreries les plus rares, l'art le plus délicat ont concouru à faire une merveille de goût et de richesse, est un trône vraiment digne de la Reine du Ciel. Et de fait tout en haut trône la Vierge, la Mère de grâces, qui derrière sa Treille accueille les supplications de ses enfants.

C'est un trône magnifique qui se dresse derrière l'autel dont il est indépendant. Le dais en orfèvrerie est soutenu par quatre groupes de colonnettes d'onyx cachemire du Brésil. Dans sa fastueuse ornementation les pierres précieuses, améthystes, jaspes, malachites se marient.

Aux angles supérieurs de l'habitacle, quatre chimères soutiennent

Photographie des détails de l'autel absidal dédié à N.-D. de la Treille.

Un véritable chef-d'œuvre d'orfèvrerie ; à remarquer sur le retable les reliquaires précieux qui renferment d'insignes reliques de Notre-Dame.

quatre lampes, tandis que onze lampes (soit quinze en tout en l'honneur des Mystères du Rosaire) s'étalent sous le regard de la Madone.

Aux pieds mêmes de Notre-Dame de la Treille, aux jours de fête repose sur l'autel que nous venons de décrire, avec les reliques insignes de la vraie croix, de la Sainte Couronne de la crèche du Divin Enfant, et d'un morceau de la pale qui recouvrait la Vierge quand les apôtres la portèrent au tombeau, « l'insigne relique des cheveux de la Sainte Vierge du monastère de Sainte-Marie du Mont ou de Notre-Dame de Watten. »

Tandis que sur le socle de l'habitacle se trouvent trois statuettes en bronze vert, représentant trois pèlerins de Notre-Dame de la Treille qui sont venus la vénérer tout spécialement jadis. La première représente le docteur marial « saint Bernard », la seconde saint Louis, roi de France et la troisième saint Thomas Beckett, archevêque de Cantorbury dont le culte fut en honneur à Sainte-Marie du Mont à Watten, et dont les reliques insignes furent retrouvées à Douai en 1927.

Ces statuettes sont d'un art délicieux. En dépit de leurs petites dimensions, elles ont une telle grandeur d'allure qu'elles appartiennent moins à l'orfèvrerie qu'à la grande statuaire. L'image de saint Louis est splendide, mais celles de saint Bernard et de saint Thomas Beckett de Cantorbury sont plus belles encore. On ne saurait les rêver plus admirables et d'un meilleur style. Quant au dais il est dominé par un clocheton surmonté lui-même par une flèche féeriquement ajourée. Aux angles du clocheton, des anges aux ailes rabattues sonnent de l'olifant.

C'est sous ce dais qui est une merveille, un bijou inestimable, c'est dans cette apothéose de marbres précieux et de dorures que se trouve l'antique image de Notre-Dame. Cette image que nos

ancêtres saluaient comme le palladium de la cité devant laquelle de générations en générations ils sont venus s'agenouiller, et qui a entendu tant de demandes suppliantes mais aussi tant de cris de reconnaissance, est celle de la Vierge chancelière, l'authentique Notre-Dame de la Treille, reine de cette insigne basilique cathédrale, la Patronne du diocèse de Lille.

Jadis nos ancêtres partirent en croisade au cri de « Dieu le veut ». De nos jours, en contemplant cette synthèse de toute notre histoire religieuse régionale, qui encadre Notre-Dame de la Treille, ne peut-on, ne doit-on pas redire que pour abriter tant de trésors : Dieu veut l'achèvement rapide de l'insigne basilique CATHÉDRALE de NOTRE-DAME de la TREILLE.

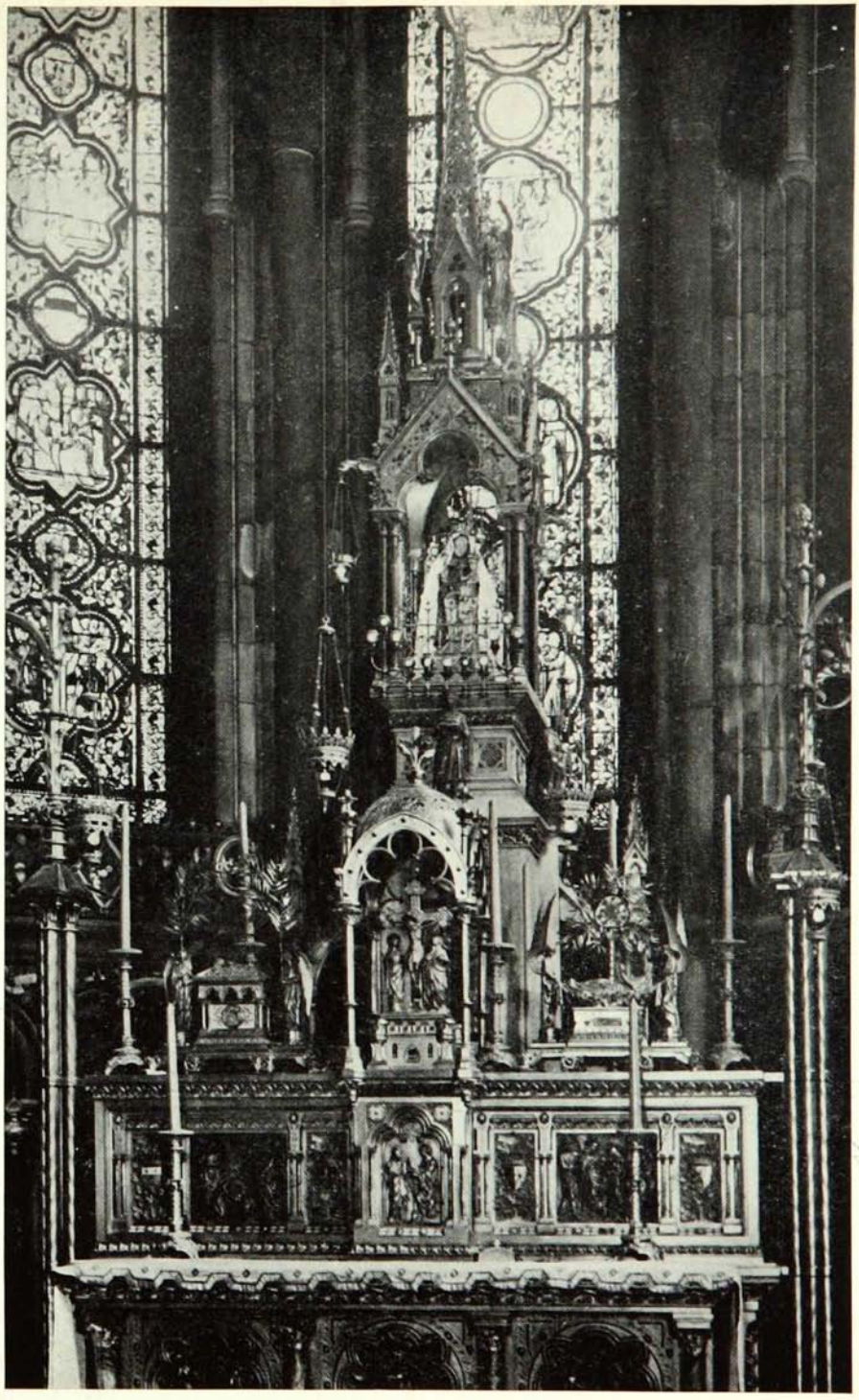

Photographie de l'autel absidal de la Cathédrale avec en retrait, le trône de la Reine et Patronne du Diocèse, Notre-Dame de la Treille.

« A NOS FRÈRES CANADIENS »

En abordant l'histoire religieuse de cette vieille abbaye médiévale de Sainte-Marie du Mont de Watten, nous avons signalé combien les connexions historiques indubitables et curieuses, qui la rattachent à la Treille, à l'Angleterre, voire même au Canada, par Robert de La Magdeleine, Jean Bréhat et le Cardinal Villeneuve, laissaient entrevoir tout un enchaînement de relations intéressant la vie et l'âme de ces trois pays.

Mais nous avons fait remarquer aussi que ces attaches vraiment remarquables qui plongent ainsi de profondes racines dans le passé historique de ces trois nations, ne trouvent leur sens plein que dans le déroulement d'un merveilleux plan providentiel dont l'époque présente donne bien l'intelligence. Et, de fait, les quatre ou cinq derniers siècles d'histoire religieuse si corrélative de ces pays, ont noué entre eux, par une conduite admirable des événements et des hommes, des liens indestructibles qui ont, depuis, été imprégnés et trempés dans le sang des martyrs.

Quoi d'étonnant alors qu'à l'heure marquée par la Providence ces liens amènent des alliances très heureuses, et que d'autre part ils suscitent l'éclosion d'un réveil, d'un renouveau, d'un essor

de vie chrétienne et religieuse dont l'action catholique et l'apostolat missionnaire animent tout le jet et marquent le flux et le reflux. C'est ainsi que du seul point de vue régional, nous voyons l'un des comtes de Flandre, Thierry d'Alsace, si dévot et si attaché à Notre-Dame de la Treille dont il fut l'un des bienfaiteurs insignes, devenir le familier du monastère de Sainte-Marie du Mont à Watten, où il résida les quatre dernières années de sa vie, et où il fut inhumé dans la chapelle de Saint-Adrien.

De même, nous voyons l'un des abbés les plus marquants de cette puissante abbaye fortifiée, « Robert de la Magdeleine », ancien chapelain du duc d'York, élever un autel à saint Georges en cette église abbatiale qui reçut saint Thomas Becket en ses murs, et qui allait accueillir cinq siècles plus tard ces héroïques prêtres de la mission anglaise qui ont donné 160 martyrs à l'église catholique d'Angleterre.

Or, voici que ce même abbé Robert de la Magdeleine, natif de Rouen, intimement lié au Dominicain Jean Bréhat, l'avocat et le défenseur de Jeanne d'Arc, ayant donc bien connu et suivi tout le drame de la Pucelle de Domrémy, dont le bûcher de Rouen marque l'un des principaux actes, pressa et poussa son cher ami Bréhat de faire reviser le Procès de la Pucelle. Ce procès fut, en effet, revisé et cassé en cour de Rome par le Pape Clément VI. Cette réhabilitation de Jeanne d'Arc autorisa et prépara alors les gloires de la canonisation de 1922.

En suite logique de ce geste de Robert de la Magdeleine, et de la vigoureuse intervention de son ami Jean Bréhat, et en écho des solennités de la Canonisation, et comme reflet des splendeurs dont elles furent l'objet, à Domrémy même à la Basilique du Bois-Chenu, viennent de se dérouler de grandioses solennités.

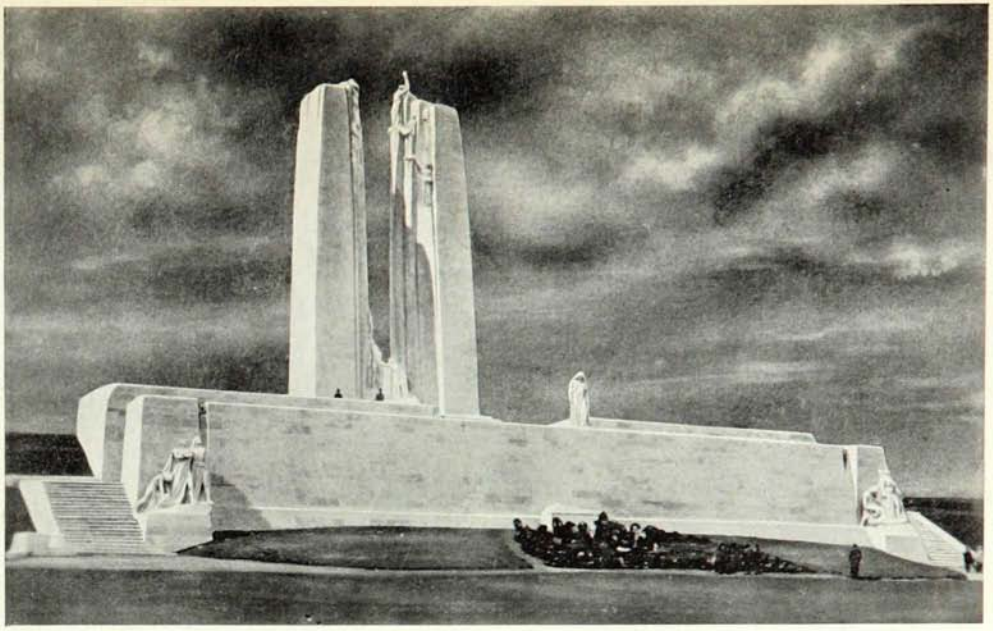

Vimy. — Mémorial canadien.

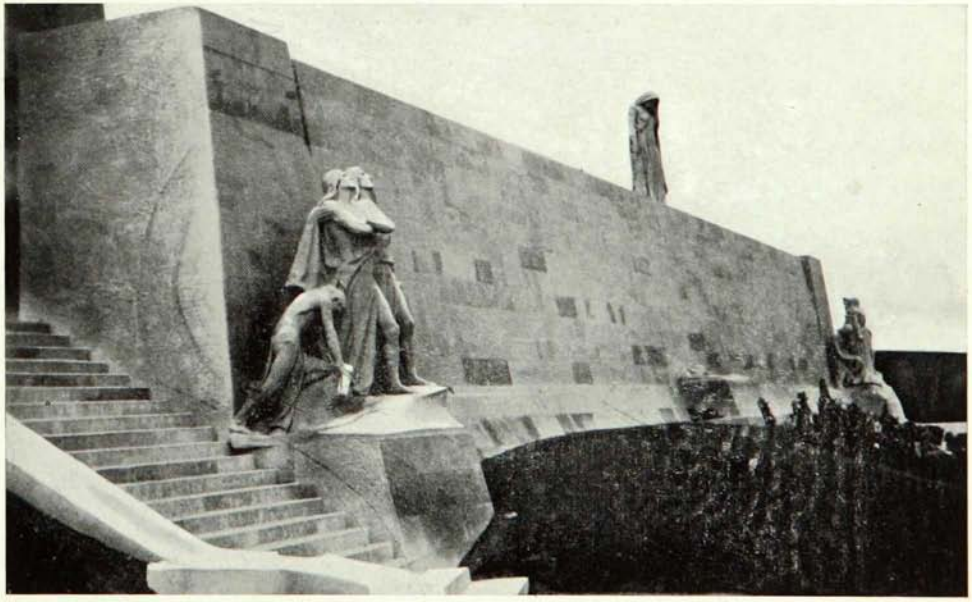

Détail du Mémorial canadien de Vimy.

A la base du Monument, la Brisée de l'Épée, Figure héroïque du Canada, et le Tombeau. Sympathie pour les désespérés.

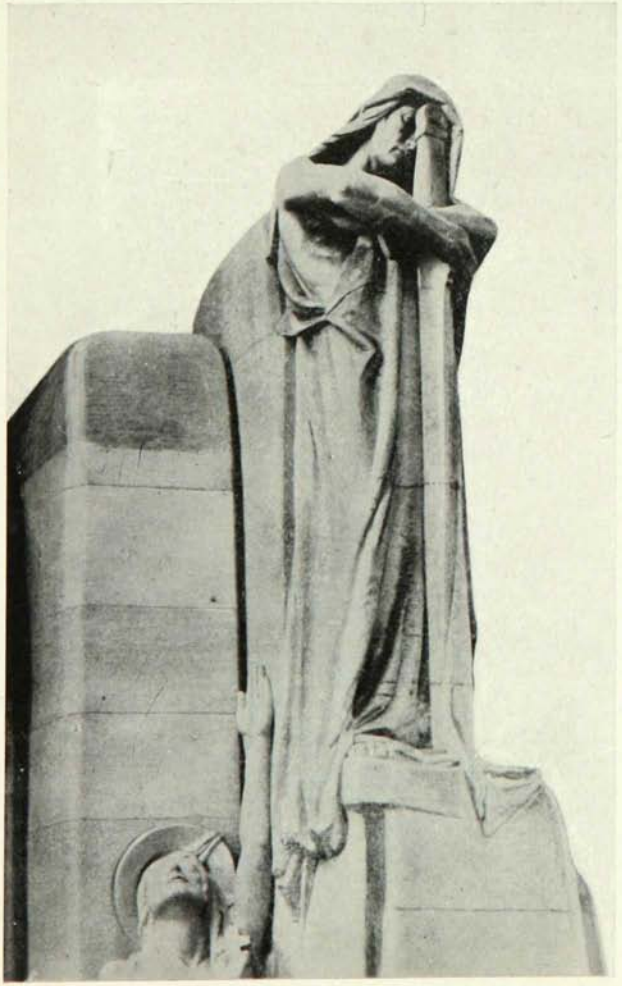

Détail du Mémorial canadien de Vimy : La Justice.

Détail du Mémorial canadien de Vimy.

Non seulement le Canada n'y fut pas étranger, mais par l'intervention et la présence effective de son plus grand chef religieux, Son Éminence le Cardinal Villeneuve, il y a exercé un rôle prépondérant. Désigné en effet comme légat pontifical par S. S. Pie XII à cette érection solennelle en Basilique mineure de l'église de Bois-Chenu, au sujet de laquelle nous reviendrons à la fin de ce chapitre, l'archevêque de Québec, Son Éminence le Cardinal Villeneuve, primat de l'Église canadienne, a scellé, par ce geste si important, de façon désormais immortelle, dans le cœur français et canadien, cette vieille amitié toute pénétrée déjà de leur sang versé réciproquement sur le sol des deux patries.

De ce chef il nous paraît superflu d'insister pour rappeler du point de vue patriotique le dévouement mutuel de nos héros sur les champs de bataille de la Nouvelle et de la Vieille France. L'intrépide résistance du marquis de Montcalm, tué à Québec, et de Vandreuil à Montréal, présageait cet héroïsme dont les légions canadiennes feraient preuve au cours de la guerre 1914-1918 en faisant de leur poitrine un rempart aux hordes germaniques foulant le sol de la Mère-Patrie. Aussi les noms et glorieux monuments de Vimy (*dont ci-contre photographie*) disent suffisamment aux générations présentes et rappelleront aux siècles futurs jusqu'où surent aller en dévouement nos frères canadiens pour répondre au geste des Montcalm et des Vaudreuil de jadis. Mais où les particularités du plan providentiel que nous avons soulignées au début de ce chapitre, manifestent toute la fécondité du martyre et de l'exemple de notre grande héroïne nationale, « Jeanne d'Arc », c'est bien dans le dévouement et le don entier de leur vie que firent, comme la Pucelle de Domrémy, « Jeanne Manse » de Langres et « Marguerite Bourgeois » de Troyes qui, comme Jehanne la

bonne Lorraine, quittèrent leur patrie et leur famille, pour voler au secours de leurs compatriotes et de leurs foyers, là-bas sur les rives du Saint-Laurent. Nous dirons dans les pages qui vont suivre, toute la beauté de leur dévouement.

A ce sujet il n'est pas inutile de rappeler au préalable, que lorsque Cartier et ses émules eurent complété les découvertes de Christophe Colomb et révélé l'Amérique du Nord aux Européens, un courant d'émigration vers ce pays s'établit en Angleterre, en Hollande et en France. Par sa puissance maritime et commerciale, l'Angleterre ne tarda pas à occuper une situation prépondérante dans la Virginie, le Maryland et New-Plymouth, le New-Hompston, le Maine, le Massachussets, le Rhode Island, le Connecticut, le New Heaven. Sauf la Virginie, les centres de colonisation ne dépendaient pas directement du pouvoir royal, et l'on pouvait prévoir qu'un jour ils proclameraient leur indépendance. Mais leur attachement au protestantisme était profond.

L'Amérique du Nord allait-elle échapper à l'influence catholique?

Des missionnaires français ne se laissèrent pas décourager par la situation, mais rivalisèrent de zèle pour lutter à la fois contre le paganisme des indigènes et le protestantisme des colons? Aussi voyons-nous les prêtres catholiques devancer les soldats et les marchands dans l'évangélisation du Canada. De lac en lac et de rivière en rivière ils s'avancent sans se reposer jamais et prenant sur ces sauvages un ascendant que ni les soldats ni les marchands ne purent atteindre, ils convertissent à leur foi les belliqueux Niamis comme les voluptueux Illinois. A ce splendide essor missionnaire, Saint-Sulpice [1] n'était pas resté étranger, car, dès 1640,

1. dont phototypie, ci-contre.

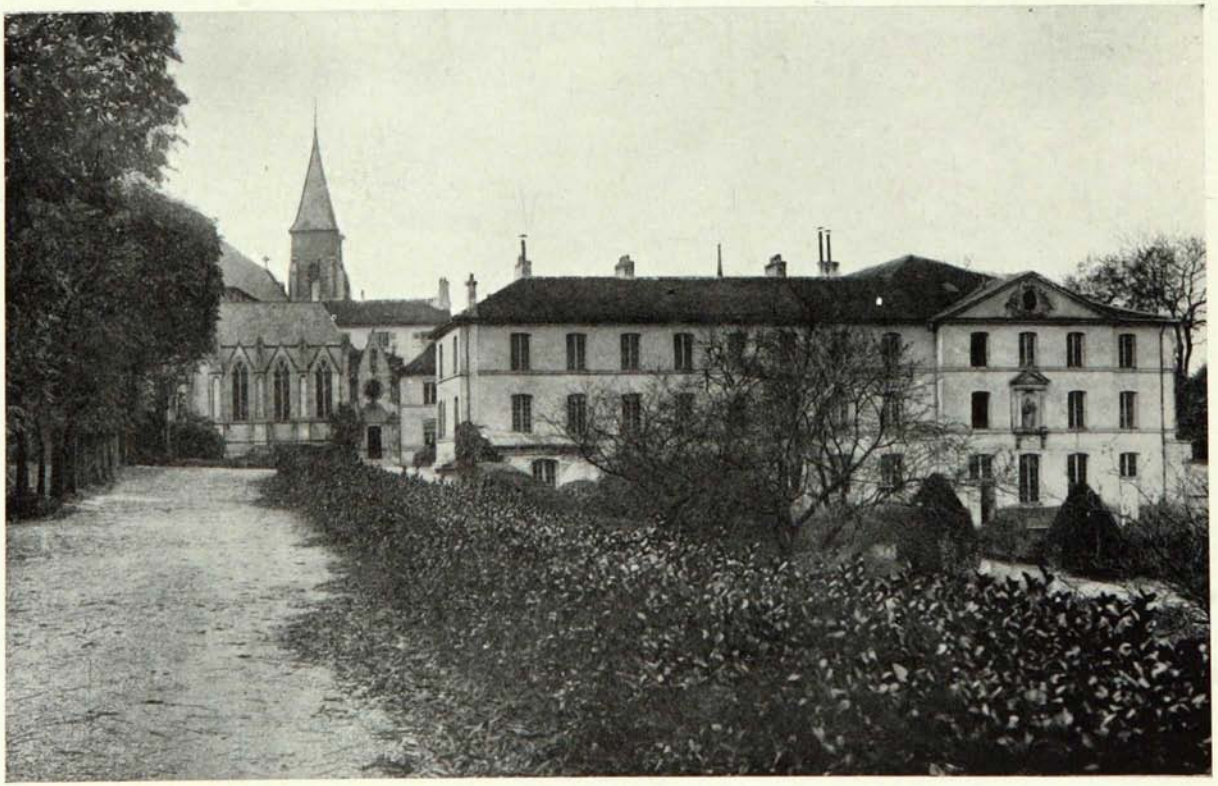

Noviciat des Sulpiciens à Issy

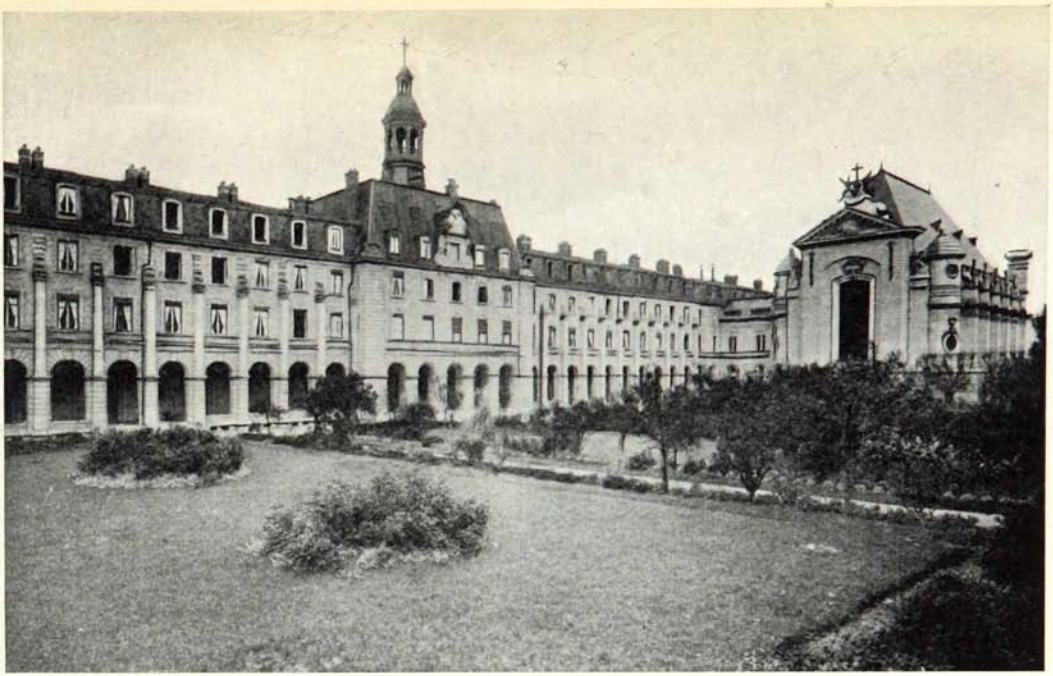

Saint-Sulpice : Façade intérieure.

Saint-Sulpice : Chapelle (intérieur).

J.-J. Olier, leur fondateur, qui n'avait jamais cessé de penser à l'œuvre des missionnaires et qui était alors particulièrement préoccupé de la conversion des sauvages de la nouvelle France, y envoya les premiers Sulpiciens sous la conduite de M. Gabriel de Queylus vers 1650. A cette même époque il rencontra à Meudon, près de Paris, un gentilhomme Angevin Jérôme de la Dauversière, qui avait formé depuis quelque temps des projets semblables.

Par contrat passé le 17 août 1640, ils établirent les bases d'une société ayant pour but la colonisation de l'île de Montréal en Canada [1].

On parvint à réunir un certain nombre d'honnêtes familles de la Basse-Normandie et de la Haute-Bretagne. Une courageuse jeune fille de Langres, « Jeanne Manse, s'offrit à eux pour le soin des malades. Un fervent chrétien exercé au métier des armes, Paul de Chaumedy de Maisonneuve, accepta avec empressement de prendre la conduite militaire de la colonie qui s'embarqua en juin 1641 et le 17 mai 1642 aborda dans l'île où devait s'élever Montréal. Les débuts furent pénibles, à la disette se joignaient des alarmes continuelles. Les Iroquois qui étaient les plus cruels parmi les peuples de la Nouvelle-France, harcelaient sans cesse la petite colonie.

« Ils nous serraient de si près, écrit M^lle^ Manse, et leur « attaques étaient si brusques et si fréquentes qu'il n'y avait plus « de sûreté pour personne [2]. » Plusieurs alors furent mis à mort, plusieurs maisons incendiées. L'hôpital où se dévouait Jeanne Manse, n'échappa à la ruine que grâce à une forte garnison qui y fut établie pour veiller à sa défense. Il fallut même en 1658 repasser en France pour y demander des renforts, cent hommes

1. Principales dispositions de ce Traité dans Faillon Vie de M. Olier, t. III, p. 401.
2. Faillon, t. III, p. 405.

robustes ayant servi dans les armées royales et choisis par M. De Maisonneuve, s'embarquèrent avec joie pour venir prêter main force à la colonie. Ils furent accompagnés d'une vaillante jeune fille de Troye, M^lle^ Marguerite Bourgeois [1], digne émule de Jeanne Manse, dont les noms bénis des Canadiens restèrent attachés à la plupart des fondations charitables du pays.

Le groupement qui devait être un jour la ville de Montréal, se composait alors d'une cinquantaine de maisons dispersées çà et là, et de quelques cabanes dressées dans la campagne. Marguerite Bourgeois parcourait seule chaque jour ces maisons et ces cabanes, instruisait les enfants ignorants, servait les malades, ensevelissait les morts. Bientôt elle ne put plus suffire à la tâche, mais la France lui envoya des coopératrices avec lesquelles elle fonda la Congrégation de Notre-Dame. Entre les mains des Sulpiciens, dit le P. de Rochemonteux, Montréal devint, après Québec, la paroisse la plus importante du Canada. Ils y bâtirent l'église paroissiale et un séminaire. Ils ouvrirent au fort de la montagne de petites écoles en faveur des enfants sauvages. Ils catéchisèrent des Iroquois, des Hurons, des Algonquins. Ce zèle fut récompensé par le martyr. Les Sulpiciens Vignal et Lemaître furent, le premier, blessé d'un coup de fusil, le deuxième, décapité après avoir été frappé à mort par les balles des sauvages. L'apostolat de ces prêtres ne se renferma pas dans Montréal et ses environs, nous les trouvons chez les Arcadiens et leurs centres, Port-Royal, Beaubassin, Beauséjour et Gasporeaux. A Port-Royal, M. de Breslay, traqué par les Anglais, menacé dans sa vie, obligé de se cacher, resta néanmoins tant que l'âge et les forces lui permirent d'être utile à son

1. Vie de la Sœur Bourgeois par M. FAILLON, 2 vol. in-8° Paris, 1853.
2. Histoire de la Colonie Française du Canada, in-8° Paris, 1865.

troupeau. Le poète américain, Long Fellow, nous le peint « inépuisable dans sa charité et inébranlable dans son dévouement ». Mais, vers 1770, l'œuvre d'un siècle et demi de missions au Canada sembla à jamais ruinée. En effet, le Canada était tombé aux mains des Anglais et le Traité de Paris du 10 février 1763 leur en avait confirmé la possession. La fermeture des noviciats de toutes les communautés étrangères et l'interdiction faite aux religieux de France de venir en aide à leurs frères du Canada, semblaient présager la ruine à brève échéance de toutes les missions. Toutes s'éloignèrent, celle de Saint-Sulpice resta, mais diminuée peu à peu elle ne comptait plus en 1793 que deux vieillards infirmes qui attendaient la relève, et qui maintenaient la flamme, après avoir fondé, en 1767, dans la région de Montréal un petit séminaire-collège pour y sauver la langue française et le catholicisme. C'est alors en 1791 que l'Angleterre reçoit les prêtres catholiques expulsés de France, apprend à les connaître et à les estimer, lève la défense qu'elle avait portée jusque là au Canada, et permet à quelques Sulpiciens français réfugiés sur son sol de passer au Canada. Ce fut le salut.

La flamme se ranime, on reprend le collège, on rouvre les paroisses, et on en fonde d'autres ; quatre Sulpiciens devinrent évêques. Mais bientôt les paroisses fondées par les Sulpiciens, furent peu à peu cédées au clergé canadien, et les prêtres de Saint-Sulpice se consacrèrent au délicat ministère des petits et grands séminaires.

A Montréal, ils dirigeaient aussi comme Supérieur et Aumônier, quatre maisons-mères de religieuses ; celle de l'Hôtel-Dieu (XVII^{e} siècle), de la Congrégation Notre-Dame (XVII^{e} siècle), des Sœurs Grises (XVIII^{e} siècle) et des Petites Sœurs de Saint-Joseph (XIX^{e} siècle).

Depuis lors, grâce au dévouement de ces prêtres catholiques, de ces religieux et religieuses, fécondé d'ailleurs par le sang des martyrs, le Canada est devenu une grande nation catholique. L'inoubliable congrès eucharistique international de Québec a prouvé à l'univers catholique toute l'ardeur et la sincérité de la foi en ce beau et grand pays.

A l'intensité du sentiment patriotique et de l'amour filial de la Jeune France envers la Vieille France, répond donc une foi intrépide et une vie religieuse intense si bien que le grand chef religieux du Canada, Son Éminence le Cardinal Villeneuve, a été désigné, comme nous le disons plus haut, par le Souverain Pontife, S. S. le Pape Pie XII, pour présider à titre de Légat les grandes fêtes de Domremy et ériger ainsi au nom du Pape, le Sanctuaire National du Bois-Chenu en Basilique mineure, élevée à l'honneur de notre plus belle et plus pure gloire nationale, « sainte Jeanne d'Arc, patronne de France ». Entretemps le prestige de la Pucelle montait de siècle en siècle et, voire même ces derniers temps d'année en année, dans le cœur et le ciel de la Patrie reconnaissante. Nos principales villes et cathédrales rappelaient, par leurs fêtes célébrant son souvenir, ou les statues élevées à son honneur, toute la vertu et le mérite de la bergère, de la Guerrière, de la Martyre et de la Sainte en Jeanne d'Arc.Compiègne, Paris, Rouen et Orléans ne rivalisent-elles de chefs-d'œuvre et de splendeur à cet effet? L'énumération en serait innombrable s'il fallait les citer toutes. Disons seulement que nos provinces, nos cités et la capitale ont glorifié et glorifient encore merveilleusement chaque année notre heroïne nationale.

Et certes, « après avoir été à la peine, Jeanne mérite bien d'être ainsi à l'honneur », comme elle l'a dit d'ailleurs jadis en assistant

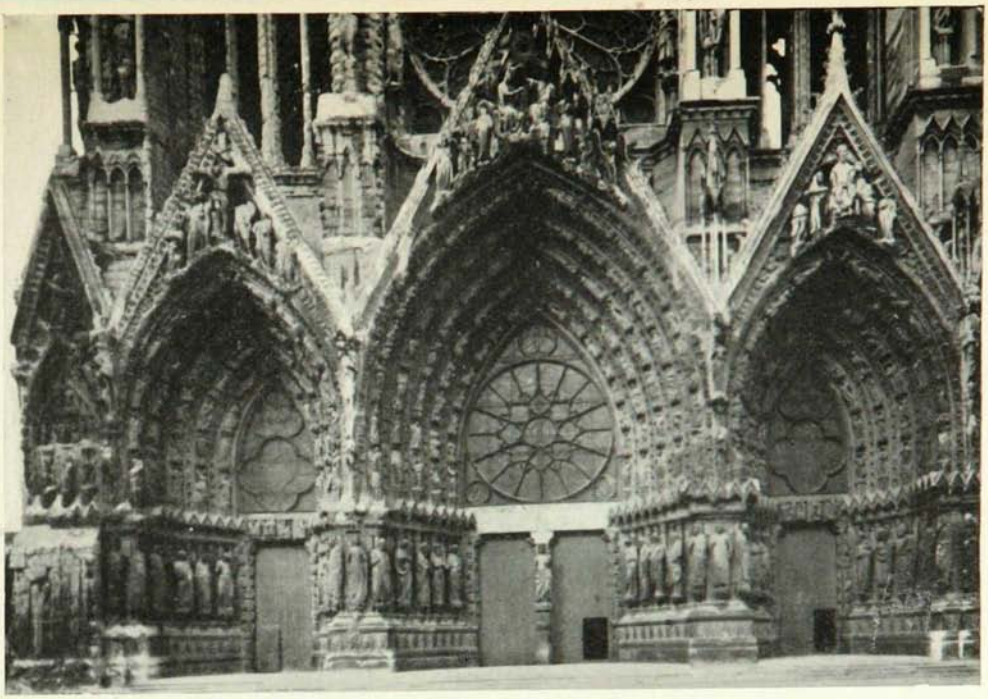

La France chrétienne et reconnaissante à Reims où Jeanne assista jadis au sacre de Charles VII en ce sanctuaire le plus beau et le plus riche de notre histoire nationale !...

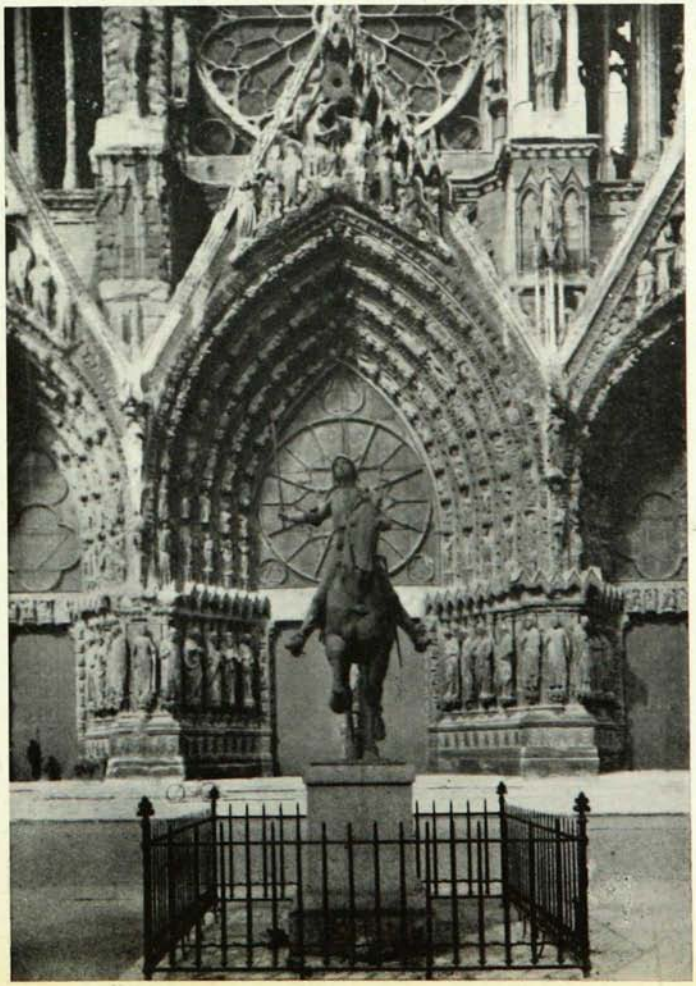

...éleva cette statue en souvenir du geste libérateur de jadis à la Pucelle et Sainte de la Patrie !

Église du baptême et de la première communion de sainte Jeanne d'Arc à Domremy.

Intérieur de l'église où fut baptisée sainte Jeanne d'Arc.

au sacre du roi Charles VII à Reims au pied même de l'autel.

Et depuis cette cathédrale si pleine de toute notre vie nationale, n'a pas oublié non plus la Pucelle, comme l'illustrent les vues ci-contre [1].

1. Après avoir jeté un coup d'œil d'admiration sur le magnifique portail de Reims et la statue équestre de Jeanne d'Arc qui le précède (voir ci-contre) et avant de clore cet ouvrage par le récit succinct des solennités inoubliables et grandioses de Domremy, prenons connaissance des lieux par la présentation de quelques illustrations.

Entre les pages 122 et 123 :

1° Église du Baptême et de la 1re Communion de Jeanne d'Arc à Domremy, extérieur et intérieur.

Entre les pages 124 et 125.

1° Maison de Jeanne d'Arc à Domremy.
2° Basilique Nationale de Ste Jeanne d'Arc au Bois-Chenu. Façade et côté Nord-Est.

Entre les pages 126 et 127.

1° Trois fresques de Lionel Royer, disciple de Puvis de Chavanne (vie de Jeanne d'Arc) à la Basilique du Bois-Chenu.
2° Trois fresques de Lionel Royer ou la vie de Jeanne d'Arc dans la même basilique.

« J'EN APPELLE AU PAPE DE ROME. »

Aussi à cette splendeur du sacre royal de Reims, qui fut pour Jeanne d'Arc comme l'hommage national de la Patrie mais humain et éphémère (comme tout le terrestre) avant le bûcher de Rouen, devait et allait répondre la voix de l'Église!

« J'en appelle au Pape de Rome »

En effet au cours de l'odieux procès de Rouen comme vient de l'écrire M. Danion, supérieur des chapelains de la Basilique du Bois Chenu Jeanne, voyant à quels misérables elle avait à faire, eut l'inspiration de s'écrier : « *J'en appelle au Pape de Rome!* » Au mépris de toutes les lois ecclésiastiques, les juges refusèrent à Jeanne son droit d'être entendue par le successeur de Pierre.

Cependant, *l'appel de Jeanne ne devait pas rester sans réponse.*

Le 7 novembre 1455, une scène inoubliable se déroula dans la vaste nef de Notre-Dame-de-Paris. Jean Juvénal des Ursins, archevêque de Reims, Guillaume Chartier, évêque de Paris, et Jean Bréhat[1], inquisiteur de France, avaient pris place dans le chœur de l'Église ; ils siégeaient comme délégués du Souverain Pontife, afin d'examiner la requête adressée en cour de Rome par les parents de la Pucelle.

Alors, on vit une femme en deuil appuyée sur le bras d'un

1. Ce Jean Bréhat était l'ami intime de l'un des plus grands abbés du Monastère de Watten. Robert de la Magdaleine, cf. page 72 et 116.

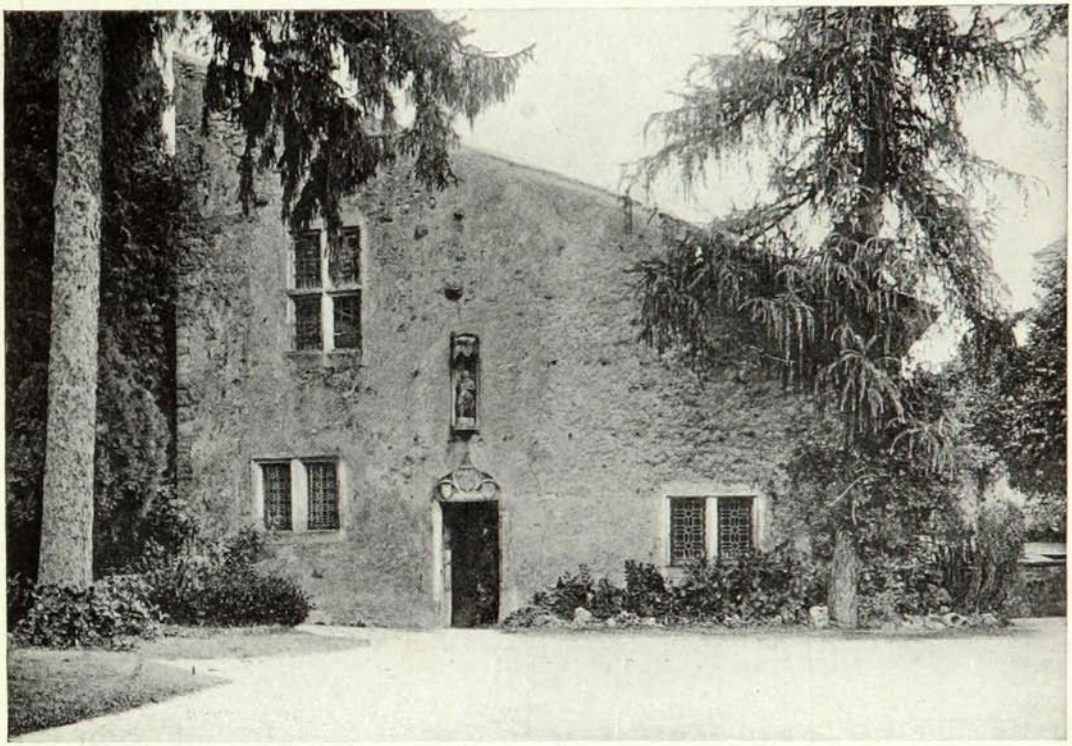

Maison de Jeanne d'Arc à Domremy.

Domremy. — La Basilique du Bois Chenu.

Domremy. — La Basilique (côté nord-est).

de ses fils : c'était Isabelle Romée avec Pierre d'Arc ; elle tenait à la main le rescrit du pape *Calixte III.*

Le délégué du Pape accueillit avec bonté la pauvre mère et il ordonna aussitôt d'ouvrir le procès de révision de l'injuste sentence portée contre Jeanne autrefois. Cent trente témoins furent entendus, dont de Domremy. Jeanne sortit non seulement justifiée, mais grandie aux yeux du monde. Les 7 et 8 juillet 1456, sur la place de Saint-Ouen, à Rouen, et sur celle du Vieux-Marché, où, vingt-cinq ans auparavant, s'était accompli l'abominable crime, Jeanne fut solennellement réhabilitée par les juges de Rome.

Bien des siècles passèrent ; il semblait que la France, à part Orléans, toujours fidèle à conserver la mémoire de sa libératrice, eut oublié celle qui l'avait sauvée au jour du grand péril. Il était réservé au XIX^e^ siècle de voir, durant sa seconde moitié, toute la nation revenir à la Pucelle. Dans chacun des lieux où elle a passé, on prend à tâche de lui élever des monuments, son nom est donné à des rues et à des places publiques, on organise des fêtes en son honneur, elle est représentée dans les cortèges, on écrit des livres sur elle, on frappe des médailles à son image, on représente en des gravures sa douce et touchante figure.

Un évêque au grand cœur, Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, à la suite de la fête du 8 mai 1869, signa, avec tous les prélats présents, une adresse au *Pape Pie IX* demandant « d'accorder à Jeanne d'Arc les honneurs que l'Église accorde aux bienheureux ».

J'en appelle au Pape de Rome, avait dit Jeanne, et, le 27 janvier 1894, le Pape Léon XIII signait l'ouverture du procès de « béatification et de canonisation de la vénérable servante de Dieu, Jeanne d'Arc, vierge, dite la Pucelle d'Orléans ». La France tout entière

tressaillit d'allégresse à cette nouvelle et déjà elle entrevoyait l'image de l'enfant de Domremy, de la libératrice d'Orléans, de l'ange tutélaire de la patrie au milieu de la gloire du Bernin dans la basilique de Saint-Pierre de Rome.

J'en appelle au Pape de Rome. Et, le 6 janvier 1903, en la fête de l'Épiphanie, jour anniversaire de la naissance de sainte Jeanne d'Arc, le *Pape Pie X*, après avoir célébré le saint sacrifice de la messe, se rendit à la salle du trône au palais du Vatican et déclara solennellement que « la vénérable Jeanne d'Arc avait pratiqué dans un degré héroïque les vertus de foi, d'espérance et de charité envers Dieu et envers le prochain et les vertus cardinales de prudence, de justice, de force et de tempérance ». C'était le décret dit « *d'héroïcité des vertus* ». La discussion des miracles nécessaires à la béatification fut aussitôt commencée.

J'en appelle au Pape de Rome. Et, le 18 avril 1909, le Souverain Pontife Pie X mettait au front de Jeanne d'Arc l'auréole des Bienheureuses. Ce fut une fête inoubliable. Quarante mille Français étaient présents dans la basilique de Saint-Pierre. Quand Mgr Touchet, évêque d'Orléans, eut entonné le « Te Deum », le voile cachant l'image auréolée de Jeanne tomba et les rayons d'or qui l'entouraient s'allumèrent de mille feux. L'impression fut intense ; des larmes jaillirent de tous les yeux ; une prière ardente pour la France monta de tous les cœurs. Le soir, *Pie X*, porté sur la triomphale sedia, s'avançait au milieu de la foule immense ; il venait prier la nouvelle Bienheureuse. Le lendemain, le Pape revenait encore à Saint-Pierre. Sur son passage, le porte-enseigne de la jeunesse catholique d'Orléans inclina le drapeau français. Et Pie X, saisissant l'étoffe soyeuse, *la baisa longuement.* Une fois encore, le Pape de Rome avait répondu à l'appel de Jeanne. Les Français

La vie de Jeanne d'Arc.

1. Jeanne d'Arc écoutant les voix. — 2. La reconnaissance du roi à Chinon. — 3. Entrée à Orléans.

La vie de Jeanne d'Arc.

4. Bataille de Patay. — 5. Le sacre à Reims. — 6. Le bûcher de Rouen.

pouvaient désormais lui élever des autels. L'Église l'avait placée dans la gloire.

J'en appelle au Pape de Rome. Et, le 16 mai 1920, le Pape *Benoît XV* s'avançait à son tour dans la basilique vaticane au milieu d'un concours immense de fidèles. Il venait de proclamer solennellement à la face du monde tout entier les vertus et la gloire de la Bienheureuse Jeanne d'Arc et mettait sur son front le diadème brillant de la *sainteté.* Les cloches de Rouen avaient sonné pour le glas funèbre de l'agonie ; les cloches de Rome sonnaient pour le triomphe suprême et leurs échos, franchissant les monts et les mers, se répercutaient par l'univers tout entier. Jeanne était bien maintenant *la sainte de la Patrie.*

Avec *Pie XI*, d'immortelle mémoire, elle devait devenir la protectrice de la France ; au lendemain de son élévation au trône de Pierre, *Pie XI*, jetant un coup d'œil sur notre pays déchiré, meurtri par l'horrible guerre, proclama *Jeanne d'Arc patronne secondaire de la France avec la Vierge Marie.* Rien, désormais, ne manquait plus à sa gloire.

Entrevoyant ce triomphe, les évêques du diocèse de Saint-Dié avaient fait élever, sur les pentes du Bois-Chenu, à Domremy, *une église nationale* destinée à remercier Dieu d'avoir donné à la France la plus émouvante de ses saintes. Mgr *Foucault*, d'illustre et inoubliable mémoire, eut la joie de présider les fêtes de la consécration de l'église nationale du Bois-Chenu. Son successeur, Son Excellence *Mgr Marmottin*, notre évêque vénéré et aimé, voulut à son tour faire quelque chose pour la gloire de l'enfant de Domremy. A sa prière, Sa Sainteté le *Pape Pie XI*, le 25 juin 1938, daigna ériger en *Basilique Mineure* l'église nationale de sainte Jeanne d'Arc.

J'en appelle au Pape de Rome. Et voici que, pour procéder à

l'érection solennelle de l'église du Bois-Chenu, au lendemain de son couronnement, le *Pape Pie XII*, glorieusement régnant, a voulu faire un geste, dont la France entière lui est reconnaissante, de paternelle bienveillance, geste qui est aussi un témoignage particulier d'affection à l'égard de sainte Jeanne d'Arc, en désignant, en la personne de Son Éminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, un grand ami de la France lui aussi, un *légat pontifical* pour présider ces fêtes suprêmes que lui-même avait désiré et espéré présider lorsqu'il n'était encore que le secrétaire d'État de S. S. Pie XI.

Le plan providentiel continue donc de s'élaborer et de s'épanouir pour cette amitié et union franco-canadienne en une splendeur d'apothéose où le passé et le présent s'expriment en la valeur d'un geste symbolique et immortel, où la pensée pontificale, interprète de la volonté du Christ, fusionne une fois de plus comme jadis les intérêts de nos deux patries pour mieux sauvegarder et favoriser leurs chrétiennes destinées. N'est-ce pas ce que viennent de proclamer ces solennités inoubliables et grandioses de Domremy ?

Son Ém. le cardinal Villeneuve, O. M. I.
Archevêque de Québec, Légat Pontifical aux fêtes du 4 juin.

L'APOTHÉOSE DE DOMREMY

« J'APPORTE AU PAYS DE JEANNE D'ARC
L'AMOUR DE PRÉDILECTION DU PAPE »,
DÉCLARE A DOMREMY, DEVANT PLUS DE CENT
MILLE PERSONNES, LE CARDINAL VILLENEUVE.

Voyons donc si les faits et la Journée du 4 juin 1939 ont répondu à cette fierté et légitime satisfaction des Canadiens, autant qu'à l'attente des français! Or ce matin de bonne heure le cardinal-légat a quitté l'admirable résidence du château de Bourlimont où il avait passé la nuit, au milieu de la forêt vosgienne, et il est descendu vers le sanctuaire de Domremy.

Sanctuaire de solitude, si l'on ose dire, malgré plus de cent mille personnes qui se sont assemblées de toute la Lorraine et dont les voitures et les cars obligent à piétiner sur les routes, à plusieurs kilomètres alentour.

Une flèche de style ogival flamboyant, une abside byzantine couverte d'ardoises, s'élèvent à quelques centaines de mètres au-dessus de Domremy, sur une route poudreuse, au milieu des sapins, des pins sylvestres, des charmes et des chênes qui déjà, il y a cinq cents ans, écoutaient les prières de l'enfant Jeanne d'Arc.

Mais ici c'est le décor qui est tout ; ce qu'il y a de plus beau sur la terre était là, devant cette grande nature, vierge elle aussi, qui espace ces montagnes bleutées autour des peupliers de la Meuse,

pareille à un coude d'acier, sous un vaste ciel bleu pâle, de couleur d'Enfant de Marie.

Tout à coup, précédé d'un peleton de cavalerie, (*voir illustration ci-contre*), le légat, vêtu de moire pourpre, suivi de ses prélats, de son Garde Noble, de ses camériers en costume de la Renaissance espagnole, M. Max Prud-Homme et Affre de Saint Rome arrive en souriant. La sonnerie « Aux Champs », l'hymne pontifical, puis la « Marseillaise » vibrent dans les caisses et dans les cuivres du 26e d'Infanterie qui porte les draperies et les flammes écussonnées de l'Ancien Régime. Outre le ministre M. Champetier de Ribes dans la tribune d'honneur, Weygand, Gouraud, le bicorne à plumes à la main, la poitrine couverte de croix et d'étoiles, le torse barré du grand cordon de Saint-Grégoire-le-Grand, attendent, tête nue (*voir illustration ci-contre*). Sur le front de la troupe, vingt officiers chevronnés de jeunesse, saluent le sabre nu... (*voir illustration ci-contre.*)

Et la pompe romaine se déroule, lente, solennelle, majestueuse, insensible au temps (*voir illustration ci-contre*). Dès que la chorale ed Strasbourg, conduite par l'abbé Hoch en personne, eut chanté le « Canada, terre de nos Aïeux », on lit les documents de la Chancellerie pontificale où les vieux noms français, Jeanne d'Arc, le Bois Chenu, Domremy, Québec, sonnent avec un accent de terroir, au milieu de cette rhétorique d'éternité.

Puis Mgr Marmottin salue le cardinal Villeneuve, et le cardinal Villeneuve le remercie.

Simples mots, certes, mais où nous recueillons cette consigne de Pie XII, donnée voici quarante-huit heures à peine à son légat :

— Notre cher fils, vous allez porter le solennel hommage du pontife romain à cette pauvre fille des champs qui, dans sa captivité,

1. — La cavalerie française ouvrant le cortège.

2. — Le légat pontifical reçu par le ministre Champetier de Ribes, le général Gouraud et le général commandant le 26e corps, le préfet des Vosges, de nombreux parlementaires, sénateurs et députés et ambassadeurs.

3. — Le salut du légat pontifical au drapeau français.

4. — Le ministre des Pensions, M. Champetier de Ribes, conduit par le supérieur des chapelains de la Basilique au fauteuil près du trône pontifical.

en appelait des fausses justices des hommes à la justice de l'évêque de Rome. Avec elle nous souhaitons l'avènement d'une ère de docilité universelle aux voix divines qui, depuis vingt siècles, n'ont point cessé de promettre la paix aux hommes de bonne volonté.

Ensuite, le drame divin de la messe commence (*voir illustration* p. 132-133), coupé seulement par le panégyrique de la Sainte que le cardinal Villeneuve, infatigable et éloquent célèbre de toute son âme comme une vierge à la fois douce et terrible et qu'il appelle, en son vieil et savoureux français, « la Sauveuse de la Patrie » Jamais, croyons-nous, on n'a chanté plus bel hymne au patriotisme chrétien.

Cependant, tous les drapeaux qui cernent l'esplanade le blanc et jaune du Pape, l'écarlate du Canada avec la feuille d'érable et l'Union-Jack, le tricolore de Valmy, le blanc et bleu de Jeanne d'Arc, claquent dans le vent d'est...

On a banqueté ensuite, et fort bien, à la bonne franquette, c'est-à-dire à la bonne française. C'était la première fois sans doute qu'un cardinal-légat dînait de potée de Lorraine, sous un hangar.

M. Champetier de Ribes, son voisin, élégant et mutilé, qui représentait le gouvernement, était plus entraîné et même aussi nos évêques de France, depuis le cher et glorieux Mgr Tissier, l'évêque de la Marne, jusqu'à Mgr Rivière, celui de Monaco, en faisant un crochet par Mgr Ruch, à Strasbourg, avec le vieux rabat français. Mais on dut se hâter car la maison de Jeanne d'Arc, derrière ses grands épicéas et les Compagnons de Jeanne d'Arc, attendaient.

« Union, union », vous disais-je hier ; n'est-ce pas au nom de l'union que le maître sculpteur Réal del Sarte, une manche vide (mais on dirait qu'il n'en sculpte que mieux), remit au cardinal

Villeneuve cette crosse de France qui demeurera l'une de ses œuvres les plus originales : d'une robuste ferronnerie, réhaussée de vermeil, dont la volute mêle les épines et l'olivier avec ses fruits d'or ; puis la Sainte-tenant l'écu de France, la poignée formée d'un lys épanoui et le nœud d'émail aux armes du cardinal de Québec et des Compagnons de Jeanne d'Arc, renfermant de la terre de Domremy et de la terre de Rouen. Le fût est un scion de chêne clair du Bois-Chenu.

On parla après lui fort bien et dignement. En termes inoubliables, M. Marcel Boucher chanta Jeanne d'Arc.

— Sainte Jeanne, dit-il, le Pape est là! Il est au seuil de votre maison. Il est, pour vous glorifier, venu dans cette cour où vous jouiez. Il est à la place où, devant vous, se découvrirent toutes les splendeurs du paradis.

Puisque saint Michel, sainte Marguerite et sainte Catherine, puisque les cohortes légères des anges pouvaient, du Ciel, librement venir en ces lieux, qui donc accepterait d'admettre que le même privilège ne fût pas laissé à la sainte, dont l'existence s'y déroula, où se reportèrent tant de fois dans les épreuves, avec amour, ses pensées et que son ardent désir était de rejoindre, le sacre terminé, et qui pourrait croire alors, devant la grandeur de l'hommage rendu en ce jour, que Jeanne d'Arc, pour le recevoir et le porter au Roi du Ciel, ne se trouve à nos côtés, invisible pour les yeux de la terre, dans sa lumière et sa splendeur ?

Le général Weygand célébra, à son tour, avec une rare et fine élévation, la valeur d'humanité de la sainte guerrière et son rayonnement pacifique. Et M. Pinget exprima la joie de Domremy, dont le cardinal Villeneuve, quelques instants plus tard, visita la charmante et modeste église, celle du temps jadis.

5. — Le légat disant la messe.

6. — Au cours du saint Sacrifice.

7. — La foule autour de la Basilique.

8. — L'Église de Domremy où fut remise au cardinal Villeneuve la crosse, sculptée par Maxime Real, dans la cérémonie finale du soir.

Enfin, très simple et, si l'on peut dire, recueilli, M. Champetier de Ribes laissa parler son cœur, à la fois pudique et fervent. A tout rompre, Français, Canadiens, Anglais, applaudissaient ce langage de paix et de raison, qu'il apportait au nom du gouvernement de la France.

Et le cardinal Villeneuve n'était pas le dernier à battre des mains : ce qu'il avait reçu naguère en honneurs, il le payait, et tout de suite, en amour.

...Un amour qu'il ne faisait que traduire, que répéter publiquement — il nous en assura lui-même : celui de l'Église catholique tout entière pour la France « toujours et plus que jamais sa fille aînée ».

VOIX DU PAPE ET VOIX DE QUÉBEC.

Et voici d'autre part comment s'est exprimé au sujet de cette Légation du cardinal Villeneuve à Domremy un grand catholique de Québec, M. Louis-Philippe Roy, dans l'action catholique de Québec par l'article suivant : *Voix du Pape et voix de Québec.*

L'heureuse nouvelle est officiellement confirmée :

Son Éminence le cardinal Villeneuve représentera le Souverain Pontife aux fêtes de Jeanne d'Arc, à Domremy, en juin prochain.

Le plus grand honneur jamais accordé à Cardinal canadien.

Décidément, Rome nous gâte.

L'an dernier, à l'occasion du congrès eucharistique, Sa Sainteté Pie XI accordait à notre éminentissime archevêque le plus grand honneur jamais accordé à un Canadien français. Le cardinal Villeneuve fut Légat papal, c'est-à-dire représentant personnel du Vicaire du Christ, à Québec.

Or, voilà que Sa Sainteté Pie XII, dès le début de son règne, fait au primat du Canada le plus grand honneur jamais accordé à un cardinal canadien, celui de représenter personnellement le pape à l'étranger.

L'honneur qui échoit au plus digne d'entre nous, rejaillit sur l'Église canadienne, sur le Canada, sur Québec, sur le nom canadien français.

Sans doute, c'est comme catholiques que nous devons particulièrement nous réjouir. Mais nous ne pouvons tout de même pas ignorer que l'exercice de la fonction la plus haute, après la papauté

elle-même, par un des nôtres, et sur un autre continent, sera, pour le Canada français, la meilleure publicité qui nous ait jamais été faite en France, voire même dans le monde entier.

Nos cousins constateront la puissance du verbe français au Québec.

Certes, les plus cultivés de nos cousins d'outre-mer savent que nous ne sommes pas des sauvages, que nous sommes restés Français ; mais, combien les autres nous ignorent et croient naturellement que nous vivons parmi les gens emplumés, que nous parlons un patois plus ou moins compréhensible.

Or, aux prochaines fêtes de Jeanne d'Arc, tous les Français auront les yeux sur le légat de Pie XII. Toutes les oreilles françaises seront tendues pour entendre le représentant de Sa Sainteté. Alors, nos cousins de France, les moins instruits comme les plus savants, tous nos cousins constateront que le verbe français n'a rien perdu de sa puissance en déferlant sur les rives de la Nouvelle-France.

L'an dernier, Son Éminence se rendait aux États-Unis et visitait les groupes franco-américains. Dans un discours mémorable, notre cardinal définissait à nos compatriotes les bienfaits de leur fidélité à l'esprit français.

Il y a deux ans, en France même, notre éminentissime archevêque faisait une tournée triomphale. Pour beaucoup, ce fut une révélation. Quelques journaux n'ont pu dissimuler leur étonnement. L'été prochain, c'est toute la France qui entendra vibrer une voix du Québec à travers la voix du légat papal. Et quand on saura que cet orateur, ce prince de l'Église, ce représentant du Pape est issu d'une modeste famille ouvrière de Montréal, on appréciera

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

davantage les mérites personnels de notre bien-aimé Pasteur et on saura enfin ce qu'est la race française en Amérique.

Pie XII honore la France comme Il nous honore.

Peut-être quelques-uns trouveront-ils bien profanes de tels propos, en marge de la si haute fonction que remplira Son Excellence le cardinal Villeneuve dans quelques mois. Quand je me rappelle la belle leçon de patriotisme qu'il nous donnait en juin 1935, je ne veux nullement m'excuser de signaler ce que vaudra à notre race cette légation papale au pays des ancêtres.

Sa Sainteté Pie XII aime la France. Alors qu'il était secrétaire d'État, le cardinal Pacelli prononça à Lourdes, à Lisieux et à Paris, des discours dignes d'un Bossuet. Sa voix chaude avait conquis le cœur des Français ; sa pensée vigoureuse avait ravi leur esprit. Comme vient de l'écrire André Tardieu, un ex-premier ministre : « Sous l'acuité de sa parole et dans son regard d'ascète, la France a discerné cette supériorité, qui permet aux prêtres de marier les solutions de la théologie et celles de la vie, pour le bien de l'humanité. »

Le nouveau pape ne pouvait refuser à l'Église de France, le Légat demandé pour l'apothéose qu'on prépare de la sainte Pucelle. En se faisant représenter personnellement par Son Ém. le cardinal Villeneuve, Pie XII honore la France en même temps qu'Il nous honore.

Canadiens français et catholiques, nous avons donc double raison de nous réjouir du glorieux honneur qui échoit à notre éminentissime Archevêque. Soyons-en doublement fiers et exprimons-en notre très vive gratitude à Sa Sainteté le Pape Pie XII.

Sa Sainteté Pie XII.

TABLE DES MATIÈRES

Préface 5
Autographe et bénédiction du cardinal Villeneuve 7
Introduction 9
Au seuil de la Treille 13
La confrérie de Notre-Dame de la Treille 19
Esquisse historique du monastère de Watten « Ses origines » 33
Fond de l'Abbaye de Watten aux archives du Département critique historique. 37
Bienveillance des Papes, des évêques, comtes et comtesses de Flandre, des seigneurs de Watten, les de Merode, de Monaco, d'Isenghien, de la Viefville 41
Liste nominative des abbés et prévôts du monastère et leur gérance . . . 46
Le comte de Flandre, Robert II de Jérusalem, fait don à l'abbaye de Watten de la célèbre relique des cheveux de la Sainte Vierge 48
Éclatant miracle produit par saint Donatien en faveur d'un religieux du monastère, le chanoine Tamard 51
Continuation de la liste nominative des abbés et leur gérance 62
Les évêques de Saint-Omer, préconisés par bulle papale, prévôts de l'abbaye de Watten 78
Établissement des jésuites anglais au monastère de Watten 82
Établissement des prêtres de la Mission anglaise en ce monastère . . . 85
Importance de l'hospitalité offerte aux prêtres de la Mission anglaise à Douai, au monastère de Watten et à Saint-Omer 88
Esprit et méthode d'éducation des prêtres de la Mission anglaise 89
Notice sur saint Thomas Beckett, illustre pèlerin de la Treille et hôte du monastère de Watten et de la ville de Lille 90
Reliques de saint Thomas Beckett retrouvées à Douai en 1927 93
Martyre du Bx John Southworth, élève du séminaire de Douai 94
Reconnaissance par l'autorité religieuse du corps du Bx Southworth, retrouvé à Douai et remise de ce corps au R. P. Purdie 97
Guérison miraculeuse du jeune Lord Francis de Norfolk, obtenue par le Bx Southworth au séminaire de Douai, dont Francis était élève . . . 98
Expropriation des prêtres de la Mission anglaise du monastère de Watten . 101
État des lieux et situation de l'immeuble après l'arrêt du Parlement de Flandre

donnant gain de cause à Mgr de Conzié, évêque de Saint-Omer . . . 103
Watten actuel 105
Dernier coup d'œil sur les ruines du monastère et son site 107
Bientôt au chevet de la Treille 109
L'insigne relique des cheveux de la Sainte Vierge, joyau du trésor de l'abbaye de Watten, devenu le joyel du trésor de la Treille 113
A nos Frères Canadiens 115
J'en appelle au Pape de Rome 124
L'Apothéose de Domremy. 129
Voix du Pape et voix de Québec. 134

TABLE DES GRAVURES

Façade de la Basilique cathédrale de la Treille 15
Côté méridional 17
Vue générale de Watten d'après une estampe du XV^e siècle 32-33
Vue du monastère de Watten, d'après une estampe du XV^e siècle . . 46-47
Relique insigne des cheveux de la Sainte Vierge et leur reliquaire . . 48-49
Église saint Donatien à Bruges où eut lieu le miracle en faveur du religieux de Watten 52-53
Portrait de saint Donatien d'après un vieux tableau de Bruges. . . 56-57
Saint Donatien d'après une estampe du temps 60-61
Sceau de Philippe d'Alsace (comte de Flandre) retrouvé à Watten. . . 63
L'écu primitif de sainte Marie du Mont 69
Vue générale de Watten extraite de « Flandria illustrata » de Sanderus, avec le nouvel écu des abbés du monastère 72-73
Vue de l'embarcadère de Watten au XVII^e siècle 82-83
Vue du séminaire des Grands Anglais à Douai 86-87
Photographie de la statue de saint Thomas Beckett, illustre pèlerin de la Treille. 90-91
Niche de saint Thomas Beckett, rue d'Angleterre à Lille 92
Photographie et vues de la chapelle de Saint-Thomas au séminaire anglais de Douai (prêtres de la Mission anglaise) 92-93
Photographie des reliques de saint Thomas Beckett retrouvées à Douai . 92-93
Chef du bienheureux martyr John Southworth, ancien élève du séminaire de Douai 94-95
Le corps écartelé en quatre parties (quartered) du Bx John Southworth 96-97
Identification religieuse du corps de Southworth 96-97
Différentes phases de cette identification 96-97
Différentes phases de cette identification 96-97
Différentes phases de cette identification 96-97
Le château-fort médiéval des ducs de Norfolk 98-99
Le duc de Norfolk actuel 100-101
La tour de l'abbaye de Watten 102-103
Vue des derniers vestiges du passé monacal de Watten 104-105
Vue de l'église de Watten 106-107

Une arcature, du triforium de la Basilique Cathédrale de la Treille. . 109
Photo de l'autel absidal de la Cathédrale 112-113
Photographie de l'habitacle de N.-D. de la Treille 114-115
Vimy — Mémorial canadien et détail 116-117
Détails du mémorial canadien de Vimy 116-117
Noviciat des Sulpiciens à Isny 118-119
Saint-Sulpice, façade intérieure et chapelle 118-119
Portail de Reims et statue équestre de Jeanne d'Arc 122-123
Église du Baptême et de la 1re communion de Jeanne d'Arc à Domremy, extérieur et intérieur . . . . . , 122-123
Maison de Jeanne d'Arc à Domrémy 124-125
Basilique nationale de Ste Jeanne d'Arc au bois-chenu. Façade et côté Nord-Est. 124-125
La Vie de Jeanne d'Arc 126-127
La Vie de Jeanne d'Arc 126-127
Portrait de S. Em. le cardinal Villeneuve, O. M. I. 128-129
Quatre illustrations de l'apothéose de Domremy 130-131
Quatre illustrations de l'apothéose de Domremy 132-133
Portrait de Sa Sainteté Pie XII 136-137

Imprimé par Desclée, De Brouwer et Cie, Bruges (Belgique). — 14251/36.

BNQ
C 000 286 840